

**Charte architecturale
et paysagère
DIAGNOSTIC**



COMMUNAUTE DE COMMUNES

ENTRE DORE ET ALLIER



SYCOMORE / Mai 2005

**Chef de projet : Eliane AUBERGER
Assistant d'étude : Nicolas TRIBOI**

➔ ENTRE DEUX _____	p.5
--------------------	-----

PRESENTATION DU TERRITOIRE

OSSATURE NATURELLE

➔ RELIEF ET GEOLOGIE _____	p.10
----------------------------	------

La plaine des Varennes
 Les terres noires : le complexe de Limagne
 Les pépérites : Courcourt
 Le puy de Ravel

➔ L'EAU SUR LE TERRITOIRE _____	p.15
---------------------------------	------

L'Allier et la Dore
 Les ruisseaux
 Les étangs
 Les prairies humides
 Les fossés
 Les usages de l'eau

ORGANISATION DE L'ESPACE

➔ TRAME VIAIRE _____	p.25
----------------------	------

L'autoroute A 72 Clermont Thiers
 La route nationale RN 89
 Les routes départementales
 La petite route
 Les chemins de terre
 Les circuits piétons balisés

➔ DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES : UNE NOUVELLE ERE? _____	p.36
---	------

Une population en nette croissance
 Types de logements et tendance d'évolution du nombre des permis
 Activités
 Etat des documents d'urbanisme en regard de la pression constructive

➔ LE TOURISME : LIEN AVEC LE PAYSAGE _____	p.40
--	------

QUELQUES BREFS RAPPELS HISTORIQUES

➔ EPOQUE GALLO-ROMAINE _____	p.41
------------------------------	------

Installation des Romains
 Essor de l'économie, Lezoux centre de poterie sigillée
 Villas et «habitat paysan aggloméré»

➔ MOYEN-AGE ET TEMPS MODERNES _____	p.41
-------------------------------------	------

Apparition des seigneurs et regroupement autour des châteaux
 Routes royales, défrichements, et assainissements

➔ AU XVIII : LE SIECLE DES CHANGEMENTS _____	p.42
--	------

Une Limagne riche, parfaite Arcadie?
 La révolution : début de l'épopée paysanne

➔ XIX / XX, LA FIN DU MONDE PAYSAN _____	p.46
--	------

Evolution des terroirs

ORGANISATION DE L'OCCUPATION DU SOL :
DONNEES DE CADRAGE

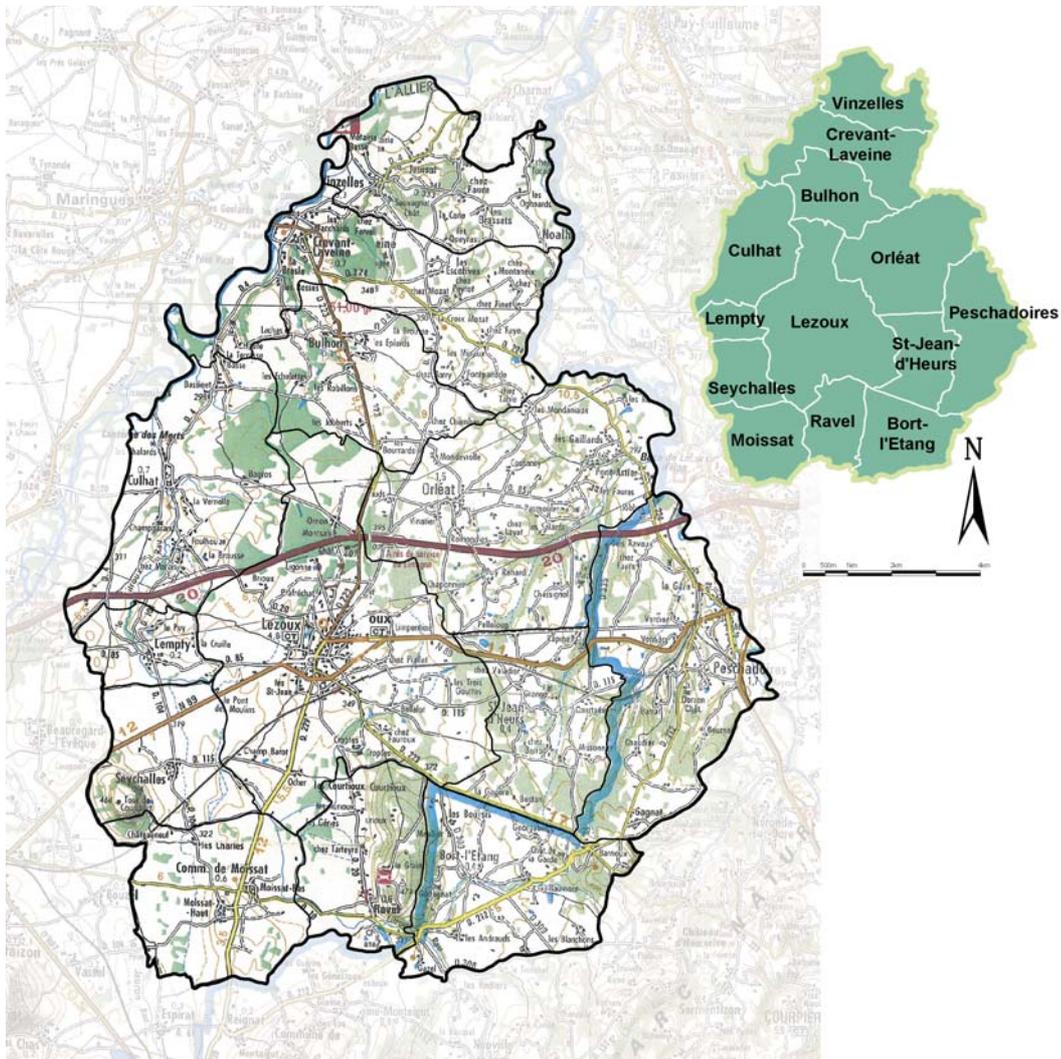
- ➔ L'OCCUPATION AGRICOLE DU SOL _____ p.47
- ➔ LA FORET EST ESSENTIELLEMENT FEUILLUE _____ p.47
- ➔ EVOLUTIONS DE L'AGRICULTURE _____ p.53

DES TERROIRS VARIES _____ p.56

Des productions diversifiées, des paysages diversifiés
Zones favorisées et défavorisées

- ➔ LA PLAINE DE TYPE LIMAGNE _____ p.58
 - Description du terroir
 - La forêt : rare
 - Disparition des arbres isolés
 - L'habitat
 - Types d'agriculture
- ➔ LE BOCAGE _____ p.62
 - Description du terroir
 - La haie est caractéristique du bocage : elle est multifonctionnelle
 - Types d'agriculture rencontrés
 - La forêt et les étangs : une « Sologne Auvergnate » ?
 - L'habitat
 - Evolution des paysages
- ➔ LA VALLEE DE LA DORE _____ p.70
 - Description du terroir
 - La forêt
 - L'habitat
- ➔ LE VAL D'ALLIER _____ p.73
 - Description du terroir
 - Une rivière remarquable
 - Importance des ripisylves et des forêts alluviales : une forêt très dynamique
 - Les gens du voyage sédentarisés et l'élevage des chevaux
 - L'habitat
 - Evolution des paysages
- ➔ LES BUTTES _____ p.82
 - Description du terroir
 - La forêt
 - L'Habitat
 - Evolution des paysages
- ➔ LES BATIMENTS AGRICOLES _____ p.84
 - Les bâtiments agricoles : à agriculture contemporaine, bâtiments contemporains
- ➔ PRODUITS / PAYSAGES _____ p.88

REPARTITION DU BATI	p.89
BOURGS ET VILLAGES	
➔ SPECIFICITES DU « VILLAGE »	p.90
➔ TYPOLOGIE DES VILLAGES	p.91
Villages reserrés	
Villages lâches et petits villages	
➔ LES EXTENSIONS DES VILLAGES	p.92
Préserver les silhouettes	
Les entrées de villages	
➔ LES AMENAGEMENTS EN MILIEU RURAL / CONSTAT	p.94
Les espaces publics ruraux	
➔ CONSTRUCTIONS FONCTIONNELLES	p.99
Les châteaux d'eau	
Les stations de pompage et les puits de captage	
Les transformateurs, les lignes électriques et téléphoniques	
Les points propres : choisir l'emplacement	
L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE	
TYPES DE MAISONS RENCONTREES	p.102
Maison de vigneron	
Maison bourgeoise	
Les fermes	
Les châteaux	
ARCHITECTURES REMARQUABLES	p.106
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	p.108
Pour une protection muséifiante? ou pour une utilité du patrimoine?	
Principaux éléments de «petit patrimoine sur le site	
LES MATERIAUX ET TECHNIQUES TRADITIONNELS	
➔ LA TERRE	
➔ LA PIERRE	
➔ LE BOIS	
➔ LA CHAUX	
INTERVENTIONS ACTUELLES	p.117
➔ LE BRICOLEUR AUTO-CONSTRUCTEUR	
➔ LE RESTAURATEUR	
➔ LE NEUF	
LES MATERIAUX ET TECHNIQUES ACTUELS	p.121
➔ LE CIMENT	
➔ LES METAUX	
➔ LES MATERIAUX DE SYNTHESSES	
➔ LES DEMARCHES ECOLOGIQUES	
BILAN	
	p.124



LA CHARTE:

La charte architecturale et paysagère, a pour but d'améliorer la qualité globale des paysages. Elle comprend :

- un diagnostic sur l'ensemble du territoire montrant les grandes caractéristiques, les tendances d'évolution, les éléments de valeur et les « points noirs ». Ce diagnostic doit être partagé, c'est pour cette raison qu'il a été élaboré en croisant le regard du bureau d'études avec celui des élus, et de différents intervenants sur le territoire, lors de réunions de travail. **C'est l'objet du présent document.**
- une réflexion sur une stratégie paysagère à mettre en oeuvre par la collectivité,
- des préconisations concernant l'architecture et la gestion des paysages ainsi que des actions.

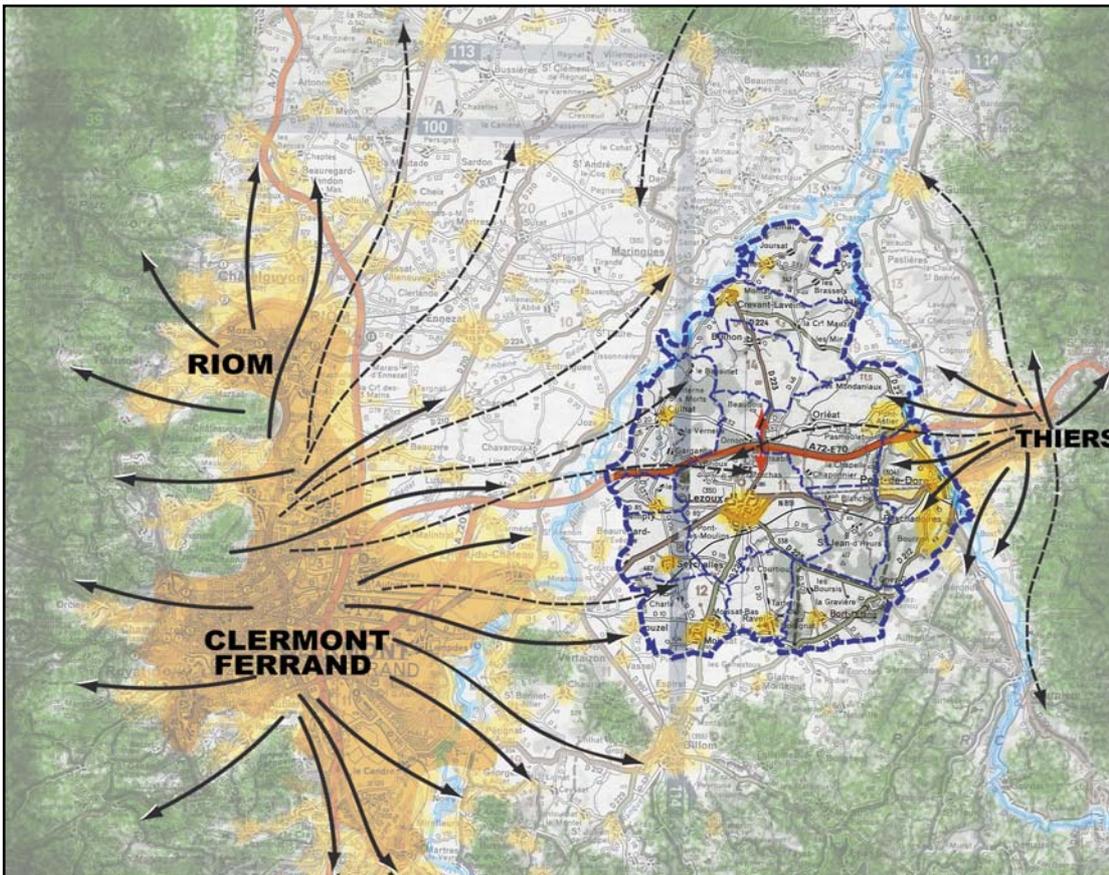
Cette démarche a également pour but de sensibiliser l'ensemble des acteurs (élus, techniciens...) aux problématiques paysagères.

➔ Entre deux...

Nous sommes entre la Dore et l'Allier,
entre Thiers et Clermont-Ferrand,
entre les montagnes de l'Auvergne du Levant (Forez) et les montagnes de l'Auvergne du Couchant (Volcans).

L'Auvergne et le Velay, 1975 L. Gachon,

«A l'Est des Limagnes découvertes, passé Maringues, Lezoux, Billom, ce sont, sur les sables et les argiles sans calcaires, des prés naturels, des haies, des taillis, des ruisseaux, des étangs, des fermes isolées qui vivent de l'élevage plutôt que de la culture. Du côté de Thiers et du Forez, la Limagne fourrée d'arbres s'oppose à la Limagne des moissons et de la betterave à sucre qui s'ouvre du côté de Clermont.»



➤ Paysages de plaines : Limagnes et Varennes

Cette position de l'entre deux est pleine d'enjeux et d'atouts : diversité des paysages, carrefours d'influences pour l'architecture, traverses, balcons, horizons



Lumière de soleil couchant sur la chaîne des Puys depuis Médagues.

➤ La lumière, le climat et les perceptions :

Ces montagnes, qui entourent le territoire, y créent **les ciels les plus changeants, les lumières les plus variées.**

Quand, venant de l'Ouest les pluies sont arrêtées dans les montagnes, elles sont noires, ténébreuses, alors qu'en plaine, le ciel peut toujours s'entrouvrir, laissant apparaître alors le soleil. Les nuages apparaissent ici sous toutes leurs formes, rarement gris, homogènes, indescritibles, toujours allongés, ou ronds, mous fuyants, ou rapides...

Cette dépression de Limagne est un lieu sec. Il n'y pleut que **600mm** alors que dans les montagnes si proches, les précipitations dépassent les 1500 mm, 2000 mm. Il y fait plus chaud aussi, l'altitude est plus basse, les hivers plus courts.

Cette plaine, effondrée, voit aussi le temps s'inverser, lorsque sur les montagnes le soleil brille et qu'il fait 10°C, en bas en plaine, le ciel peut rester gris, immobile et glacial, sans dégel. Il gèle beaucoup en ces régions, mais il ne neige que rarement.

L'été est en général chaud, et sec, on peut être assuré d'un grand soleil, et de sécheresses sérieuses, surtout sur ces sols, sableux, caillouteux, qui chauffent vite.

Début de journée sur les bois noirs.



LES LIMAGNES



Paysage de plaine de type Limagne entre Seychalles et Beauregard.

LES VARENNES



Paysages de bocage des Varennes, Orléat



➤ Calmement sinueux avec montagnes pour horizon

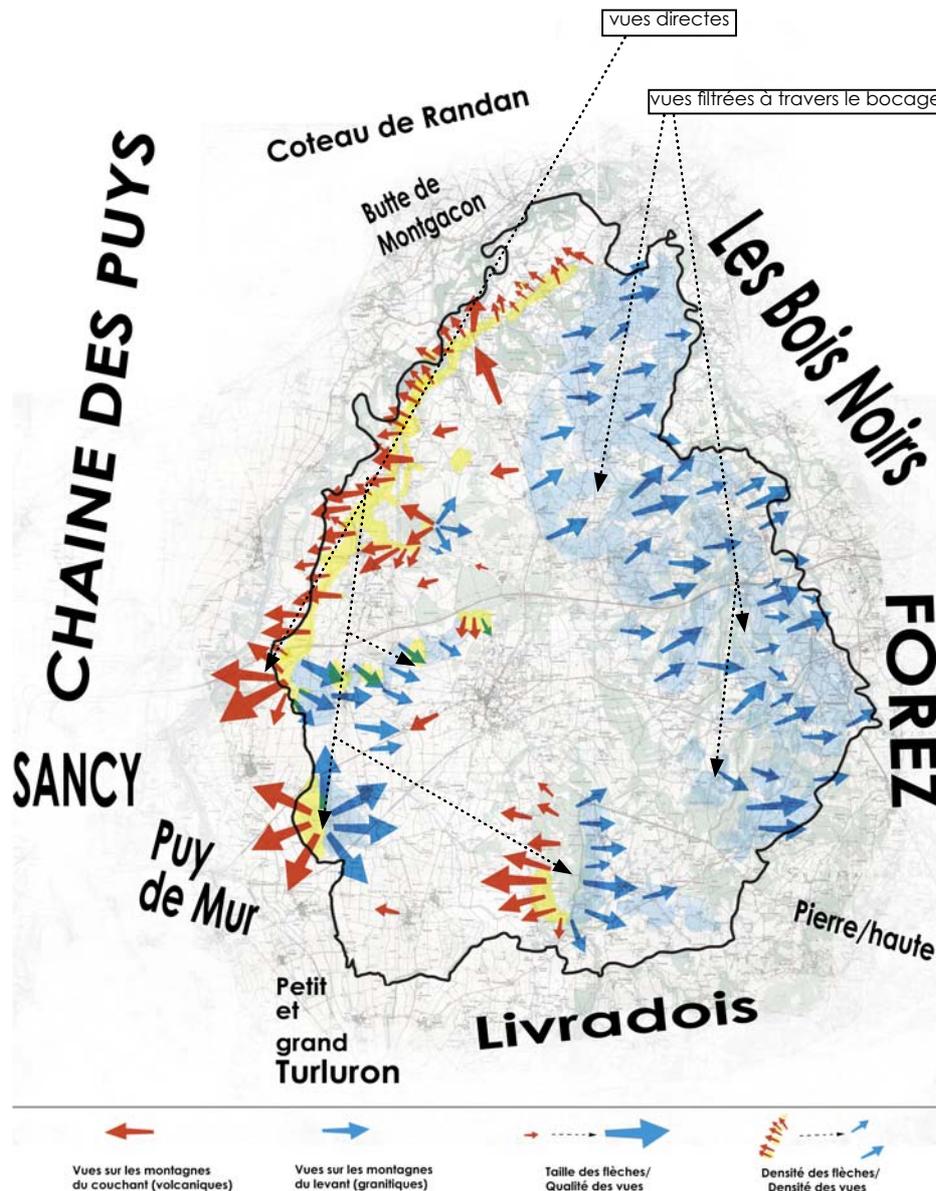


Panorama sur la chaîne des Puys depuis Médagues, sur les terrasses de l'Allier.



Vue sur les Bois Noirs depuis la commune de Vinzelles.

VUES SUR LES MONTAGNES :



Un des éléments les plus marquants est « la force de ces lignes bleues que dessinent les horizons » de part et d'autre.

L'horizon, la visibilité sur ces montagnes informent mieux que le thermomètre, ou la radio, de la météo, de la brume, du vent, des pluies, des neiges... Ce rapport au grand paysage, au paysage lointain, est caractéristique.

Les plans se succèdent, rien n'est plat, tout bouge.

Dans ces vues lointaines, on distingue deux types de perceptions : les vues directes et les vues filtrées par les arbres du bocage. Les vues directes sont plutôt celles vers l'Ouest (la Chaîne des Puys), les vues filtrées, celles de l'Est vers le Forez



Vue sur le Massif du Sancy.
En premier plan le puy de Mur.
(Seychalles)



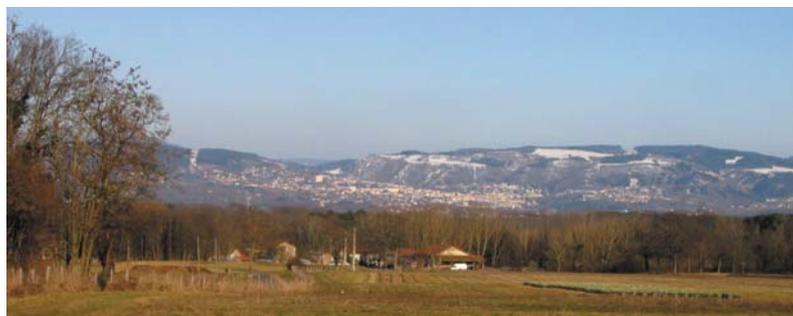
Vue sur les monts du Forez, Pierre sur Haute.
(Bort l'étang)



Vue sur la Chaîne des Puys, Le Puy-de
Dôme.
(Culhat)



Vue sur les monts du Livradois.
(Ravel)



Vue sur les montagnes Thiernoises, les
gorges de la Durole.
(Orléat)



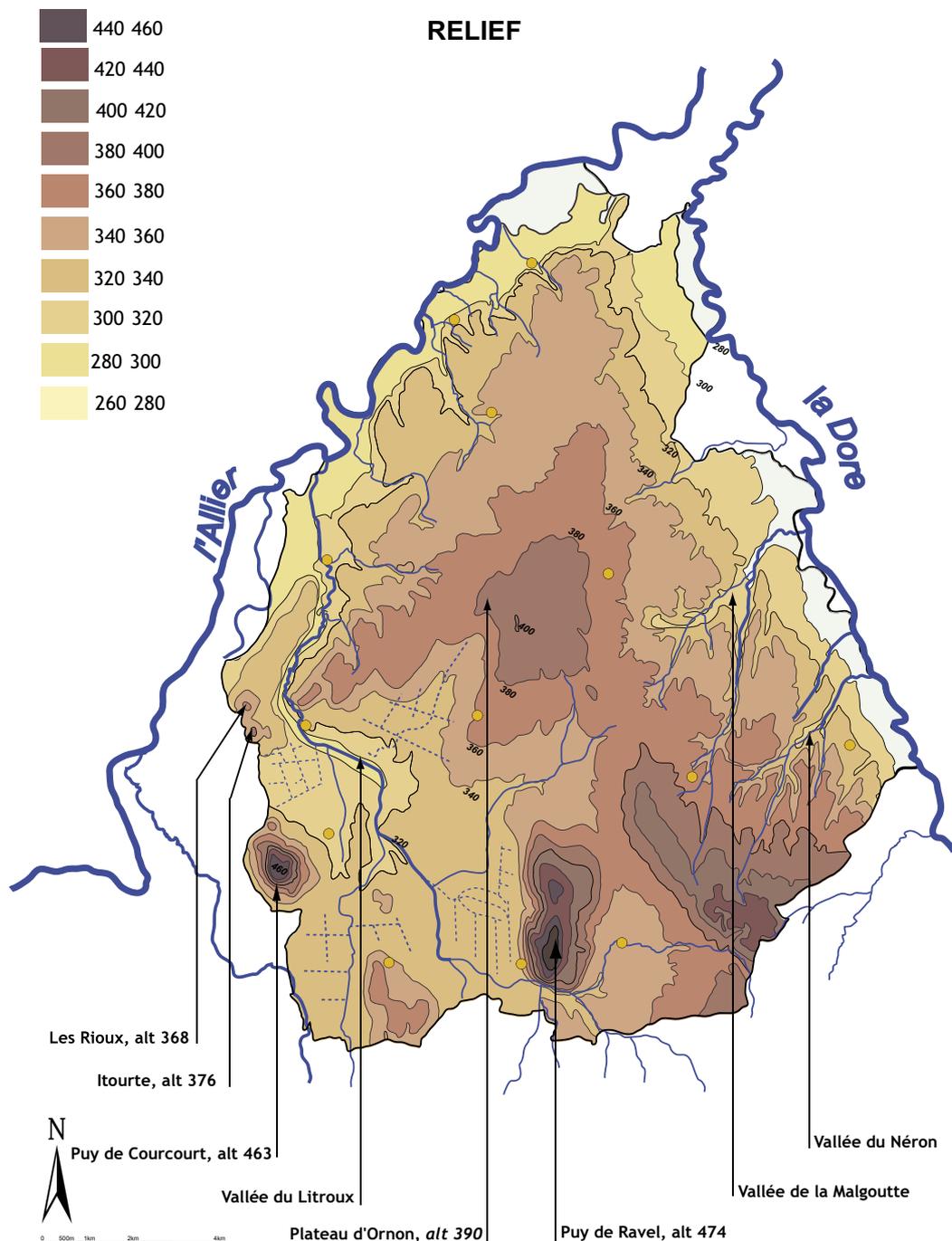
Vue sur le massif des Bois Noirs
(Crevant-Laveine)

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

OSSATURE NATURELLE

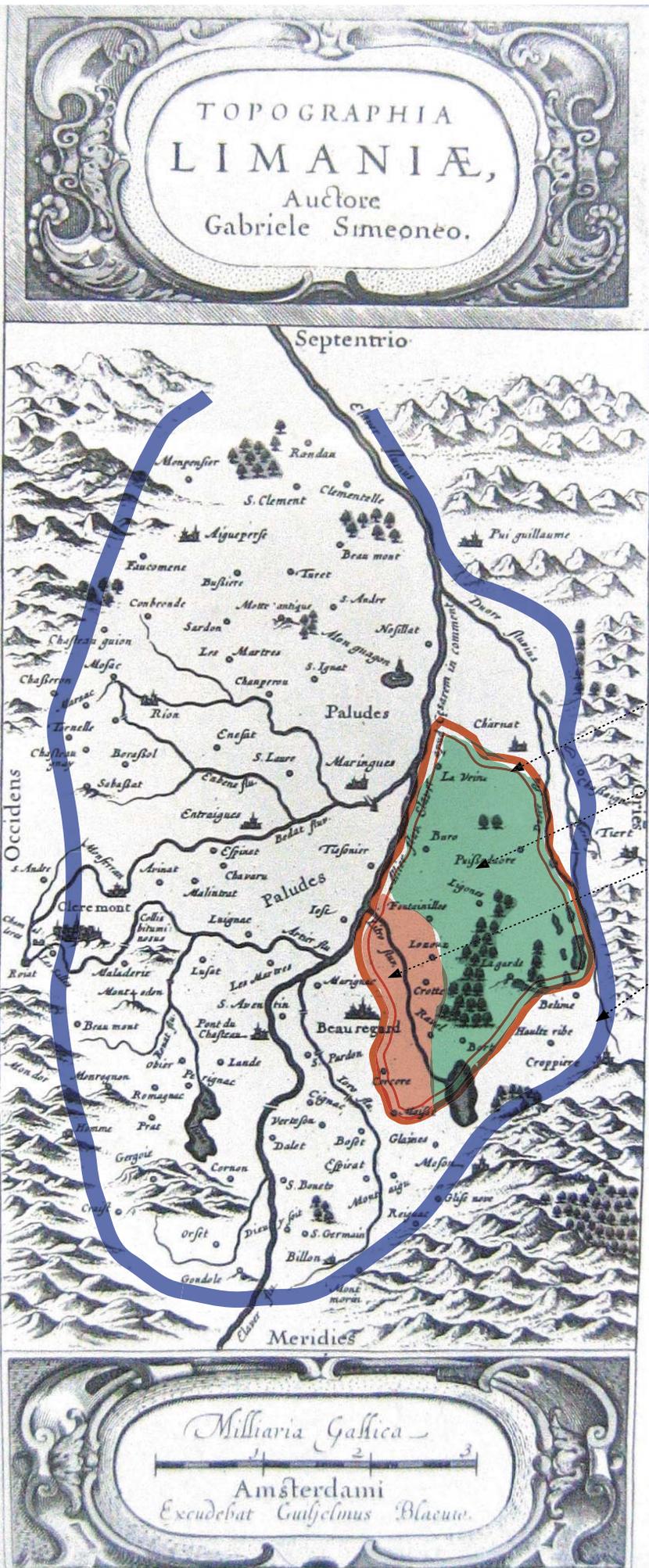
RELIEF ET GÉOLOGIE :

La diversité de ce territoire s'exprime également par son relief. L'eau a entièrement façonné cette région, par les rivières, l'Allier et la Dore qui créent deux grandes vallées, et de part les nombreux ruisseaux qui s'y jettent, créant des vallons, des pentes douces, des paysages aux allures «montagnardes». Mais l'eau a également créé des reliefs plats, de plaine de type Limagne, anciennement marais (Sud-Ouest). Au milieu de cette plaine, on observe une grande carapace, une butte surgit, un volcan : Courcourt.



CARTE GEO qui se déplie

→ La plaine des Varennes



Ce territoire est fait de terres d'alluvions récentes et anciennes, érodées par les pluies, et les ruisseaux. Ces alluvions étaient d'une épaisseur importante. Elles ont été érodées, ce qui explique qu'aujourd'hui, sur les hauteurs du plateau, au niveau d'Ornon, on trouve des dunes (Girauds-Faure), des bancs de sables (sables de Lezoux)...

Au Nord et à l'Est de la Communauté de Commune, ces alternances de sables et d'argiles (utilisées pour les poteries, les tuiles, les briques d'adobe) caractérisent le territoire, engendrant des sols pauvres, soit trop secs, soit trop mouillés, sans complexe argilo-humique, nécessaire pour fixer les minéraux du sol.

Territoire de la Communauté de Commune

Plaine des Varennes

Plaine de type Limagne

Ligne des Montagnes, horizon lointain

La partie Sud / Sud-Ouest est bien différente avec :

1-Les anciens marais, riches en sédiments, argilo-calcaire.

2-Les Volcans de Limagnes: pierreux, volcaniques, pentus.

Une des premières cartes de la Limagne. On y voit bien l'Allier, telle une colonne vertébrale, et la Dore, principal affluent venant des montagnes du levant. La plaine est entourée de montagnes, silhouettes bleutées

➤ Les terres noires : le complexe de Limagne

L'autre « pays » ou « secteur », est de terre noire, plat, anciennement marécageux. On a drainé ces terres grâce à de larges fossés, pour profiter des qualités agricoles, on y cultive des céréales, des ails...ce sont les paysages de Seychalles, Lempty, Moissat.

➤ Les pépérites : Courcourt

Près de Seychalles on observe une énorme carapace coiffée d'une tour : une pépérite, la plus septentrionale des pépérites: Courcourt.



Limagne et pépérites, L'Auvergne et le Velay, L. Gachon, 1975 :

« Pendant des millions d'années, des centaines et des centaines de volcans souterrains ont injecté des produits en feu dans les sédiments des Limagnes alors qu'ils n'avaient peut-être pas encore cessé de s'épaissir sous l'eau des lagunes, exutoires des cours d'eau chargés d'alluvions, de telle sorte que vers le milieu des Temps tertiaires les plaines sédimentaires, complètement remblayées, devaient atteindre à peu près le niveau des plateaux cristallins. On imagine les Limagnes avec 400 ou 500 mètres d'épaisseur de sédiments de plus qu'aujourd'hui ; on voit des fossés remplis, et non pas excavés complètement, aux trois-quarts, à demi, ou au quart, comme ils le sont aujourd'hui.

Etonnants pouvoirs de l'érosion à qui la durée ne fait pas défaut. (...) ces torrents (des montagnes), réunis en un fleuve, l'Allier, ont déblayé sur toute la largeur des Limagnes, 300, 400, 500 mètres d'épaisseur de sédiments ! Mais, ce faisant, l'érosion a atteint, les unes après les autres, les intumescences de laves et de sédiments formés par les volcans souterrains. (...).

Les pépérites, ces chicots qui ont l'air de volcans-jouets ; ces écaillés noircies de bitume, qui sortent des plaines ou des collines limagnoises telles des carapaces de géantes bêtes fossilisées, (...) , occupées seulement par une maigre flore xérophile(..) Mais le visiteur de l'Auvergne ne voit pas d'abord ces détails. Son regard se porte sur les vrais volcans (...). »

Courcourt est une butte intrigante, avec une tour en son sommet. Ses flancs sont raides et caillouteux. Là où la pente le permet, des jardins apparaissent, des vergers, des vignes... ces types d'occupation semblent aujourd'hui fragiles

Du sommet, 463m, on observe les champs géométriques de la plaine, purs eux aussi, rectiligne, mosaïque de couleurs bien arrangées, contrastant fortement avec les chaumes et broussailles des flancs de collines. A l'horizon, vers l'Est on aperçoit Pierre-sur-haute, Ravel, Le petit et le grand Turluron de Billom, Thiers, les Bois Noirs , de l'autre côté de la tour, c'est la chaîne des puys, le puy de Mur,, Beauregard...le panorama est imposant. Des tables d'orientations ont été disposées pour «expliquer» ces vues .

Panorama aménagé au sommet du puy de Courcourt



➔ Le puy de Ravel

A Ravel, le château est construit sur une colline ; le point de vue est remarquable. Le ton local, les couleurs des pierres marquent fortement le paysage. Cette pierre jaune, « pierre de Ravel », c'est de l'arkose. Ce relief correspond à la cassure, à une faille entre les arkoses et la plaine sédimentaire.



Le Puy de Ravel est principalement boisé. Il s'impose entre deux entités paysagères fortes: à l'Ouest la plaine de type Limagne, et à l'Est la plaine de type Varennes.



Le Puy de Ravel est un site imposant qui a attiré l'implantation de châteaux. A l'origine, les villages devaient être proches de ces châteaux, mais ils sont descendus pour rejoindre les axes de communication.

L'EAU SUR LE TERRITOIRE

L'eau est quasi omniprésente. Le nom même du territoire évoque l'eau, ou plutôt, les eaux, « entre Dore et Allier ».

HYDROGRAPHIE

L'eau sur le territoire est présente sous des formes très variées:

1-Les rivières: l' Allier et la Dore

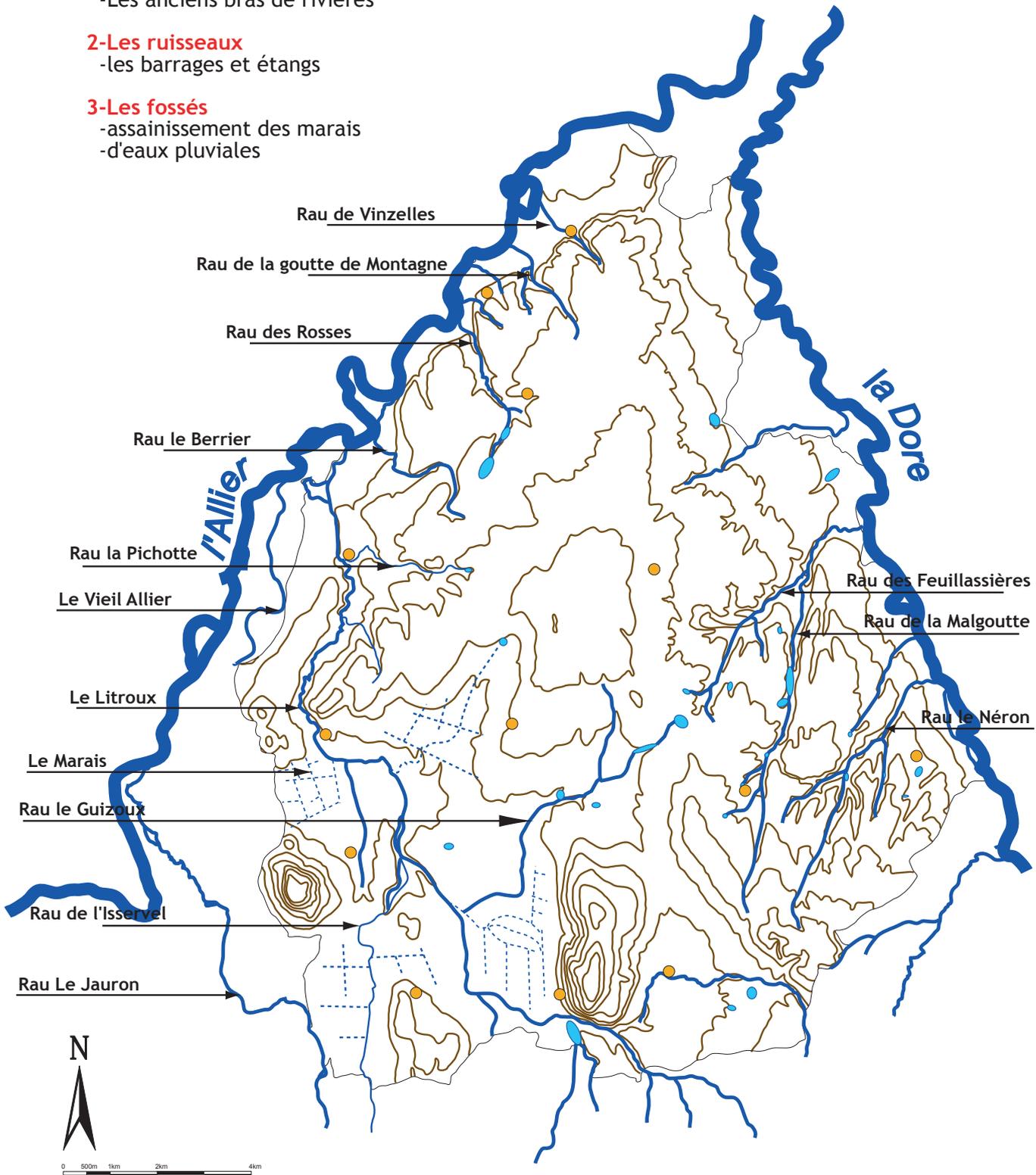
- les vastes zones inondables
- Les anciens bras de rivières

2-Les ruisseaux

- les barrages et étangs

3-Les fossés

- assainissement des marais
- d'eaux pluviales

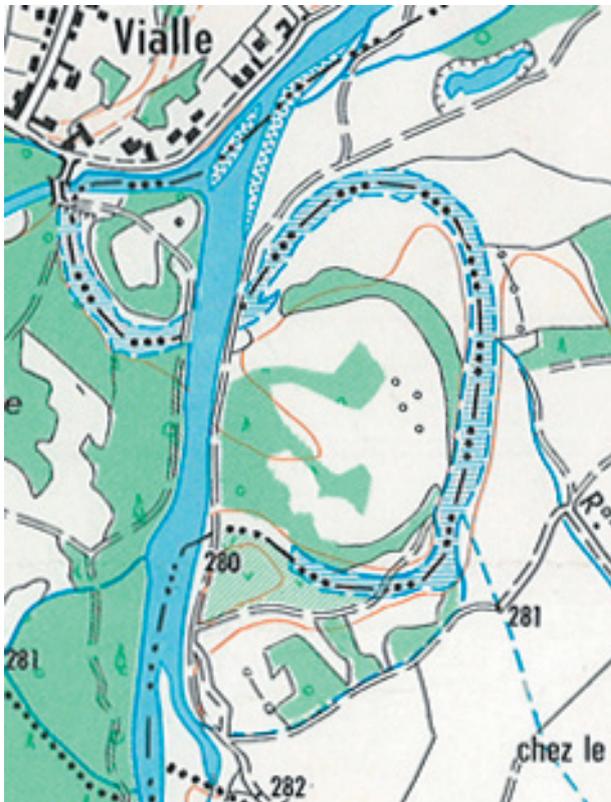


➤ Les rivières: l'Allier et la Dore

↩ L'Allier : « dernière rivière sauvage d'Europe » ?

A l'Ouest, l'Allier, est fréquemment évoquée comme dernière « rivière sauvage d'Europe », l'Allier, fière de ses saumons, de ses méandres.

L'Allier, aux crues puissantes, s'accompagne de ses bras morts, ses boires, ses sables. L'observation de ses sables en démontre les origines : galets noirs, d'origine volcaniques, mais aussi gris ou blancs, granit ou quartz, voire beiges, grès...



L'Allier est une rivière puissante qui « vagabonde » encore beaucoup. On observe les larges méandres, les anciens lits, et tracés plus récents.

La rivière reste une entité à laquelle l'homme se mesure; elle attire, fascine, garde en elle quelque chose de mystérieux, d'indomptable. Ici cette fascination est d'autant plus marquée que les dynamiques sont fortes : chaque année la rivière ravage, mais chaque année aussi elle dépose, colonise et repart.



L'Allier cette rivière dite sauvage est encore lourdement aménagée, de barrages, d'enrochements... Cependant, le « sauvage » s'y exprime encore, et reste parmi les plus éloquentes d'Europe.



La Dore, venue de l'Auvergne du Levant

Dans le lit de la Dore, pas de galets noirs, des sables granitiques, des sables jaunes, des grès, des arkoses...

La Dore est plus petite, intime. Les méandres sont plus rares, les ripisylves moins épaisses.

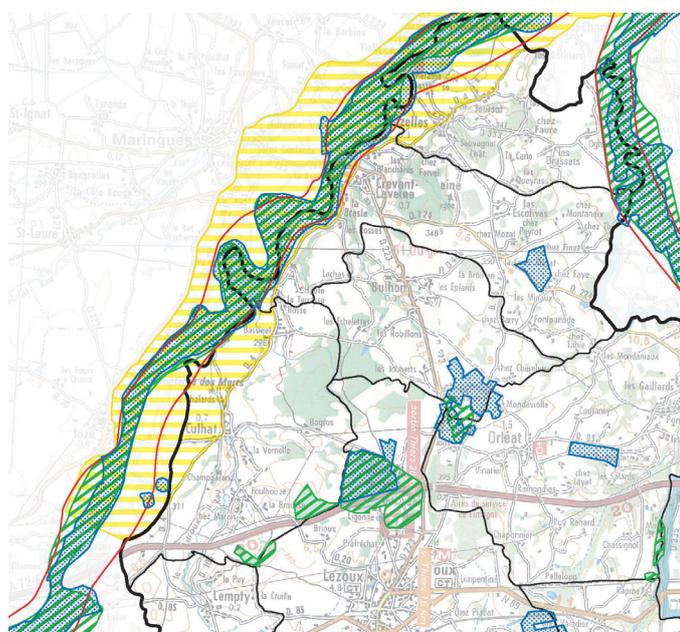


La Dore
«sauvage»
(Crevant),



La Dore «agricole» (Vinzelles).

La Dore «loisirs» (Orléat).



- ▨ ZNIEFF type 1:
 - Prairies humides de Lance (BL)
 - Prairie humide de Sautilloux (BL)
 - Sables de Lezoux
 - Vallée alluviale de la Dore (Pont de dore-Puy Guillaume)
 - Vallée alluviale de la Dore (Courpière-Pont de dore)
 - Val Allier pont de Crevant Pont de Limons
 - Val Allier Pont de Joze Pont de Crevant
 - Bois Grimaud
 - Bois d'Ornon
 - Etang de Rapine
 - Bois de Larye/Bois de la prade/les Genestoux
 - Puy de Ravel
- ▨ ZNIEFF type 2:
 - Lit majeur de l'Allier moyen
 - Vallée de la Dore
- ▨ ZICO:
 - Val d'Allier, Saint Yorre, Joze
- ▨ NATURA 2000
 - Plaine des Varennes
 - Zones alluviales de la confluence Dore-Allier
 - Dore/Faye/Couzon-linéaire
 - Dore/Faye/Couzon-spatial

L'Allier est inventoriée dans de nombreuses démarches visant à valoriser et à protéger ses qualités écologiques: ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêts Ecologiques Floristiques et Faunistiques) Natura 2000, ZICO (Zone d'Intérêts pour la Conservation des Oiseaux)

➔ Les ruisseaux

Descendant du bombement central, de nombreux ruisseaux alimentent la Dore et l'Allier. Ce chevelu hydraulique est complexe et s'enrichit de fossés, d'étangs ... Dans les Varennes ces ruisseaux ont un cours nerveux et imprévisible, alors qu'en plaine ils sont transformés en fossés de drainage assagis.

Les ruisseaux sont intimes, ils passent souvent inaperçus à l'œil non averti.

La gestion de leurs abords est souvent problématique; les propriétaires à qui cette tâche incombe l'assument de moins en moins et les risques d'embâcles se multiplient.

↪ Des paysages de ruisseaux variés : des «*torrents*» et des fossés parfois bétonnés...



TYPE «*TORRENT*»:

*Son débit varie rapidement; il entaille le sol et crée un relief prononcé.
(Ruisseau encaissé à Crevant-Laveine).*



TYPE SINUEUX:

Le ruisseau chemine la campagne entre les haies et les prés. (Chez Table Crevant-Laveine).

L'effet paysager des ruisseaux est important: ils contribuent à la lecture du relief, à la diversité des paysages et des ambiances

Les nouvelles dispositions d'écoconditionnalité imposent un recul de 5 m par rapport aux ruisseaux, bandes qui doivent rester enherbées; ces dispositions qui ont été prises pour réduire les apports de nitrates dans les eaux ont un impact paysager favorable : création de passages, dégagement des berges.

Jadis ils étaient entretenus, plantés d'arbres taillés en têtards... Aujourd'hui leur disparition, leur canalisation paraît parfois plus simple.



Ruisseau Lempty



C'est la végétation des rives qui rend lisible le ruisseau; il peut «disparaître» comme ici à Lempty lorsque les arbres ont été coupés et le ruisseau enterré.

L'eau est parfois un repoussoir et dans les villages on observe deux attitudes :
 1-Tourner le dos au ruisseau.
 2-intégrer l'eau courante à l'espace public .

Le ruisseau structure le hameau, Bassinet



Gué à Culhat.



Il existe de nombreux aménagements sur les ruisseaux, ponts, petits barrages...souvent cachés, inconnus, Litroux, Seychalles et Lempty.

La Pichotte, ruisseau tortueux traversant un paysage de polyculture, Culhat

↳ **Des ruisseaux, qui s'encaissent**

Parfois, les ruisseaux créent des reliefs prononcés, ces vallées nous rappellent alors des vallées montagnardes, fermées, humides, intimes. La spécificité de ces paysages de vallée est peu mise en valeur. Les vallées elles-mêmes sont peu connues car peu visibles, peu accessibles. Il ne s'y passe pas grand chose, pas de hameaux... Elles demandent un réel effort de découverte pour accéder ce qui crée un réel plaisir, un réel sentiment de découverte.



Les vallées organisent profondément l'implantation des hameaux, et l'organisation de l'espace.



Vallée des Feuillassières à Orléat : profonde et reculée, parsemée de hameaux sur les coteaux.

➔ Les étangs

Ils sont nombreux, tous artificiels et privés. Ils étaient utilisés comme pêcheries, comme réserves d'eau d'irrigation et comme source d'énergie motrice pour les moulins en aval.

Ce système a aujourd'hui disparu mais des traces (en cours de disparition) subsistent dans les paysages: rases et petits canaux d'irrigation...

Aujourd'hui leur fonction de loisirs est affirmée avec la pêche : les étangs sont loués, souvent à des comités d'entreprise.

Leur valeur écologique et paysagère est évidente.

Les moulins et les étangs étaient très nombreux dès le XVIII^{ème} siècle. Avant le développement de l'élevage, la polyculture vivrière dominait largement et l'irrigation à partir des étangs était pratiquée.



Etang du commandeur à Culhat. A droite on aperçoit la bonde.



Etang de Champolet, Bulhon, aujourd'hui loué pour un comité d'entreprise.



Suite de trois serves, Le Caty, Bort L'étang.

Les étangs sont des espaces « différents », porteurs de légendes (pour les plus anciens) et d'anecdotes diverses même pour les plus récents.

La demande de création d'étangs a été forte durant les années 70 / 80. Il semble qu'aujourd'hui elle diminue. Ces étangs sont globalement bien entretenus et les règles de vidange respectées.

➔ Les prairies humides

Les abords des étangs ainsi que les fonds de vallées sont souvent mal drainés. Si l'eau n'est pas directement visible, sa présence se fait sentir à travers une végétation hydrophile spécifique (joncs, carex, saules ...) aux textures et couleurs différentes des prairies classiques et à la richesse écologique forte.

Le drainage de ces prairies humides pose divers problèmes tant écologiques (accentuation des crues en hiver et au printemps et de la sécheresse en été) que paysagers.

Certaines de ces prairies sont inventoriées aux sites NATURA 2000.

La prairie humide est un milieu difficile qui ne se prête que mal à l'agriculture. Pour l'écologue et le promeneur, elle est un lieu riche et varié.



Prairies humides, Bort L'étang.



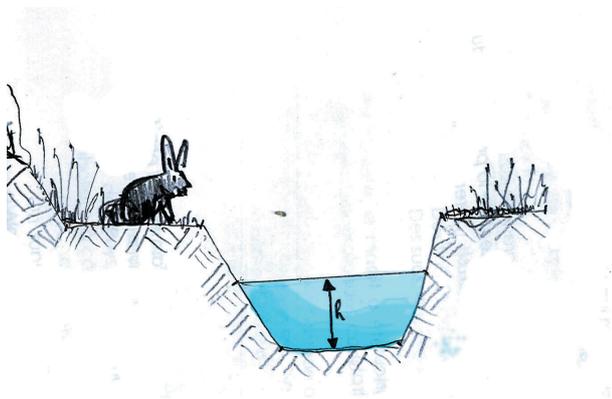
Écoulement de l'eau dans une prairie humide à St Jean d'Heurs.



La présence de mares, de prairies humides ou d'eau en général attire les constructions. Elles représentent un cadre de vie recherché. Saint Jean d'Heurs.

➔ Les fossés

Les fossés de drainage sont essentiels dans ces milieux parfois très argileux, en bord de route



Coupe type d'un fossé.



Fossés et plantations participent activement à la création des ambiances dans le paysage. Les Girauds Faure, Orléat.

➔ Fossés des bords de routes

Réceptacle des eaux de pluies huileuses, des boues, ils sont de dimensions variées et drainent les eaux venues de la route. Ils sont nécessaires également pour drainer la sous couche de la voie et éviter des désordres. A cet égard, la présence d'arbres trop proches des fossés risquent d'endommager les sous couches et de gêner le drainage.

Ils sont entretenus régulièrement et leur végétalisation reste faible.



Fossé empierreé. Bort L'étang.



Fossé enherbé. Crevant.



Fossé et arbres. Crevant.

↪ **Fossés de limites de propriétés**



Fossé et alignement d'arbres entre des cultures et des parcelles de constructions, Pasmoulet, Orléat.



Limite de propriété entre deux près. Vinzelles.

↪ **Fossés de drainage des marais en terres arables**

Souvent de grandes dimensions, ils sont l'héritage des actions de mise en valeur de la Limagne. Ils forment un réseau très organisé, hiérarchisé, quelquefois envahi de végétation, roseaux, massettes, puis robiniers, ormes... Ils sont un biotope riche, lieu de cache au milieu des champs. Leur végétalisation et leur entretien méritent une grande attention.



La végétation marque la présence d'un fossé. Un broyage unilatéral maintient l'effet de bande végétale (Moissat).

↪ **Les ruelles ou fossé urbain**

Elles récupèrent les eaux entre deux bâtiments. Sorte de fossé urbain, lieu idéal des cheminements « secrets » et de la vie cachée pour une flore hygrophile, sciaphile. Elles sont caractéristiques de l'organisation du bâti ancien. Elles sont en général privées et ne sont pas accessibles aux piétons.



Ruelles entre granges et jardins à La Vernelle, Culhat; entre deux granges à Crevant, et ruelle accessible aux piétons à Seychalles.

➤ Les usages de l'eau

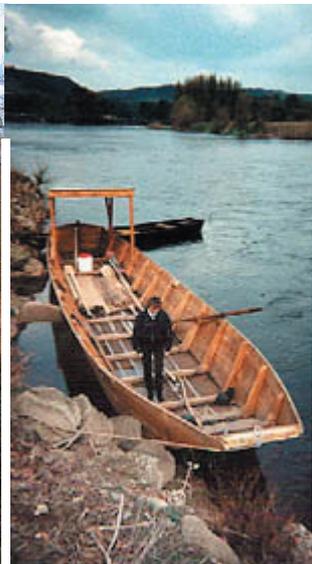
➔ L'eau comme force motrice

- La navigation

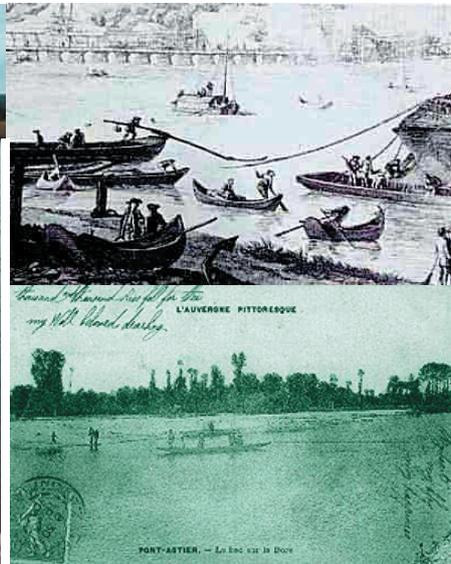
La navigation sur l'Allier et la Dore furent longtemps importantes, et aujourd'hui encore on peut en lire les traces, les noms de rues, de hameaux... D'anciens quais, enrichis, que l'on remet à jour... Ici, le port de La Bresle à Crevant était le port de cette rive. On y transportait principalement du bois et du vin.



Le perré du port de la Bresle à Crevant, remis à jour en 1996.



Commémoration : descente de l'Allier en Sapinière, 1999



Cartes postales et gravures. La navigation sur l'Allier et la Dore.

- Les moulins

L'eau était employée comme force motrice pour les moulins ; en observant la carte de Cassini et en étudiant le terrain on se rend compte que beaucoup de ruisseaux étaient déviés, et leur eau utilisée pour des moulins, huileries, ou farines... L'activité de ces moulins est aujourd'hui abandonnée mais les bâtiments restent.



Ancien moulins de Villeneuve et Dauzat à Culhat. Les dérivations du ruisseau n'existent plus. Les moulins sont aujourd'hui occupés comme habitation ; les mécanismes sont parfois conservés.

Un patrimoine paysager et historique pour ce territoire

→ **L'eau , milieu nourricier**

L'eau se décline alors sous toutes ses formes, rivières, boires, bras morts, étangs, fossés...à chaque écosystème ses espèces inféodées : de poissons, d'amphibiens, d'oiseaux, de mammifères... De plantes (qui servent à différents usages : infusions, constructions, artisanat...)



Les Saumons de l'Allier sont aujourd'hui protégés après avoir nourri les hommes en abondance.



Les Anguilles sont encore nombreuses et recherchées des pêcheurs.



La friture reste un plat très apprécié, et la pêche à la friture un loisir répandu.

→ **L'eau comme « matière première »**

L'eau « matière première » car indispensable pour l'arrosage, l'irrigation, et pour l'eau potable. En effet les problèmes liés à l'eau sont d'une extrême sensibilité. Le milieu ne peut plus à lui seul épurer les eaux usées que nous rejetons, c'est pourquoi il nous faut traiter l'eau (station d'épuration, lagunage...), l'économiser (restriction pour l'arrosage en période de sécheresse...).

La pollution de l'eau a plusieurs origines: les pollutions ménagères, industrielles et agricoles. Le point le plus sensible est peut-être bien celui lié à l'agriculture, plus gros consommateur d'eau.

Notons le lien fort qui unit l'implantation du bâti et la présence de sources, de ruisseaux, de rivières...

Le jardinier récupère l'eau.



Récupération artisanale de l'eau, La Vernelle, Culhat



Abreuvoir, Vinzelles.



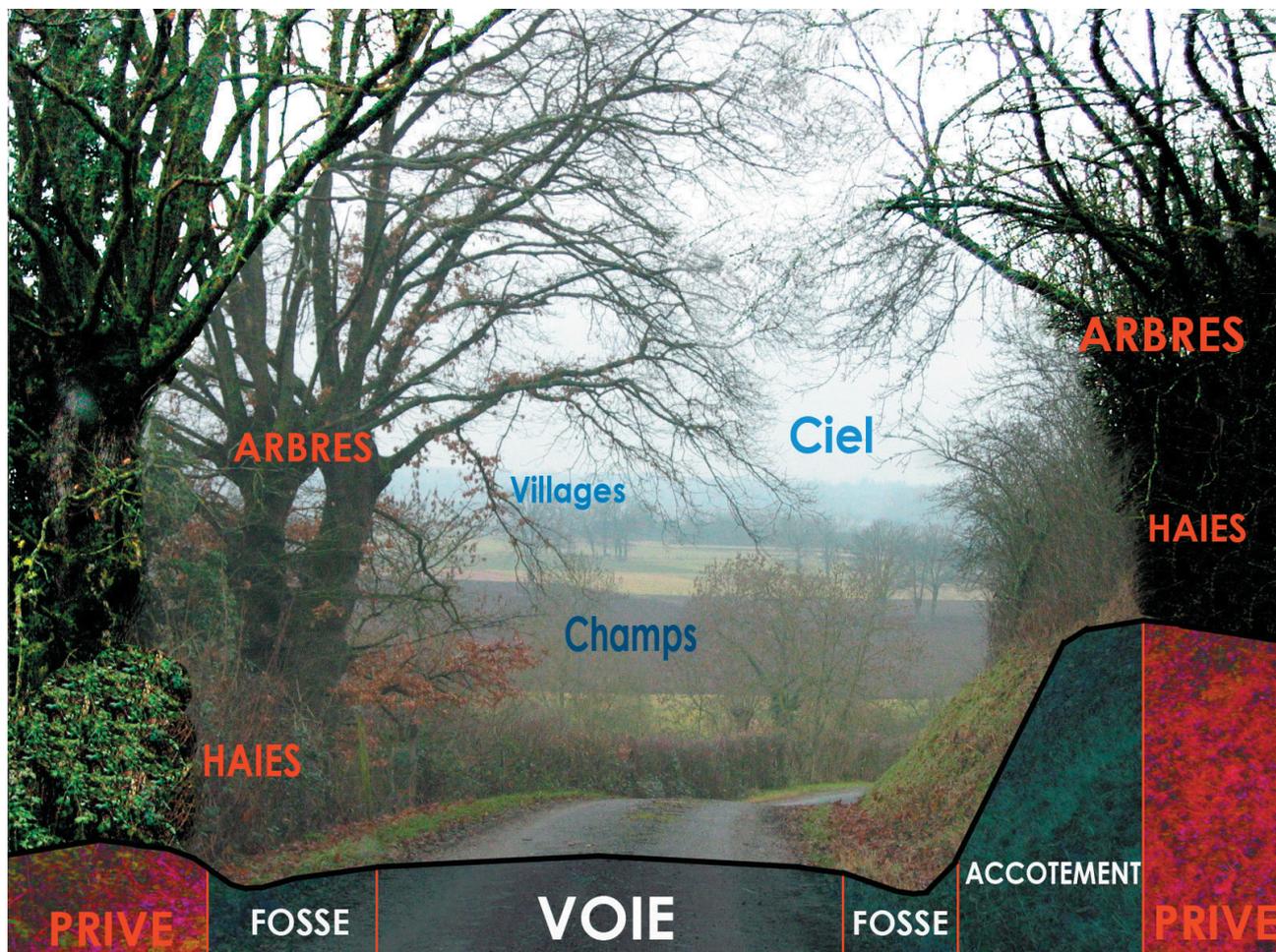
Récupération des eaux des toits : Les Blanchards, Crevant

→ **Nouvelles attentes : l'eau et le milieu naturel**

De plus en plus, le milieu naturel suscite de nouvelles attentes où se croisent des besoins de loisirs dans un cadre naturel et le souci de préserver la biodiversité. Les bords de rivières comme l'Allier et la Dore sont par excellence le lieu de rencontre de ces attentes, parfois contradictoires. ... entre préservation et ouverture raisonnée au public et aux usages. Sans oublier les liens « humains », historiques et imaginaires qui lient l'homme à la rivière.

TRAME VIAIRE

Le paysage vu de la route dépend autant de l'emprise routière elle-même (talus, fossés, dépôts divers...) que des espaces au-delà de l'emprise publique: les espaces privés (clôtures, haies...).



↪ Les tracés : s'adapter aux reliefs et à l'hydrographie.

Les liaisons avec l'extérieur Est Ouest ont toujours été plus faciles que les liaisons Nord Sud. L'autoroute renforce ce caractère.

Les circulations se sont adaptées aux conditions de relief .

Aux voies rectilignes, ancienne voie royale (romaine ?) visible déjà sur la carte de Cassini, dont le tracé fait fi des pentes, s'adjoignent des tracés adaptés aux conditions de circulations motorisées dont les courbes amples cassent les pentes mais rallongent les distances.

Seules les rivières peuvent être considérées comme de véritables barrières sur notre territoire. Pendant longtemps il n'y avait que peu de ponts, plus de bacs, voire de gués.

On observe encore des traces des anciens ponts, souvent détruits, modernisés.

Aujourd'hui les ponts desservent relativement bien le territoire, permettant de relier les principaux bourgs entre eux de manière directe.

↪ Importance des chemins de terre

Notons l'importance des chemins de terres, dits agricoles, ou communaux, qui relient de manière très directe des hameaux ou villages (en véhicules motorisés).

↪ un axe majeur : Rn89-A72

La direction Ouest-Est est très forte mais concentrée à la latitude de Lezoux.

CIRCULATIONS



Certaines zones restent isolées de par leur éloignement, leur situation géographique (phénomène du «rien après», seulement des montagnes). En certains de ces lieux on pourrait aménager des passerelles piétonnes/vélo.

↙ **Abords des routes**

Les abords de la chaussée sont pour la perception des paysages, des espaces stratégiques : ils constituent les premiers plans dans la découverte des paysages depuis la chaussée. Ils peuvent être des facteurs de dégradation paysagère : dépôts, talus rectilignes non traités... etc

Au contraire, certains traitements contribuent à renvoyer des images positives : murs de soutènement en pierres sèches, talus semi-végétalisés...

↙ **Publicités et pré-enseignes**

Les routes à proximité des entrées de bourgs voient proliférer des panneaux publicitaires et pré-enseignes sur leurs abords. S'ils ne sont pas forcément très nombreux, ils ont des impacts non négligeables sur le paysage : perturbation de la lecture du paysage, banalisation des territoires concernés...



Route en forêt, créant une perspective monumentale (Clairmatin, Bort L'étang) et cadrage sur les montagnes réalisé par des arbres en bord de route. (Les Minaux, Crevant).



Route «ouverte», sans plantations, sans haies. (Orléat).

La loi fixe les conditions d'implantation de ces pré-enseignes mais la réglementation existante est peu appliquée, de nombreuses enseignes sont illégales. Toutefois même les panneaux légaux ont un impact paysager, en effet les reculs imposés ne sont pas suffisants pour réduire l'impact.

Les effets dysharmonieux sont dus à :

- ➔ La discordance de supports et de tailles
- ➔ La discordance de couleurs
- ➔ L'occultation d'un arrière plan de qualité
- ➔ La prolifération en des points stratégiques



↪ Traversée des bourgs

Bien souvent le bourg ou le village est directement implanté sur la voie. Le rapport intime entre bâti et voirie s'est modifié au cours du temps. Les constructions anciennes se sont installées en bordure de voie par commodité (accès plus faciles pour les agriculteurs, auberges...) mais ces voies se sont transformées et les élargissements successifs ont conduit la chaussée à se rapprocher de plus en plus des seuils (d'où une dépréciation importante du bâti).



La publicité et les pré-enseignes sont surtout présentes aux entrées de Lezoux et aux arrivées de Thiers. Cependant on retrouve des panneaux isolés à peu près vers chaque activité.



Différents aspects des traversées de bourg: trottoirs, terre plein central et dos d'âne, à Culhat et La Maison Blanche.

Les déviations de bourg

Les cas de Lezoux est typique: le manque de qualité de la déviation ne favorise pas l'attractivité du bourg: plantations hors échelles, publicités et pré-enseignes hétérogènes, pas de traitements des abords, urbanisation peu structurée...

Problématique d'aménagement de la déviation de la RN 89:

La déviation de la RN 89 a recoupé de façon assez incohérente tout le secteur sud de Lezoux. Le développement urbain de part et d'autre de la déviation s'est fait « en tournant le dos » à cette voie dont le statut urbain n'a été que timidement affirmé entre la rue Saint Jean et la rue Saint Martin.

Le résultat en terme de fonctionnalité n'est pas très satisfaisant, de desserte des terrains, ni en terme de lisibilité ou de sécurité des carrefours qui doivent, de plus, s'adapter aux projets de développement de l'urbanisation.

Le résultat en terme d'image de la ville et du paysage est lui aussi très hétérogène (architecture, habitat, activités, clôtures, plantations...) L'espace public est peu aménagé et le traitement des délaissés est sommaire.

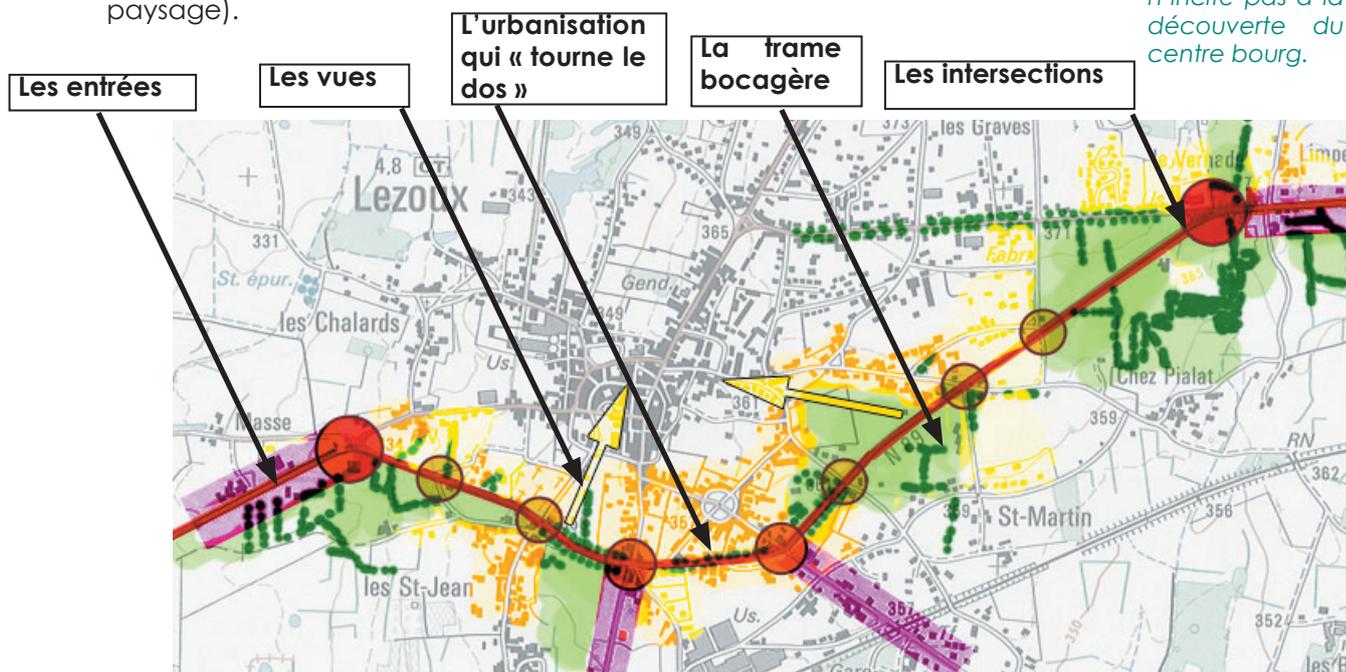
Les entrées de Lezoux par cette déviation sont **destructurées**, publicités, pré-enseignes...

La déviation actuelle devrait «attirer» le visiteur, l'inciter à rentrer dans le bourg, par des images urbaines de qualité. Elle devrait aussi devenir un véritable boulevard urbain, cohérent, sécurisé.

Pour ceci, il faudra tenir compte de l'urbanisation (effet vitrine, nuisances...), des carrefours (fonctionnalité, sécurité, «balisage»...), de l'emprise de la voie et des délaissés (créer une cohérence dans le paysage).



La déviation de la RN 89 à Lezoux manque d'identité; elle est «banale» et n'incite pas à la découverte du centre bourg.



➤ L'autoroute A72 Clermont-Thiers

Les perceptions du paysage depuis l'autoroute sont fortement conditionnées par les bas côtés (déblais remblais) et par les traitements paysagers aux abords de la voie, mais aussi par les plans immédiatement proches.

🔗 Une autoroute qui crée son paysage

Le tracé de l'autoroute est à l'échelle du grand paysage, mais pas à celle du paysage intime. Son paysage est technique : talus, échangeurs, glissières de sécurité...

L'exemple du site de Ligonès est éloquent : le tracé coupe le domaine en deux, et la nouvelle sortie ignore l'axe régulateur Nord Sud...

Les vues sur le territoire depuis l'autoroute sont réduites.

La situation en déblai ou les nombreuses séquences à travers bois créent une ambiance plutôt renfermée, une sensation de clos. Ainsi lorsque le paysage s'ouvre, les vues n'en sont que plus agréables.

Si les paysages que l'on découvre sont représentatifs du territoire (Chaîne des Puys, forêts, bocage, Allier, montagne Thiernoise...), les traitements paysagers et architecturaux des aires sont médiocres, banals et en décalage par rapport aux paysages.

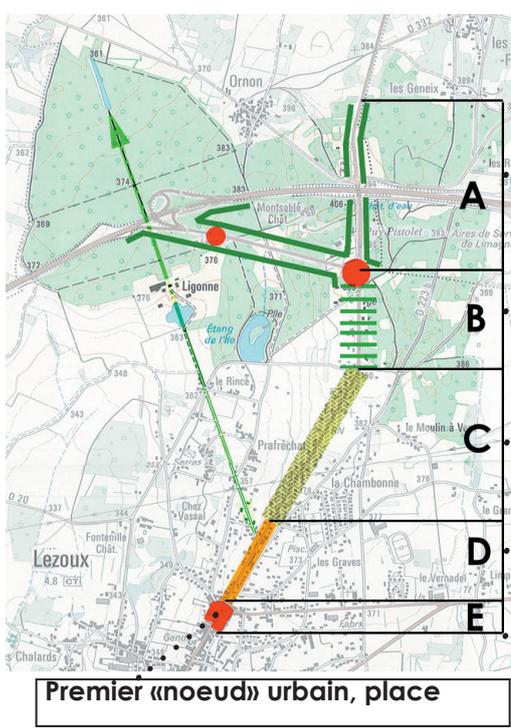
🔗 Une nouvelle sortie, porteuse d'avenir

La sortie relie Lezoux à Clermont Ferrand en 15 minutes. Cette sortie sera une des principales entrées dans Lezoux, celle des circulations lourdes...

Ainsi, la manière où l'on arrive au centre bourg doit être traitée avec le plus de finesse possible.

Quelle transition entre les forêts et le centre? Quel développement urbain?

Quelles séquences paysagères?



- Importance visuelle des talus et de la lisière forestière

-Fort impact du rond-point et de la future ZA
-Premières habitations de type pavillonnaire

-Zone d'habitat lâche
-Importance des percées visuelles à travers les jardins...
-Problème d'homogénéité

-Densification de l'habitat pavillonnaire
-Problème du traitement des abords, chicanes, trottoirs roses, bande verte, accompagnement végétal...

-Habitat plus ancien, perception du centre bourg
-Ambiance urbaine, problèmes de stationnement...



Ligonès, le Versailles Auvergnat a été coupé en deux de manière radicale.



Clermont-Thiers : 34 minutes, 43 km.

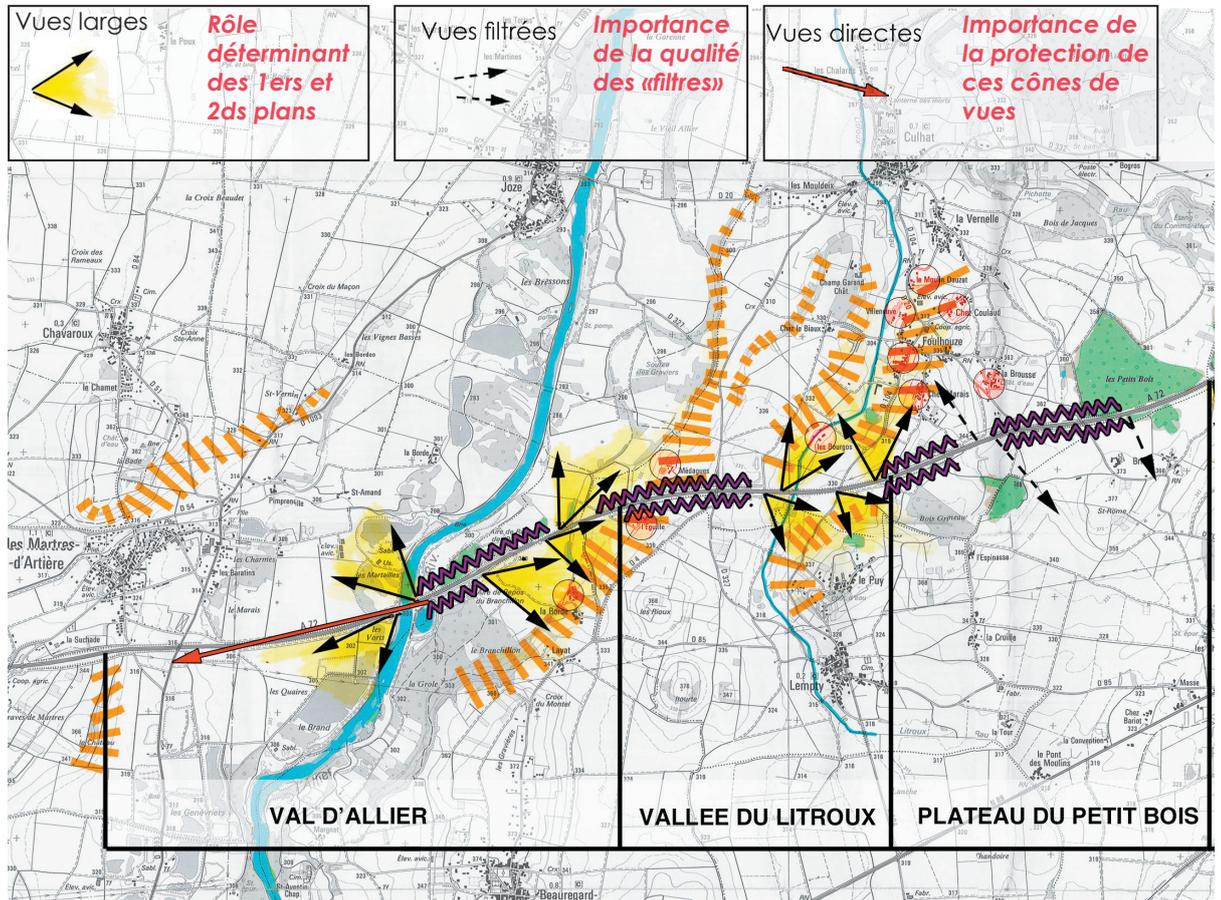


Arrivée à Thiers.



Franchissement de l'autoroute.

ANALYSE DU RAPPORT AUTOROUTE/TERRITOIRE



Les paysages perçus depuis l'A 72 sont **variés**: vues larges, filtrées ou directes. Cependant les passages où le paysage ne dépend que du talus autoroutier (déblais...) sont nombreux. Le rythme du trajet est créé par la **succession d'ouvertures et de fermetures** qu'il est important de maîtriser car l'autoroute peut être une **bonne vitrine du territoire**.

➔ La route nationale RN 89

Actuellement, les routes nationales sont du rôle de l'état. D'ici 2008, beaucoup vont passer au département, dont la RN 89 (2008).

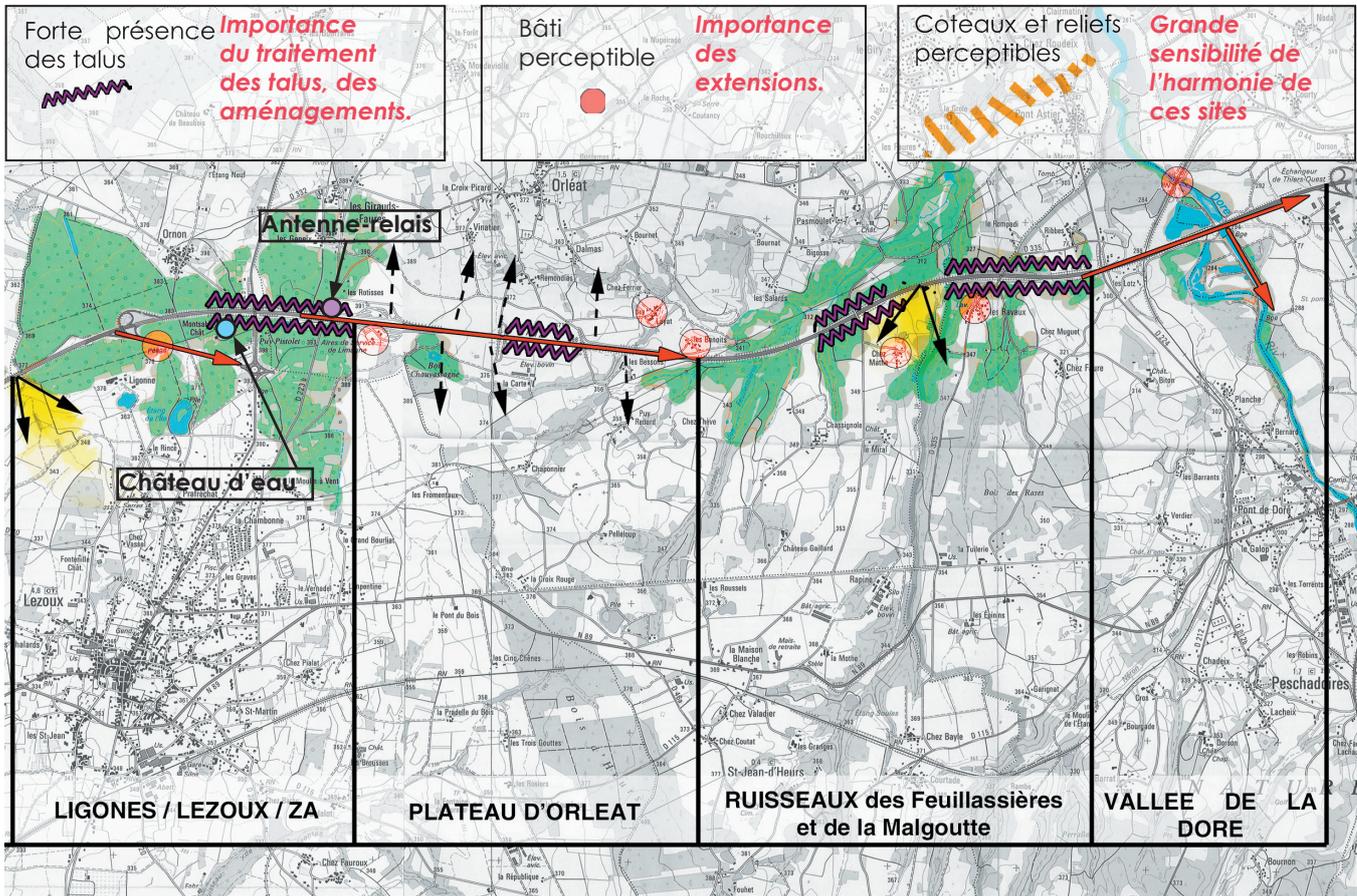
La RN 89 reprend un très vieil axe existant déjà dans la carte Cassini avec des adaptations locales. Elle a toujours été un axe déterminant pour ce secteur .

Elle offre des séquences paysagères diversifiées :

- Secteur de plaine de Limagne avec des larges vues latérales ; avec des points de vues lointains vers Pierre-sur-haute et la Chaîne des Puys ; cette séquence brève était autrefois bordée de peupliers , aujourd'hui retirés pour des raisons de sécurité.
- Traversée de Lezoux : par endroit des vues sur une trame bocagère interstitielle qui accompagne favorablement les développements pavillonnaires
- Une séquence plus sinueuse au milieu du bocage, (« déviation de la voie Royale ») avec des échelles de perception plus réduites et quelques rares vues lointaines .



La RN 89 possède de grandes lignes droites rapides et dangereuses ; Entre Lezoux et Chignat. Le traitement des abords peut paraître insuffisant, la large vue incite à la vitesse. Il existe des abris bus réalisés par le Conseil Général à différents points de la RN.



➔ Les routes départementales

Elles sont sous la responsabilité des départements pour la chaussée (DDE). Les trottoirs sont la responsabilité des communes. Les départementales sont plus nombreuses et relient l'ensemble des villages entre eux sans réelles difficultés, offrant même des ambiances pittoresques, des vues, des contacts directs avec les bourgs.

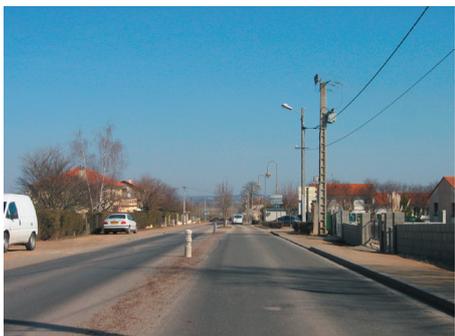


Photo de gauche: La route Lezoux-Courpière reprend le tracé de la voie Romaine Lezoux-Lyon.

Photo de droite: Au Minaux, Crevant Laveine, grâce aux arbres, la route offre de superbes cadrages sur les montagnes.



Les traversées de bourg sont souvent problématiques et voient se proliférer des éléments dysharmonieux de mobilier, La Croix Mozat, Crevant.



A Moissat, les deux villages sont liés par des départementales; La qualité des bourgs mérite un traitement plus délicat des traverses.

📍 La petite route

📍 Dans le bocage

Ses routes sont considérées comme un capital paysager qui peut apporter un atout pour des activités de loisirs (vélo...). Ce capital peut être menacé davantage par les méthodes d'entretien des bords de routes que par des bouleversements importants des paysages. En effet les méthodes d'entretien employées peuvent fragiliser les arbres, épaissir les dépôts de végétations en bas de tronc et ainsi opacifier les bords de la route.



Les arbres, cadrent des vues. Il s'agit d'une vraie scénographie. Culhat, Le Biaux.



Les arbres anciens en bord de route apportent un charme indiscutable: Châtaigniers à Ravel.



L'alternance de haies et de prairies ouvertes crée des paysages variés et plaisants, Gravière, Bort L'étang.



Les arbres remarquables devraient être protégés car ils créent l'ambiance de la route, Clairmatin, Bort L'étang.

📍 Dans la plaine, les champs



La route de plaine est rarement plantée, et s'ouvre sur les paysages lointains, Puy d'Itourte, Culhat.



Souvent ouverte, elle incite à rouler vite malgré ses dimensions restreintes, le marais, Seychalles.

➤ Les chemins de terre

Le territoire est parcouru par un dense réseau de chemins, hérités pour la plupart d'anciens chemins ruraux qui reliaient les villages entre eux et assuraient la desserte des terres agricoles. Ce sont de véritables éléments d'identité avec la présence de haies et d'arbres en bordure.

Si certains tendent à perdre leur vocation agricole, ils sont aujourd'hui le support d'itinéraires de petite ou de grande randonnée, véritables vecteurs de découverte des paysages : progression lente, traversée des terroirs et des villages...

➤ Dans le bocage

Ils sont en général en bon état, stables, solides. Ils remplacent souvent les routes goudronnées, créant d'efficaces raccourcis.

Ces chemins sont en général anciens, le remembrement ayant regroupé les parcelles en conservant les anciens chemins.

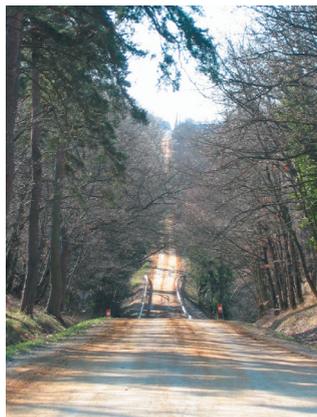


Photo de gauche : Alignement dans le bocage à Codignat, Bort L'étang.

Photo de droite : L'ancienne voie royale au relief prononcé n'est que peu mise en valeur, St Jean d'Heurs.

Photo de gauche: Souvent le chemin succède à la route de manière très naturelle. Les Echelettes, Bulhon.



Photo de droite: Vieux chemins à Vinzelles. La majesté des arbres crée une ambiance remarquable



➤ Dans la plaine, les champs

Ces chemins sont en général plus récents, redessinés lors des remembrements en ligne droite le long des fossés de drainage.

Ils ne sont presque utilisés que par les agriculteurs.



Chemin agricole à Seychalles. La terre noire très collante rend la circulation difficile par temps de pluie.



Dans ces anciens marais les chemins suivent souvent les larges fossés de drainage, Seychalles.



Chemin agricole à Moissat. Le chemin a été empierré ce qui facilite les circulations.

↳ **En bord de rivière**

Les chemins sont plus irréguliers, soumis aux crues. Il leur arrive même parfois d'être déviés chaque année, lessivés.

Ces chemins sont attractifs pour la population locale ou externe : promeneurs, VTT-istes .. par contre les continuités ne sont pas toujours assurées notamment au bord de la Dore : de plus en plus il semble que des propriétaires privés aient fermé leur propriété jusqu'à la rive, gênant les continuités. Le chemin cycliste qui allait de Courpière à Thiers a été ainsi interrompu.



Les chemins en bord de rivières sont souvent parsemés d'embûches ; ils évoluent rapidement en fonction des crues. (Vinzelles, et Crevant, La Terrasse Basse). Ils peuvent être qualifiés de « temporaires », « en mouvement ».

↳ **Sur les terrains à pente forte :**

La forte pente et les terrains pierreux accentuent les effets de l'érosion. Il est primordial de drainer les eaux avec des rigoles là où les eaux abîment les chemins.



Exemple de rigole de drainage dans la vallée du Néron, Peschadoires.



Descente du Puy de Ravel, équipée de rigoles et de fossés, Bort L'étang.



Descente du Puy de Courcourt, fréquemment raviné, Seychalles.

➔ **Les circuits piétons balisés**

Du point de vue des techniciens de la randonnée; les valeurs fortes qu'offre cet espace sont les forêts de feuillus, l'Allier, la Dore. Ce secteur peut être considéré comme une alternative aux espaces de montagnes lors de la mauvaise saison.

Le maillage par des circuits de randonnée reflète l'intérêt du territoire.

Plusieurs circuits ont été mis en place :

- Des circuits inscrits au PDIPR c'est à dire balisés entretenus par le Conseil général . Notons toutefois qu'aucun d'entre eux ne longe l'Allier ni la Dore; et que le Conseil Général ne souhaite pas prendre en charge de nouveaux itinéraires.
- Les circuits balisés et suivis par Chamina mais entretenus par les communes (ce partage des prestations est inscrit dans une convention; toutefois le partage des charges et des responsabilités est encore l'objet de conflits) . Une partie de ces circuits sont inscrits au PDIPR.
- Des circuits balisés et suivis par le "Randonnée En Livradois Forez" ; dans le territoire du PNR. Ces circuits (Ravel, Culhat) sont par ailleurs inscrits au PDIPR

Un potentiel certain mais des craintes de la part des communes (concernant l'entretien) et des propriétaires privés (concernant les responsabilités civiles et pénales)

On le voit la situation est assez complexe. Il est à noter que ces circuits sont accessibles et édités dans différents topoguides mais qu'aucun topoguide ne regroupe l'ensemble des circuits de ce secteur.

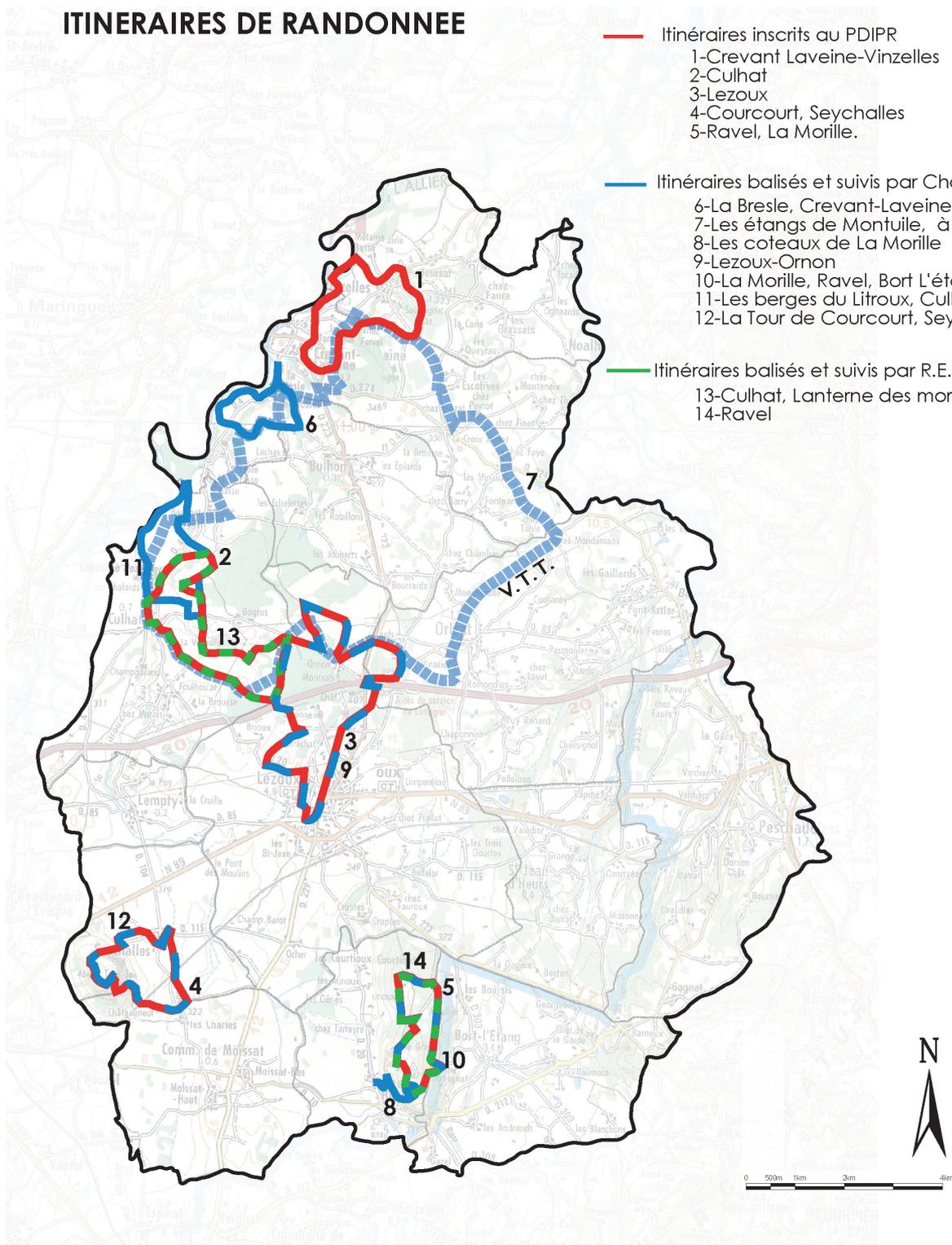
On remarque que la partie Est du territoire ne possède pas d'itinéraires de randonnée inventoriés malgré la qualité de ces paysages (orléat, Peschadoires, Saint Jean d'Heurs, Bort L'Etang).

ITINERAIRES DE RANDONNEE

- Itinéraires inscrits au PDIPR
 - 1-Crevant Laveine-Vinzelles
 - 2-Culhat
 - 3-Lezoux
 - 4-Courcourt, Seychalles
 - 5-Ravel, La Morille.

- Itinéraires balisés et suivis par Chamina:
 - 6-La Bresle, Crevant-Laveine
 - 7-Les étangs de Montuile, à VTT
 - 8-Les coteaux de La Morille
 - 9-Lezoux-Ornon
 - 10-La Morille, Ravel, Bort L'étang
 - 11-Les berges du Litroux, Culhat
 - 12-La Tour de Courcourt, Seychalles

- Itinéraires balisés et suivis par R.E.L.F.:
 - 13-Culhat, Lanterne des morts
 - 14-Ravel



Données mises à jour d'après le diagnostic de l'OPAC

Une définition de géographe du paysage : « reflet d'une structure sociale sur un territoire »

Aborder le paysage et l'architecture c'est aussi envisager les évolutions sociales et économiques

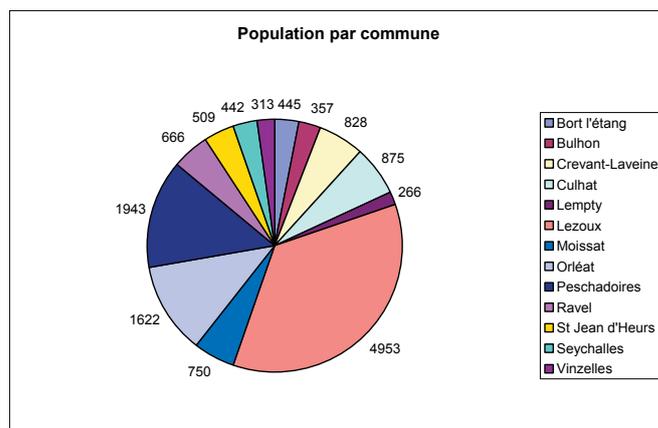
➔ Une population en nette croissance

Les treize communes de la Communauté de Communes « entre Dore et Allier » **comptent 13969 habitants** en 1999.

On note une densité assez faible de **67 habitants/km²**, la densité dans le département est de 76 hab/km².

Répartition de la population par commune par rapport à la Communauté de Communes:

COMMUNES	N O M B R E D'HABITANTS
Bort l'étang	445
Bulhon	357
Crevant-Laveine	828
Culhat	875
Lempty	266
Lezoux	4953
Moissat	750
Orléat	1622
Peschadoires	1943
Ravel	666
St Jean d'Heurs	509
Seychalles	442
Vinzelles	313
Total Communauté de communes	13969



La commune de Lezoux regroupe 35.5% de la population du secteur. Celles d'Orléat et de Peschadoires 25.5%.

A elles seules, ces 3 communes représentent presque les 2/3 de la population de la Communauté de Communes.

Evolution de la population par commune :

Communes	1882	1 990	1999
Bort l'étang	1018	410	445
Bulhon	546	363	357
Crevant-Laveine	1249	764	828
Culhat	1444	849	875
Lempty	384	234	266
Lezoux	3655	4 819	4953
Moissat	?	644	750
Orléat	1332	1 569	1623
Peschadoires	1132	1 856	1943
Ravel	?	599	666
St Jean d'Heurs	463	505	508
Seychalles	810	427	442
Vinzelles	727	308	313
Total Communauté de communes	?	13 347	13969

Depuis 1968, les communes ont connu une **très forte croissance de leur population**, et prennent de plus en plus le statut de «deuxième couronne de l'agglomération clermontoise (et thiernoise); elles sont de plus en plus «péri-urbanisées», c'est à dire conquises par **des habitants venant de la ville avec des modes de vie citadins**.

La population de la Communauté de Communes a augmenté très fortement entre 1982 et 1999 de +12 % ; tandis que celle du Puy de Dôme n'a évolué que de 1.7% sur la même période.

Cette évolution est plus sensible dans les petites communes telles que Moissat, Ravel, Culhat et Saint Jean d'Heurs, que dans la commune centre : Lezoux.

Notons également une tendance au **vieillissement de la population** à surveiller. Le secteur compte 32% de personnes de moins de 30 ans, avec une tendance à la baisse (2.4% entre 1990 et 1999).

La population est plutôt vieillissante, 26% de 60 ans et seulement 22% de moins de 20 ans.

Aspects sociologiques :

Ils semblent que les habitants du secteur soient surtout des employés et des salariés.

Environ 21% de la population n'a aucun diplôme et 4% un diplôme d'enseignement supérieur.

25% de retraités, dont beaucoup étant d'anciens exploitants agricoles.

Cela se traduit par un type d'extensions pavillonnaires modestes, mais qui consomment beaucoup d'espace

Il s'agit donc d'une population à revenus moyens, dont il faut tenir compte pour les services et équipements.

Ce qui se traduit par d'autres formes d'habitat

Notons que Peschadoires et Orléat constituent les zones résidentielles de prédilection pour les cadres de l'industrie thiernoise.

Ce type de développement est exclusivement basé sur les facilités de déplacements, elles mêmes accrues par l'ouverture de l'autoroute .

Ce type de vie satisfait les actifs, en revanche les jeunes non ou peu motorisés et les personnes âgées se retrouvent à l'écart des lieux de vie.

➔ Types de logements et Tendances d'évolution du nombre des permis.

Le **nombre de logements est en nette croissance**, surtout depuis 1990. La proportion de résidences principales est forte, 87.5%, le parc locatif social, faible, 2.2%, le taux de vacance faible, 6.1%.

Le parc de logement peut être qualifié de récent avec environ 35% de constructions entre 1975 et 2000, contre 24% dans le Puy de Dôme.

On observe une pression foncière forte dans certaines communes, très attractives pour la population de l'agglomération clermontoise, mais sur l'ensemble de la Communauté de communes, la pression est assez relative et correspond à sa situation géographique, à la marge de l'aire péri-urbaine de Clermont-Ferrand/Thiers.

Il existe des disparités importantes, en fonction :

- de l'accessibilité (temps de trajet village-ville)
- du paysage de la commune (bocage ou plaine, villages ou hameaux, site pittoresque...)
- de la politique de développement de chaque commune (favorable ou non à l'accueil de nouvelles populations...)

Ainsi on distingue 4 groupes de communes :

☞ **Centre attractif : Le bourg**

Lezoux

☞ **Attractives prédominantes :**

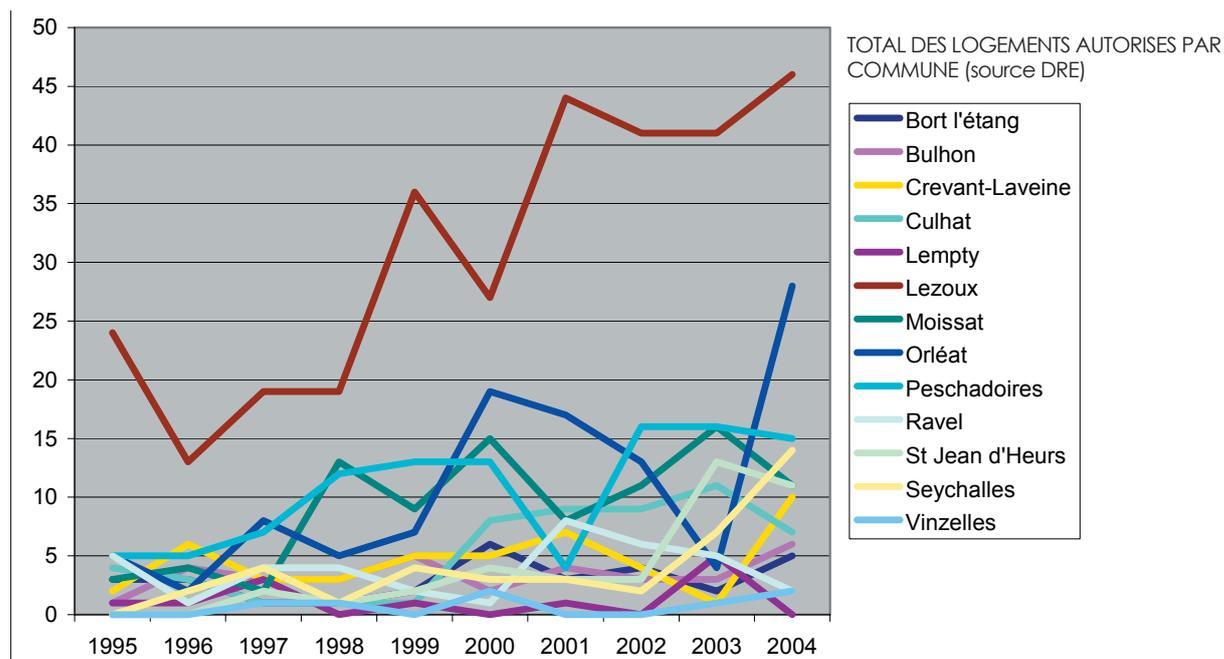
Orléat, Peschadoires, Moissat

☞ **Les émergentes :**

Culhat, Seychalles, St Jean D'Heurs, Bort L'Etang, Ravel, Crevant Laveine

☞ **Les communes moins concernées**

Vinzelles, Bulhon, Lempty



Un risque certain de banalisation des paysages

Les hameaux sont très convoités, pour leur calme, leur tranquillité, leurs paysages et surtout le coût faible des terrains. De plus, l'urbanisation actuelle relativement étalée, de faible densité, attire les nouveaux habitants. Il y a un décalage entre le monde agricole qui est en mutation et le monde péri-urbain qui reconquiert les espaces libres.

Élévation du prix du foncier à construire ; Prix moyens en Euros :

	2 001	1998	Evolution %
Terrains à bâtir m2 de terrain, €	15	12	29,4
Maison individuelle, €	120 000	90 000	40,0
Loyer d'une maison prix mensuel, €	650	500	28,6

Les prix du marché varient entre communes, plus élevés à Lezoux qu'à Vinzelles, où ils atteignent parfois des niveaux assez proches de ceux de l'agglomération Clermontoise.

Il a été proposé pour **favoriser la mise sur le marché d'un patrimoine trop longtemps abandonné**, d'aider les propriétaires à entretenir ou rénover ce patrimoine, dans le cadre d'**OPAH** par exemple (Opération Programmée D'Amélioration de l'Habitat).

☞ **Activités**

Il a été mis en évidence par l'étude de l'OPAC :

- Un besoin de plates-formes de 5000m2, pour pallier le déficit dans le secteur de Thiers,
- Le bassin Thiernois, n'offre plus de zones d'activités libres, c'est donc sur le territoire de la Communauté de Communes où le relief et les infrastructures routières sont attractives, que de nouvelles entreprises peuvent s'installer.

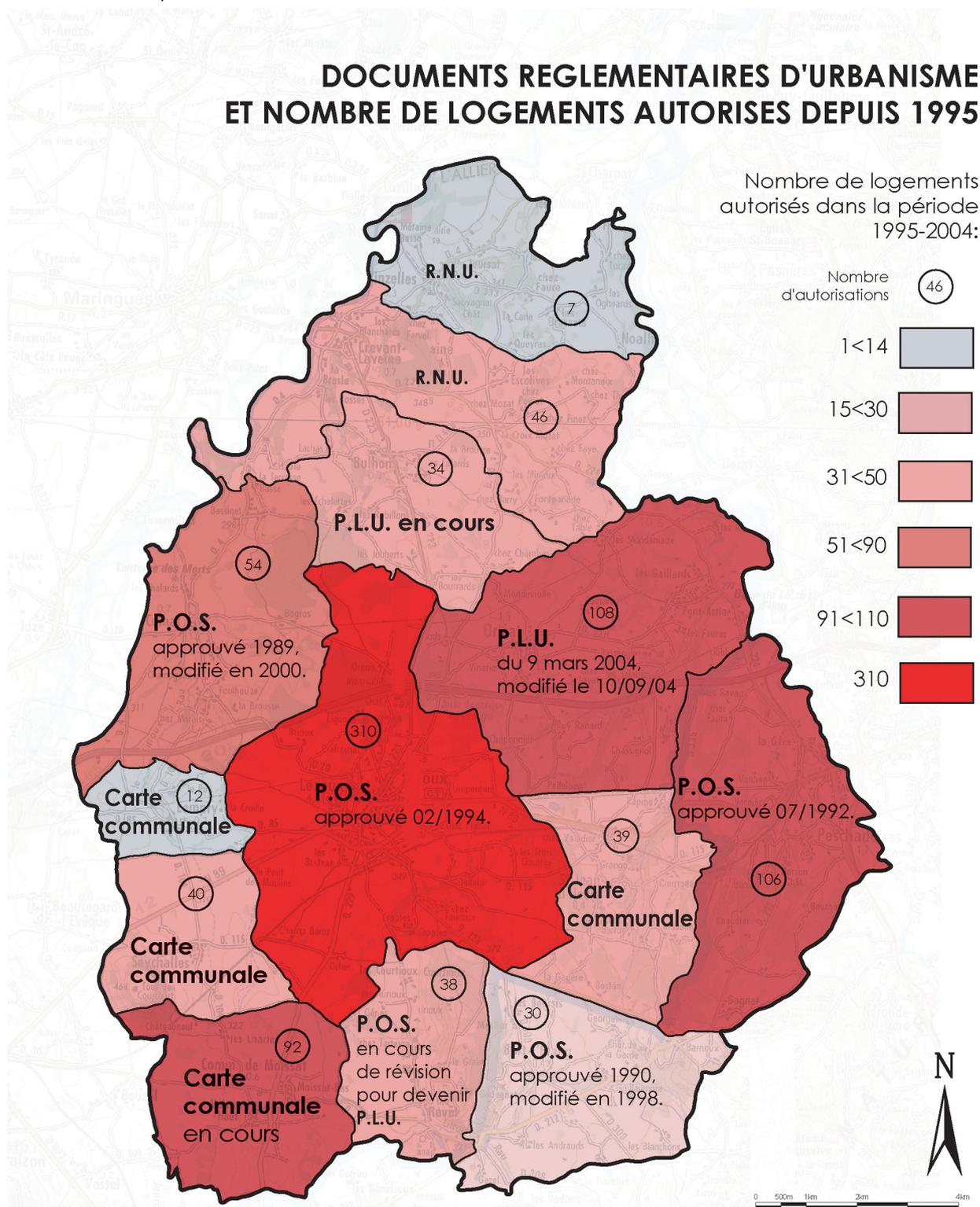
Pour aller en ce sens, la réalisation de la **nouvelle sortie d'autoroute à Lezoux** est accompagnée d'un projet de **Parc d'Activités** accompagné d'une démarche promotionnelle. Espérons que ces projets ne dénaturent pas l'existant, à l'image du château de Lignes doucement mais sûrement oublié...**un renouveau de Lignes?**

➔ **Etat des documents d'urbanisme en regard de la pression constructive**

Il est intéressant de comparer la pression constructive (logements autorisés, tous types confondus) de ces 5 dernières années et l'état d'avancement des documents d'urbanisme.

On remarque que Moissat possède un nombre de logements autorisés relativement élevé et on peut se demander si une carte communale est un document d'urbanisme assez poussé

DOCUMENTS REGLEMENTAIRES D'URBANISME ET NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISES DEPUIS 1995



LE TOURISME : LIEN AVEC LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Données mises à jour d'après le diagnostic de l'OPAC

Le tourisme est un **moteur économique**, mais il est aussi **le résultat d'une réflexion** aboutie **sur le cadre de vie**. En effet, en fonction des options choisies, le territoire doit présenter une image sensée être attractive à l'extérieur de ce territoire, mais aussi en son sein. Or, le territoire de la Communauté de Communes entame seulement cette réflexion.

➡ Un territoire à grandes potentialités touristiques :

Le territoire de la Communauté de Communes possède des éléments de patrimoine culturel, architectural et naturel, peu connus ou insuffisamment mis en valeur : archéologie, églises, croix, rivières, châteaux, poteries, forges...

➡ Un faible développement du tourisme :

- Insuffisance de mise en valeur des patrimoines
- Manque de valorisation actuel de l'archéologie (céramique...)
- Offre limitée en hébergement surtout de groupes (gîtes, chambres d'hôtes)
- Manque d'un Office de Tourisme.

➡ Le secteur a de nombreux atouts à développer :

↙ **La situation géographique**

- Proximité de Thiers, Vichy, Clermont
- Parc Livradois Forez

↙ **Des structures**

- Musée
- Château de Ravel, Beaubois, Montagne, Sauvagnat, Ligones (tour des châteaux)
- Base de loisirs de Pont Astier
- Berges de l'Allier et de la Dore
- Bons restaurants : Codignat, 3 Canards, les Voyageurs, Eliotél
- Paysages et architecture typique : pisé, pigeonniers, bocage, pépérite...

↙ **Des animations :**

- Fête de la batteuse à Bulhon
- Marché des potiers à Ravel
- Moissons de l'art à Moissat
- Fête des plantes et des jardins à Lezoux
- Concerts des automnales
- Concours hippique et de saut d'obstacles à Seychalles (...)

➡ Les axes touristiques à développer sont nombreux :

↙ **Tourisme de savoirs-faire**

- Travail de la terre
- Travail du cuir
- Coutellerie
- Cannes

↙ **Tourisme industriel**

- Laiterie Garmy
- Coutellerie Le Fidèle
- Musée de la canne

↙ **Tourisme vert**

- Randonnée
- Berges des rivières Dore et Allier
- Hébergement rural de caractère

Un lien fort à développer entre économie touristique, paysage, rénovation et mise en valeur du bâti, des villages ...

EPOQUE GALLO-ROMAINE :

➔ Installation des Romains

On peut distinguer plusieurs vagues d'établissements gallo-romains ; d'abord un courant d'installation sur les hauteurs (plateaux, buttes isolées, replats de versants), ensuite un second type sur les buttes ou plateaux aux sols légers, avec prédilection pour les pentes douces du côté Sud ou les petits bassins le long des vallées.

Une mise en valeur progressive du territoire s'opère aux I^{er} et II^{ème} siècles, faisant s'interpénétrer les divers types d'agriculture ancienne et nouvelle, mais aussi aboutissant à des aménagements fonciers (marais de Limagne) et à des modifications importantes dans les structures de l'habitat.

Dans les régions de Plaines (Val d'Allier), sur les plateaux, les domaines sont assez nombreux.

➔ Essor de l'économie, Lezoux centre de poterie sigillée

Lezoux était un des plus grands centres de production de poteries sigillées de l'Empire Romain. Ses productions se retrouvent dans toute l'Europe. L'Allier était la principale voie de transport au départ du site.

Le développement de petits bourgs ruraux ont été semble t-il un des éléments essentiels de cet essor de l'économie de cette période.

Avec ceci, la mise en place ou la réfection d'un réseau de voies : *la voie Romaine Lyon-Clermont qui passant à Lezoux, prenait la direction de Courpière, pour éviter les gorges de la Durolle ; puis passait au sud du Grûn de Chignore.*

➔ Villas et « habitat paysan aggloméré »

Il est difficile de retracer ce que devait être le bourg de Lezoux à cette époque. Tout ce dont on est sûr, c'est de son importance commerciale, de son rayonnement sur l'extérieur et de son étendue. A coté de ce bourg, on peut différencier deux grands types d'utilisation du sol et d'habitat :

1-les grands domaines, appelés « villae », dont les terres étaient réparties entre des zones de cultures « ager », des forêts (« sylva » qui servait à l'approvisionnement en bois et à la chasse), des landes (« saltus ») situées généralement sur les pentes boisées avoisinantes pâturées . Les villas étaient d'une très belle architecture, et d'un grand raffinement, avec jardins... L'habitat était très dispersé.

2-Les agglomérations des colons et des paysans indépendants, qui travaillaient sur de petites exploitations appartenant aux propriétaires des grands domaines. Cet habitat paysan s'oppose à la « villa », et est constitué d'éléments périssables,...

MOYEN-ÂGE ET TEMPS MODERNES

Après les années 200 s'accélère un processus de dislocation de l'empire romain et de ruptures dans l'autorité de l'état.

➔ Apparition des seigneurs et regroupement autour des châteaux

Quelques faits marquants :

- Constitution d'une noblesse sénatoriale, classe héréditaire pourvue de titres et de privilèges. Ces « maîtres de terre », en arrivent à cumuler, et à devenir maître de véritables citadelles attirant autour d'elles toute une population de serviteurs et de paysans.

- Les invasions successives des « Barbares », l'instabilité économique... L'insécurité grandissante, les habitants se regroupèrent et construisirent des protections efficaces contre pilleurs et envahisseurs. Jusqu'au XIème siècle ce furent des châteaux en bois, puis, des châteaux médiévaux en pierre.

A la fonction de protection s'ajouta rapidement une fonction religieuse et économique. Les châteaux devinrent des sortes de centres administratifs et les villages ont tendance à se grouper autour.

C'est un peu plus tard (XIV^e) que devant les incertitudes des temps et les attaques de bandes dévastatrices, que les villageois s'organisèrent en «Forts» (Seychalles, Moissat) : des ensembles fortifiés resserrés où chacun avait une petite place de replis et de stockage. Ces forts sont aujourd'hui en partie détruits, l'étroitesse des rues et des constructions les rendent difficiles à restaurer.

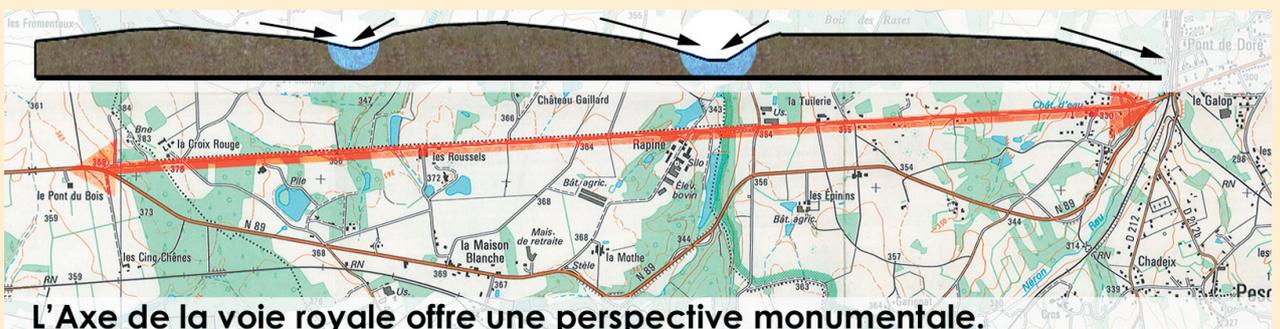
Dans un décor d'épidémies et de guerres l'économie seigneuriale a bien du mal à assurer la nourriture des familles. Fuyant les épidémies certains villages se déplacent et se reconstruisent à quelques distances des anciens villages décimés.

➤ Routes royales, défrichements, et assainissements

Vers 1733 l'aménagement des routes royales intéresse particulièrement les populations paysannes, dans la mesure où elles participent aux fournitures de pierres, matériaux, aux corvées... Cette nouvelle contribution fiscale en nature grève assez lourdement les unités d'exploitations. Les défrichements et l'assainissement des marais –fortement engagé au XVII^e siècle et après - est lui aussi édifiant ; les droits de paissance étaient lourds pour les petits paysans, or ce sont surtout les gros propriétaires, les notables ruraux, ou des bourgeois disposant de capitaux qui bénéficient des aides.

C'est également peu de temps avant la révolution qu'a été construit le Château de Ligons.

A l'Est de Lezoux on observe une ancienne voie royale, (souvent appelée voie romaine, alors qu'elle n'en est pas). Cette voie est une structure très forte dans l'organisation du territoire. La RN 89 passe par un autre tracé, afin d'éviter les pentes trop fortes.



L'Axe de la voie royale offre une perspective monumentale.

AU XVIII : LE SIECLE DES CHANGEMENTS

➤ Une Limagne riche, parfaite Arcadie ?

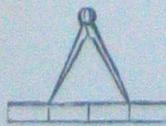
Peu avant la Révolution, on peut imaginer une province ponctuée de châteaux. On aperçoit en effet sur la carte ci contre, les principaux regroupements, autour des châteaux. Certains ont disparu, d'autres existent encore.

On peut aussi trouver des écrits aux airs « virgiliens » description du paradis de la campagne Lezovienne. (Bibliothèque du Patrimoine à Clermont-Ferrand).

CARTE DE LA LIMAGNE D'AUVERGNE.



La partie d'Auvergne qui est appelée ALIMAGNE, pour l'abondance des alimens qu'il y a, selon l'opinion d'aucuns, LIMAGNE, à cause des franges, & terre grasse, contient environ 20 lieues de longueur, & de largeur presque 8, depuis le pont de la vieille Brioude jusques à Gannat. Mais nous voulons seulement représenter la partie plus fertile, & plus habitée, l'avons compris en 8 lieues de longueur, & bien près de sept de largeur, en comparant les villes, les bourgades de telle mesure, que voyez ce dessin. Car il est fort difficile, & quasi impossible de la mesurer parfaitement, à cause de l'amas des mons & vaux, & des circuits tortus dudit lieu. Lequel abonde en blé & légumes, vin, miel, bétail, safran, bois, nou, herbage, pâturage, fontaines, bains chauds, étangs, rivières, chauds, mine d'argent, maisons nobles, forteresses, & de marchandises.

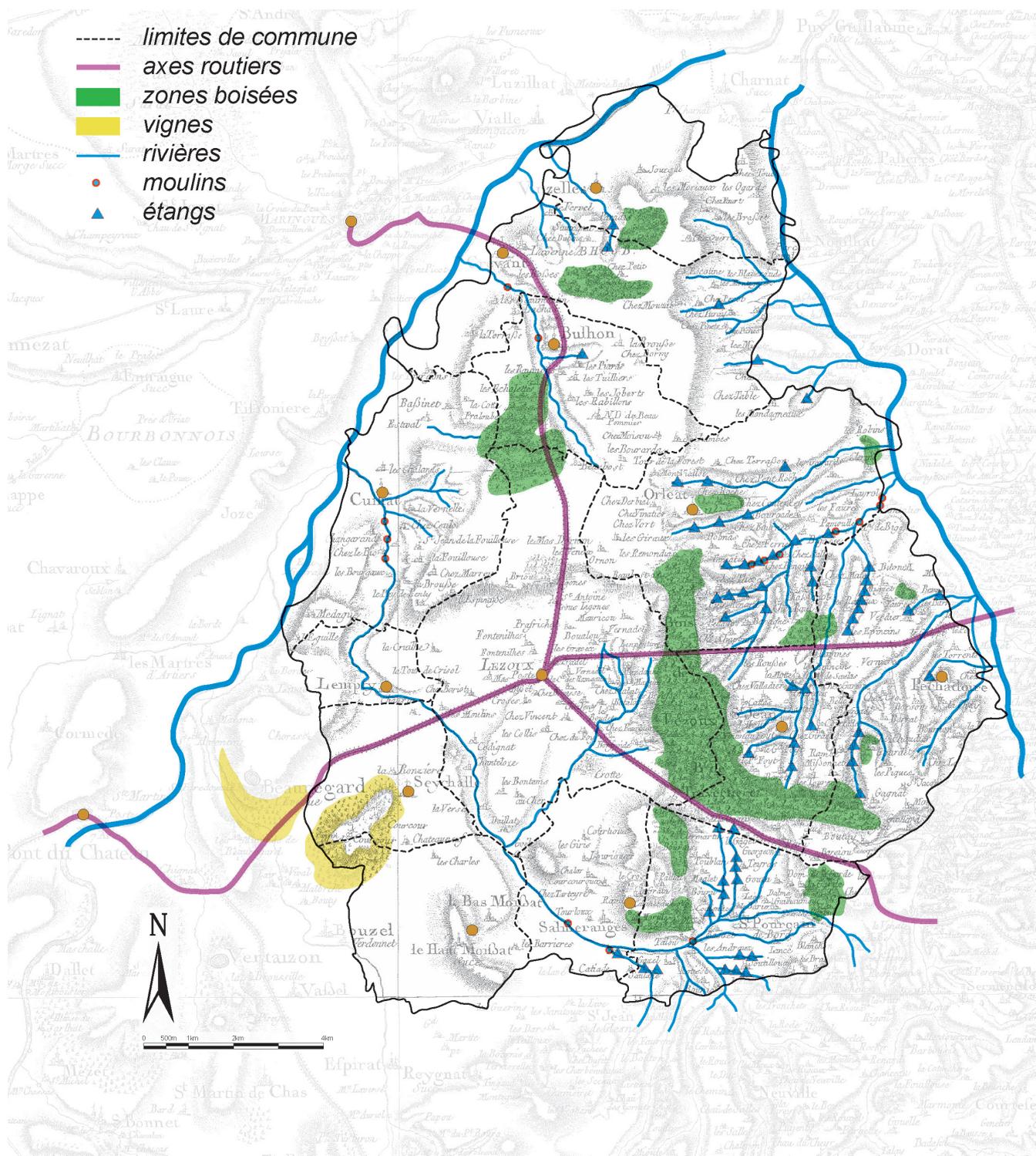


PANTON METRON ARISTON.

« La partie d'Auvergne qui est appelée ALIMAGNE, pour l'abondance des aliments qu'il y a, selon l'opinion d'aucuns, LIMAGNE, à cause des franges, des terres grasses, contient 20 lieues de longueur, de largeur presque 8, depuis le pont de la vieille Brioude jusqu'à Gannat. Mais nous voulons seulement représenter la partie la plus fertile, la plus habitée, l'avons compris en 8 lieues de longueur, bien près de 7 de largeur, en comparant les villes, les bourgades de telle mesure, que voyez ce dessin. Car il est bien difficile, quasi impossible de le mesurer parfaitement à cause de l'amas des mons et vaux, et circuits tortus dudit lieu. Lequel abonde en blé, légumes, vin, miel, bétail, safran, (...), noix, herbage, pâturage, fontaines, bains, chauds, étangs, rivières, chauds, mine d'argent, maisons nobles, forteresses, et de marchandises. » **PANTON NETRON ARISTON**

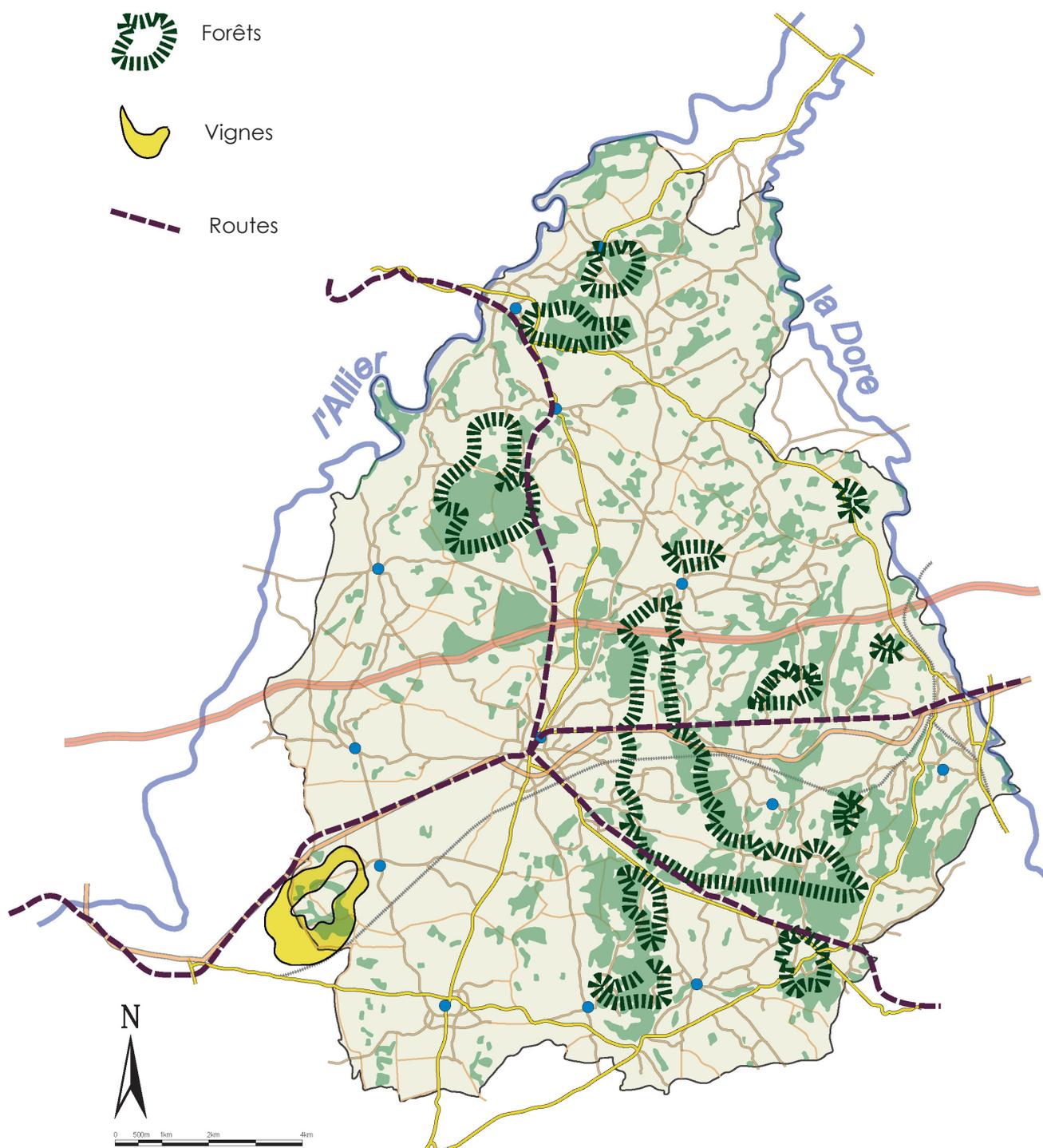
Châteaux repérables sur la carte:

- Bort
- Crotte
- La Garde
- Ravel
- LOZOVZ
- Fontainilles
- Buro
- Ligones
- Pisseduore



L'étude de la carte de Cassini nous offre une idée précise du territoire et de ses caractéristiques principales:

- Dans le bassin versant de la Dore, beaucoup d'étangs et de moulins dus à la présence de nombreux ruisseaux et d'argiles.
- Dans les pays de bocage, beaucoup d'habitats dispersés, à la différence du Sud-Ouest aux villages groupés, en plaine.
- Quelques grands bois, notamment celui de Lezoux- St Jean d'Heurs, encore visibles aujourd'hui.
- De la vigne, autour du Puy de Courcourt.
- Des voies royales rectilignes, qui existent encore de nos jours.



La vigne a régressé à Courcourt.

La forêt a beaucoup gagné à Ravel mais elle a perdu à Saint Jean d'Heurs.
Le Bois de l'Aumone et les forêts de Vinzelles conservent une taille équivalente.

La route Pont-du Château-Lezoux-Courpière (ancienne voie romaine) conserve le même tracé.
Par contre la route Thiers-Lezoux-Crevant est souvent déviée (relief prononcé).

L'Allier et la Dore ont évidemment bougé; elle conserve toutefois un tracé globalement similaire. Les mouvements du lit restent compris dans le lit majeur.

Pendant ou après la Révolution de 1789 bon nombre de châteaux furent pillés, vendus comme Biens Nationaux: c'est le cas de Ligonès, le Versailles Auvergnat dont les éléments épars se retrouvent dans les constructions autour de Lezoux.

➔ La Révolution : début de l'épopée paysanne

La Révolution permit une redistribution des terres et un découpage des grandes unités, découpage fait avec notaires, géomètres, délibérations.

La réalisation du cadastre permit à chacun d'avoir un acte légal.

Le début de la grande industrie, l'essor de la civilisation moderne marque aussi l'essor du monde paysan.

L'épopée des paysans d'Auvergne

« Cet âge d'or de la paysannerie ne fut certes pas pour tous les ruraux un âge de liesse. A l'arrière-garde des paysans vainqueurs, que de vieux, de malades, d'infirmes, de vaincus! Tant de jeunes forcés d'émigrer, faute de travail et de terre. Toutes ces bouches en surnombre sur un canton trop petit, où le seigle venait, vaille que vaille, jusque sur la pâture écobuée ou sur le rocher défoncé. Mais la présence même de tant de jeunesse exaltait la joie de vivre, l'ardeur du combat pour la terre. Misérables, modestes ou fortes, toutes ces chaleurs humaines de feux multipliés conjuguèrent leurs rayons. La nuit tombée, les pléiades de chaleurs s'allumaient dans les cinquante lieux habités de la commune, discrets mais fidèles: en haut, les fermes, les hameaux, les villages; en bas, les moulins. Et aux nuits d'automne, par vent du Sud, les brasiers du chiendent s'éclairaient de subites lueurs qui allumaient la campagne. Aux mariages, les noceurs étaient parfois plus de cent: vingt paires de jeunesse, et des grands-pères, et des grand mères, et des aïeules. Aux enterrements, tout autant de monde pour sentir descendre en soi la leçon de la mort: « vis, ! et vis de ton mieux, et tant que c'est ta saison; mais ne regimbe : pas comme un sot contre l'ordre des choses. Tempêter, s'encolérer, ; à quoi cela sert? Tenir bon, oui. Mais en patience, doucement, jusqu'au bout. »

(...) . Est-il possible que l'humanité de la grande industrie entende encore la leçon de l'épopée paysanne d'hier? « L Gachon, l'Auvergne et le Velay. »

XIX^o/XX^o-LA FIN DU MONDE PAYSAN

➔ Evolution des terroirs

Le progrès matériel, peut être le rêve d'une vie plus commode, l'explosion démographique dans les campagnes... ont incité les habitants des campagnes à partir pour les villes, dès 1850 environ; départ temporaire et saisonnier puis définitif. Cette saignée démographique a atteint son apogée dans les années 1960 / 70. Avec elle, l'abandon des terres les moins mécanisables, et des fermes les moins productives.

Dans ce secteur, comme partout en France, les progrès agronomiques, émergeant au XVIII, continuant au XIX pour s'amplifier au XX ont profondément modifié les pratiques : amélioration de l'élevage, sélection des races, abandon des jachères régulières, introduction des plantes fourragères, emploi des engrais. Autant de facteurs qui ont fait évoluer les structures agraires et donc les paysages.

Mais c'est certainement la mécanisation qui a le plus marqué les paysages avec la réorganisation du foncier : agrandissement des parcelles, agrandissement des îlots, disparition des haies. Depuis ces 20 dernières années, la spécialisation entre élevage (allaitant ou laitier) et culture, régression (quasi disparition) de la polyculture puis concentration des exploitations parachèvent ces évolutions.

La spécialisation vers la grande culture en Limagne est notoire autour des années 60 entraînant une profonde mutation des paysages : achèvement complet du drainage, géométrisation et agrandissement du parcellaire, élimination des saules et des noyers, des haies ..

Ces évolutions parcellaires et paysagères se sont concrétisées au travers des remembrements (Seychalles, Lempty, Moissat).

Sur les franges la situation est plus fluctuante : des agriculteurs ou des secteurs qui avaient opté pour des spéculations céréalières sont revenus dans les années 80 vers de l'élevage, plus rentable : on assiste à des phénomènes d'aller et retour, et une fluctuation des formes de paysages.

La ferme de Rapine, construite dans la première moitié du XX témoigne de cette agriculture «éclairée» et moderniste.

L'OCCUPATION AGRICOLE DU SOL :

→ Toutes les communes n'ont pas le même taux de terres cultivées :

	Superficie totale	Superficie agricole utilisée communale	SAU/ Superficie totale	Taux de boisements
	Superficie (ha)	Superficie (ha)	%	%
	2000	2000	2000	
BORT-L'ETANG	1 540	869	56%	27%
BULHON	1 247	839	67%	17%
CREVANT-LAVEINE	1 976	1 094	55%	26%
CULHAT	1 874	1 345	72%	14%
LEMPY	476	420	88%	0%
LEZOUX	3 469	1 995	58%	18%
MOISSAT	1 300	955	73%	2%
ORLEAT	2 643	1 285	49%	18%
PESCHADOIRES	2 067	744	36%	49%
RAVEL	1 003	423	42%	41%
SAINT-JEAN-D'HEURS	1 113	520	47%	51%
SEYCHALLES	921	828	90%	7%
VINZELLES	1 346	793	59%	23%
TOTAL	20 975	12 110		

On constate :

- Des secteurs très agricoles comme :
-Lempy, Moissat, Seychalles,
qui correspondent à des terroirs de plaine type Limagne.
- Des secteurs où la SAU est réduite:
-Peschadoires, Ravel, St Jean d'Heurs
qui correspondent à des terroirs boisés.

Ainsi les paysages sont diversifiés avec des zones de plaine où la forêt est quasi absente, et des zones à dominante forestière.

L'analyse du tableau sur l'évolution des exploitations et leur type montre que deux attitudes se côtoient :

- Une agriculture professionnelle
- La permanence de petites structures anciennes

Comme partout le nombre des exploitations a fortement diminué ces dernières années. Le nombre d'exploitations diminue et leur taille augmente. La SAU reste relativement stable.

	Exploitations professionnelles		Autres exploitations		Exploitations professionnelles		Autres exploitations	
	Exploitations		Exploitations		Superficie agricole utilisée moyenne (ha)		Superficie agricole utilisée moyenne (ha)	
	1979	2000	1979	2000	1979	2000	1979	2000
BORT-L'ETANG	12	10	42	10	35	80	8	8
BULHON	12	6	18	9	38	51	12	15
CREVANT-LAVEINE	23	19	59	13	36	72	10	9
CULHAT	22	17	24	10	51	103	10	6
LEMPY	17	9	9	7	27	76	8	4
LEZOUX	35	26	63	37	40	63	7	8
MOISSAT	15	11	60	19	33	54	6	8
ORLEAT	22	19	70	30	34	38	9	8
PESCHADOIRES	12	11	21	9	50	57	11	11
RAVEL	3	c	31	c	30	c	6	c
SAINT-JEAN-D'HEURS	7	6	19	4	52	83	9	10
SEYCHALLES	19	12	32	16	27	61	6	12
VINZELLES	16	9	34	11	40	79	12	12
TOTAL	215	27	482	175	493	817	114	111

- Si on regarde par communes les répartitions entre les terres labourées et la STH par exemple on s'aperçoit que les situations sont très variées:
-Dans les communes de plaine, la surface en terres labourables augmente et celle en herbes

→ Les productions agricoles sont variées : cultures céréalières, élevage, horticulture, maraîchage, vergers, vignes ...

Ces différents types de production correspondent à des espaces différents.

	Terres labourables	Terres labourables	Superficie toujours en herbe	Superficie toujours en herbe	Maïs-grain et maïs semence	Maïs-grain et maïs semence	Vignes à raisin de cuve	Vignes à raisin de cuve
	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)
	1979	2000	1979	2000	1979	2000	1979	2000
BORT-L'ETANG	236	185	508	692	10	c	11	0
BULHON	253	145	400	291	28	c	4	1
CREVANT-LAVEINE	555	677	831	804	90	68	11	1
CULHAT	736	1 186	603	621	205	253	6	0
LEMPY	387	614	132	102	140	181	7	1
LEZOUX	980	1 064	831	851	213	158	14	2
MOISSAT	577	588	266	143	135	101	16	3
ORLEAT	616	371	747	582	55	34	14	1
PESCHADOIRES	273	138	549	581	29	c	6	2
RAVEL	151	c	118	24	19	0	9	1
SAINT-JEAN-D'HEURS	227	229	301	307	32	c	4	0
SEYCHALLES	576	727	92	190	166	211	15	3
VINZELLES	445	521	597	318	108	157	8	1
TOTAL	6 012	6 445	5 975	5 506	1 230	1 163	125	16

diminue.

-Dans les communes de «bocage», c'est l'inverse.

La Vigne est en régression dans toutes les communes. En général remplacée par des cultures de céréales ou des prairies (suivant les terroirs).

→ Les évolutions agricoles vont dans le sens d'une spécialisation.

Ces évolutions agricoles se sont concrétisées lors des remembrements:

Bort L'étang : 6/10/2003
 Bulhon : 15/02/1973
 Crevant-Laveine : 15/02/1973
 Culhat : 05/1997 et 1978
 Lempty : 05/06/1979 et 1960
 Lezoux : 29/09/1977
 Moissat : 31/07/1972
 Orléat : 10/07/1977
 Peschadoires : 05/04/1994
 Ravel : 03/05/1974
 St Jean d'Heurs : 27/05/1969
 Seychalles : 10/07/1973
 Vinzelles : 12/03/1980

Paysage de bocage :

Les structures bocagères (haies, arbres...) semblent se stabiliser : plus de suppressions...

Les haies sont utiles pour les effets brise-vent, pour cette raison on ne peut les supprimer entièrement. De plus lorsque les surfaces sont en herbes, il n'est pas nécessaire de trop agrandir les parcelles et de supprimer les haies...

Ce sont les techniques d'entretien qui évoluent, suite à l'importante mécanisation.

Les modes de production évoluent et créent de nouveaux paysages : ensilage, prairies artificielles, prairies temporaires...

Il serait intéressant de relever les haies les plus pertinentes afin de les gérer d'une manière plus douce.

On observe de grandes nuances dans les paysages en fonction des dates de remembrement. Les plus récents bénéficient des erreurs du passé, et conservent les arbres remarquables, des haies.

Certaines communes ont été très marquées par les remembrements: Culhat, Lempty.

	Total bovins		Vaches laitières		Vaches nourrices	
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
	1979	2000	1979	2000	1979	2000
BORT-L'ETANG	595	937	274	144	84	304
BULHON	497	431	153	77	125	169
CREVANT-LAVEINE	887	1 327	332	245	165	404
CULHAT	852	1 327	287	124	124	393
LEMPY	259	135	93	0	24	c
LEZOUX	1 362	1 219	331	172	295	450
MOISSAT	290	408	140	c	32	195
ORLEAT	788	770	361	135	133	279
PESCHADOIRES	718	546	157	c	208	238
RAVEL	125	c	52	0	c	c
SAINT-JEAN-D'HEURS	599	443	197	156	38	c
SEYCHALLES	368	430	131	c	22	161
VINZELLES	688	413	122	0	203	200
TOTAL	8 028	8 386	2 630	1 053	1 453	2 793

→ Maintenance de l'élevage,

Les chiffres montrent une augmentation du nombre de bovins, et une diminution du nombre de vaches laitières.

La situation est parlante au niveau communal, et l'on observe là-aussi une spécialisation :

-Disparition des vaches laitières à Vinzelles, Ravel, Lempty.

-Fort développement des vaches nourrices à Peschadoires, Orléat, Lezoux, Culhat, Crevant, Bulhon et Bort l'Etang.

Au niveau des paysages ceci va se traduire par une spécialisation des terroirs, devenant spécialisés dans un type de production, mais aussi par **une intensification** de ces modes de production (quantités équivalentes).

	Total volailles		Total ovins		Total porcins	
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
	1979	2000	1979	2000	1979	2000
BORT-L'ETANG	1 329	170	537	27	41	c
BULHON	820	151	133	412	36	c
CREVANT-LAVEINE	2 082	5 139	298	96	45	8
CULHAT	1 166	443	184	c	43	c
LEMPY	302	214	0	0	24	5
LEZOUX	4 905	125	2 280	2 529	123	c
MOISSAT	1 637	244	112	39	26	c
ORLEAT	1 653	172	143	188	744	220
PESCHADOIRES	959	8 229	c	c	146	0
RAVEL	2 173	c	92	0	18	0
SAINT-JEAN-D'HEURS	937	5 630	c	973	35	c
SEYCHALLES	1 376	2 721	c	c	28	4
VINZELLES	2 041	9 272	158	85	46	c
TOTAL	21 380	32 510	3 937	4 349	1 355	237

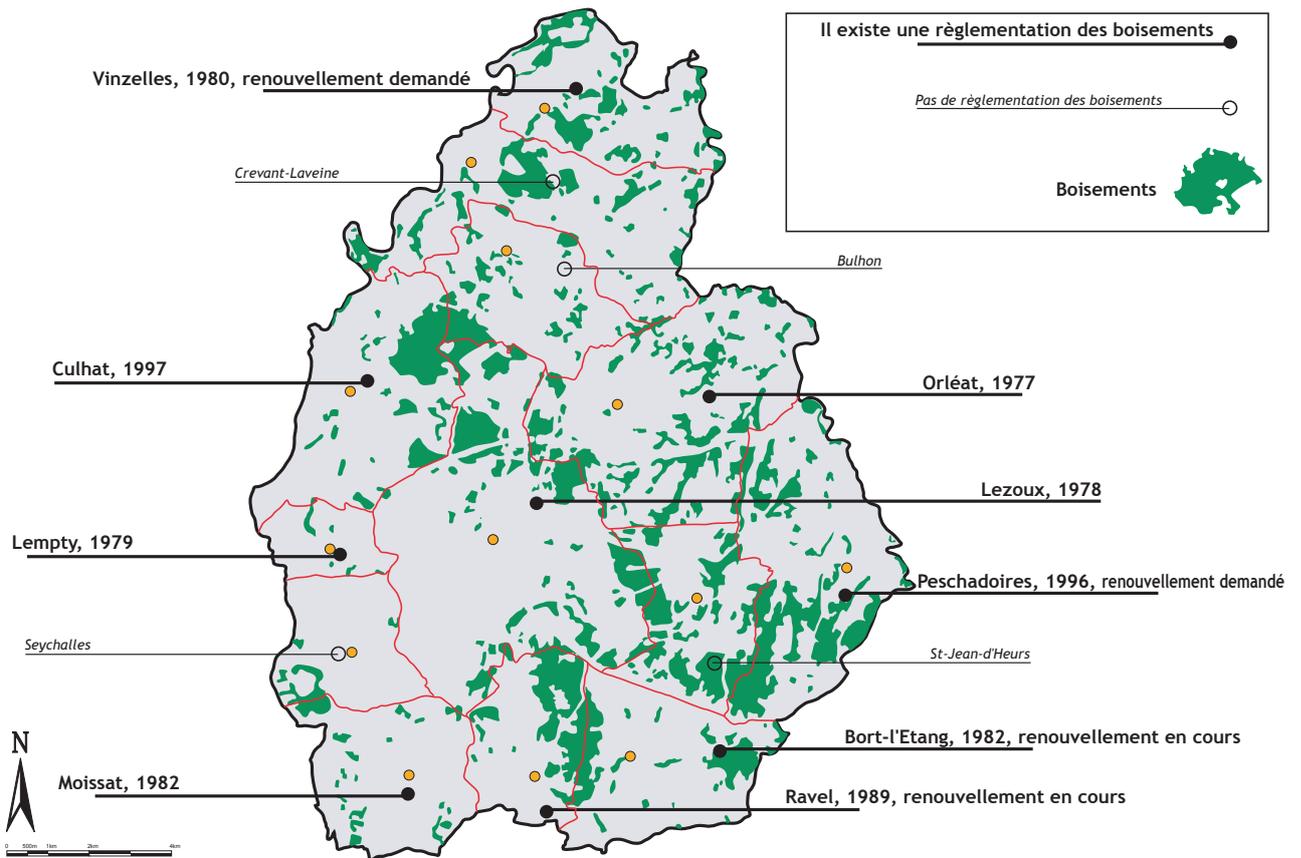
→ Peu de hors-sol

On observe quelques implantations d'élevage hors-sol de volailles à Crevant, Peschadoires, Saint Jean d'Heurs Seychalles et Vinzelles.

L'élevage hors-sol de porcins est en régression et aurait tendance à disparaître.

Ce type de production est très fluctuant car il dépend directement de l'offre et de la demande. C'est un type de production qui n'est pas subventionné. Son appellation de « hors-sol » doit cependant être nuancée, car c'est un mode de production qui implique de nombreux épandages.

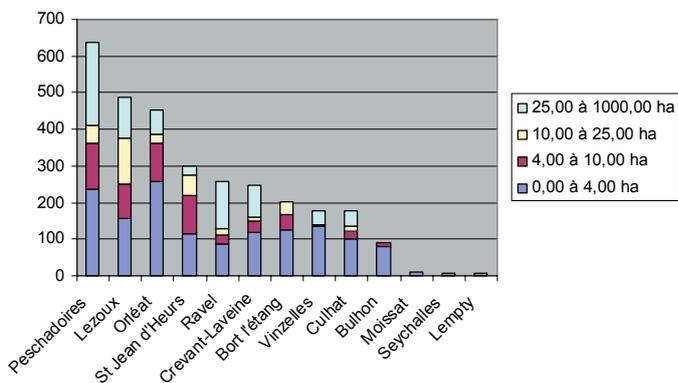
L'élevage des ovins s'est développé et se concentre principalement sur le secteur de Lezoux-Bulhon.



➤ Une forêt morcelée et quelques grands bois

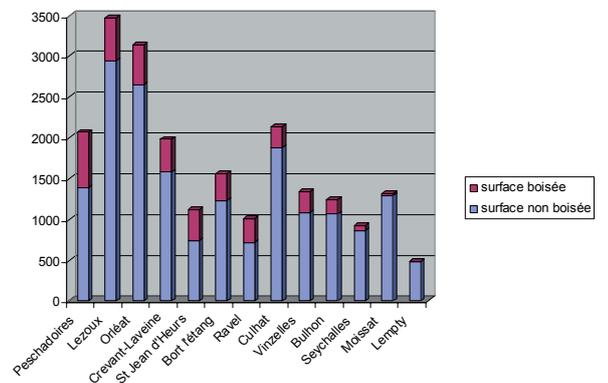
Le territoire, hétérogène de par ses reliefs, sols... possède des zones « forestières » et des zones de champs, sans forêts. Seulement 11% du territoire est occupé par la forêt, avec une grande variété communale

FORETS PAR CLASSE DE SURFACE ET PAR COMMUNE :
source CRPF Marmilhat, 2004



➤ Taux forestier par communes

SURFACE BOISÉE / SURFACE NON BOISÉE PAR COMMUNE :
source CRPF Marmilhat, 1989



Si certaines communes sont en surfaces moins boisées, elles peuvent cependant avoir un taux de boisement plus fort, ce qui implique une problématique, « forêt » plus importante dans la commune, c'est le cas des communes de : **Ravel et St Jean d'Heurs** (respectivement 28.91% et 33.63% de taux de boisements).

La commune la plus forestière est **Peschadoires**, de par sa surface boisée et son taux de boisement (684 hectares et 32.77%)

- Lempty, Seychalles et Moissat ont des taux de boisements très faibles (<6%) répartis en de petites propriétés.
- A l'inverse les communes de **Peschadoires, Lezoux, Orléat et St Jean d'Heurs** peuvent être considérées comme « boisées », avec des surfaces importantes de forêts (>300ha).

Les grandes forêts de plus de 25 ha sont en général gérées par des plans de gestion simples.

On observe que les propriétés de plus de 25 ha représentent 700 ha; le reste des boisements étant essentiellement des bois de ferme, pour le bois de chauffage.

➤ Les conditions du milieu : un potentiel « forêt » faible

Le territoire étudié présente des stations très hétérogènes de par la nature du sol, l'exposition... La faible quantité des précipitations (600mm) est une donnée valable sur toute la zone ainsi que les fréquentes périodes de sécheresse. Beaucoup de sols peuvent être qualifiés de « squelettiques », et ne retiennent pas l'eau ni les minéraux.

L'eau est en effet un facteur très important qui détermine la survie des plantations.

On peut en effet observer des tentatives d'adaptation de Douglas, de sapins de Vancouver ; mais ils ne sont pas adaptés aux conditions climatiques, et dépérissent.

Les peupliers eux-même si ils sont plantés dans des stations trop sèches, trop loin des nappes d'eau, meurent ou souffrent. Le choix des cultivars est également très important pour la résistance aux maladies... Il n'existe que des « micro stations ». (données recueillies auprès de la DSF, service de la DRAF)

L'évolution naturelle de la végétation aurait ici tendance à développer des forêts de chênes rouvres ou pédonculés (dans les haies), des forêts de pins sylvestres et châtaigniers. En bord de rivière, on retrouve les ripisylves, constituées de saules, peupliers, aulnes, frênes....

La forêt alluviale est reconnue comme une valeur importante du territoire.

En principe, on peut dire que le territoire ne se prête pas à un développement facile de la forêt. Les potentialités sont faibles.

Lors de nouvelles plantations l'étude du site doit être très précise, afin d'évaluer au mieux les espèces les mieux adaptées, chênes, pins laricio sur sables, pins de Calabre sur argiles...

On peut envisager des plantations de merisiers, frênes, érables, ou chênes d'Amérique.

La résistance à la sécheresse est un facteur limitant et l'adaptation des espèces à la parcelle est primordiale.

Résineux souffrant de sécheresse et d'attaques parasitaires à Peschadoires

Bois de feuillus à Culhat : Bois de l'Aumône.

La forêt a un rôle très important dans la perception du territoire, au delà de la valeur du bois, des valeurs, écologiques et de loisirs, les forêts agissent sur l'image des communes et leur évolution doit être réfléchie.



Certaines tendances actuelles sont à repenser. En effet le climat et la pédologie du territoire ne se prêtent pas à certaines espèces utilisées pour le reboisement. Les précipitations sont faibles, les périodes de sécheresse fréquentes. Les stations doivent être minutieusement étudiées.

La chasse dans ces forêts compromet toute exploitation sylvicole; or la chasse est bien développée dans les grands massifs où elle représente souvent un revenu supérieur à ceux du bois.

Le gibier est bien présent : chevreuils, sangliers, lapins de garenne (qui est réapparu grâce aux terrains inexploités près de l'autoroute).

➔ Types de forêt : feuillus, peu de résineux.

Les principaux types de forêts peuvent être classés comme tels :

- Les mélanges de futaies-taillis :
Lezoux, Culhat, Crevant laveine, Bulhon, Bort L'étang, Ravel, Vinzelles, Peschadoires, St Jean d'Heurs,
- Les mélanges de pins sylvestres-feuillus :
Peschadoires, St Jean d'Heurs, Orléat, lezoux, Bort L'étang, Ravel,
- Les pinèdes pures :
Peschadoires, St Jean d'Heurs, Lezoux, Orléat, Bort L'étang, Ravel,
- Les jeunes futaies de conifères :
Peschadoires, St Jean d'Heurs, Lezoux, Bort L'étang, Ravel, Orléat,
- Les boisements morcelés feuillus :
Lezoux, Orléat, Culhat, Crevant Laveine, Bulhon, Bort L'étang, Ravel, Vinzelles, Seychalles, Peschadoires, St Jean d'Heurs,
- Les boisements lâches :
Moissat, Crevant laveine, Vinzelles, Seychalles, Peschadoires,
- Les landes :
Peschadoires,

➔ Réglementation des boisements

Les réglementations des boisements sont en général anciennes et ne correspondent plus aux problèmes contemporains. Il paraît important que les communes citées ci-dessous soient étudiées et réglementées : **Peschadoires, Ravel, St Jean d'Heurs, Lezoux, Orléat**

Il a été souligné la possibilité d'une Réglementation des Boisements intercommunale, document opposable aux tiers. Si cette RB prend en compte des préoccupations paysagères et non pas uniquement des préoccupations de protection agricole, il serait intéressant d'en élaborer une. (remarques faite lors des ateliers)



Les peupleraies s'adaptent difficilement aux conditions locales. Elles ont une présence imposante dans le paysage. Crevant.



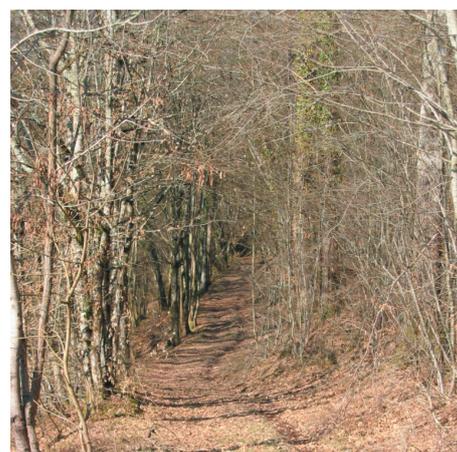
Forêt acidiphile et xérophile sur les dunes des Girauds-Faures.



Plantation de résineux dans le Val de Dore. Orléat.



Forêt de feuillus dans la vallée du Néron. Peschadoires.



Forêt de feuillus dans la vallée de la Malgoutte. Orléat.



Restes de l'agriculture paysanne



Signes de l'agriculture contemporaine

➔ L'héritage :

Les générations précédentes ont connu de grandes mutations : la première faucheuse, la première moissonneuse, les journées de fenaison à la faux, le travail de la terre avec les bœufs. Ils se souviennent de leur campagne parsemée de sentiers, d'hommes. Des innombrables vignes, des vergers, nécessaires à leur économie paysanne.



Sur les flancs sud du puy de Courcourt on observe encore un parcellaire très jardiné composé de vignes et de vergers.

Il ne s'agit pas d'avoir une vision passéiste, mais de ne pas oublier notre histoire, celle de notre ruralité, minutieuse, laborieuse mais **toujours utile, réfléchie.**

L'Auvergne bien tenue d'autrefois, Lucien Gachon, L'Auvergne et le Velay, 1975 :

« le beau pays que l'Auvergne ! Aujourd'hui trop abandonné qu'il est par ses paysans, on imagine difficilement combien il était beau de la peine des hommes il y a seulement cent ans. On voit mal qu'il était alors l'un des mieux tenus, le mieux tenu peut-être des pays de France.

(...) dans l'Auvergne septentrionale tout au moins, les trois quarts du territoire étaient en terres, prés, vignes ou jardins ! Qu'on imagine bien ces plaines, ces coteaux, ces plateaux travaillés chaque année à la charrue, à l'araire, et aussi à la pioche et à la bêche, sur les deux-tiers de leur étendue. La glèbe retournée chaque année sur presque toute la surface des Limagnes marneuses. Au-dessus des prairies de fauche le long des cours d'eau, la vigne escaladant les versants des vallées abritées. De leur côté, les moissons débordant des dos de pays sur les flancs des gorges, de telle sorte que, chassés d'en bas, chassés d'en haut, troués encore de petits champs en terrasse, le taillis broussailleux et la pinède étaient ramenés à leurs positions vraiment inexpugnables sur les plus raides parois rocheuses.

Et là encore, sur ces derniers réduits de la nature sauvage, qu'on voit le paysan quêtant quelque rejet de frêne ou de sorbier pour en faire un manche d'outil; ramassant la châtaigne à l'automne sous les châtaigniers; et, sous les

hêtres, la faine pour en faire de l'huile, la feuille morte pour en garnir la paille de son lit. Qu'on se représente la vieille filant aux tièdes après-midi d'hiver la laine de sa quenouille, tout en suivant deux chèvres et cinq moutons sur ces pentes trop déshéritées pour être de vraies propriétés. Tout devait faire profit jusqu'au brin d'herbe neuve venu au printemps dans la haie ou le talus, jusqu'au brin d'herbe sèche qui restait en hiver dans les broussailles. Tout était ramassé: la bouse de vache sur le chemin, la bûchette de foin sur le pré, tondu si ras par la faux qu'on y pouvait voir, la récolte levée, le bond des criquets.

Toujours trop petits, les champs des anciens journaliers devenus propriétaires gagnaient sur les chemins, mordaient même sur les plus maigres pâtures communales. Les champs étaient dérochés, épierrés, aplanis. Leurs murettes ou leurs talus de soutien étaient soigneusement entretenus. La terre qui, descendue par l'oreille de la charrue ou les ravinements, venait charger ces épaulements, était remontée à dos d'homme, dans des hottes, ou dans de petits tombereaux que la paire de vaches tirait.

Tous les arbres et arbustes de bonne feuille, frênes, alisiers, sorbiers, ormes même, étaient périodiquement émondés à l'automne pour augmenter la provende d'hiver des chèvres, des moutons et des lapins. Les haies étaient taillées à hauteur d'homme, coupées à ras de terre, arrachées lorsqu'elles mangeaient trop de place entre deux parcelles. Les arbres étaient abattus non pas à hauteur de ceinture du bûcheron debout, comme aux temps de Maria Chapdelaine au Canada, mais au scie-tout, racines dépattées, le plus bas possible, afin de gagner dix ou vingt centimètres de pile. Chacun faisait provision de bois de charpente en ramassant jusqu'aux bons rondins de chêne, d'orme, de cerisier, et plus encore provision de bois de brûle en allant jusqu'à extraire les souches de hêtres au prix, pour une seule, de deux journées de travail parfois.

L'humus naturel, l'eau, étaient des biens précieux, comme la terre. Découvert périodiquement de son gazon, de ses bruyères, de ses genêts, de ses fougères, de ses ronces par la pioche des écobueurs, fertilisé par le feu des rotisses, le terreau des pâtures nourrissait bien le seigle et mieux encore la triffe -la pomme de terre. »

➔ Le monde contemporain : de nouveaux paysages

Aujourd'hui, la spécialisation et l'augmentation de la taille des exploitations crée de nouveaux paysages. Les vignes sont devenues presque rares, les haies de plus en plus, ensauvagées, taillées au girobroyeur, les serves réduites en abreuvoir. Les systèmes d'irrigation avec les rases sont aujourd'hui archaïques, nous avons le canon et les sprinklers, plus efficaces.

On ne peut pas dire qu'aujourd'hui, le territoire soit « abandonné », la SAU a même augmenté. Pourtant notre regard croise des terres négligées, de plus en plus rares sont les potagers en dehors des villages, les vergers... Ornon était jadis réputé pour ses fruits, aujourd'hui, les vergers ont presque tous disparu.

Les agriculteurs reconnaissent l'intérêt de la situation géographique de la Communauté de communes. En effet, **les jeunes** vont les week-ends à Clermont pour consommer des loisirs et grâce à cette proximité, restent plus aisément dans leur commune d'origine. La proximité des bassins d'emploi permet également **l'apport d'un deuxième salaire** au sein du foyer et d'un complément non négligeable qui permet de pérenniser l'activité de l'exploitation. Un mode de vie bien différent de celui de leurs parents et grand parents.

Début d'enfrichement d'une prairie dans la vallée de la Dore.





Les friches envahissent peu à peu les terrains les plus austères : fond de vallée à Orléat.



Recul des prairies et des potagers à Prafréchat, Lezoux.



Coteau du Courcourt : vergers, vignes et friches. En bas de coteau les grandes cultures.

L'agriculture contemporaine est plus intensive. Les sentiers pédestres disparaissent au profit de chemins plus larges pour les tracteurs.

Le paysage n'est plus entretenu de la même manière, le travail mécanisé est moins minutieux que le travail manuel pour l'entretien des haies, des vergers...

La nature abandonnée, Lucien Gachon, L'Auvergne et le Velay, 1975 :

« Le long des chemins millénaires, dont certains s'effacent peut-être pour la première fois, non plus des nappes de moissons dorées, mais les tignasses blanchies des friches. Où furent les glorieux coteaux à vignes et à pêchers, des chaos de pierres, des murgers à vipères hérissés de ronces. Tout ce désordre tristement vainqueur de l'ordre ancien si pittoresque et si minutieux: jardinets de vignes offerts sur leurs murettes aux ardeurs du soleil, avec leurs tonnelles à pampres et à lianes, comme dans les images indiennes...

A présent, une végétation piquante, traîtresse, étouffe le dernier poirier, gagne les derniers carrés indemnes où quelques vieux s'acharnent encore à piocher la motte et à tailler le cep. Sur la côte abandonnée, où la fleur d'églantier devrait pourtant faire signe à une nouvelle jeunesse amie de la nature et prête à la parer à nouveau de toutes les grâces humaines, le mouton lui-même ne fait que passer entre les fourrés qui griffent sa toison: il préfère les plateaux de lave où, du moins, il trouve des espaces libres et une herbe parfumée. (...)

C'est une chose infiniment triste que ce renoncement de l'homme après son joyeux effort, que cette victoire de la Mort dans tant de villages de vignoble que le dieu du vin mettait encore en liesse, au temps de nos grands-pères. »

NOTE DE TERRAIN :

Aujourd'hui, nous vivons ces deux mondes, on rencontre encore un vieux avec 4 moutons et 1 chèvre qui vous racontera plein de joie l'histoire de cette épopée paysanne, et la relève, la sienne qu'il ne comprend pas toujours d'ailleurs, les nouvelles attentes, « d'agriculture douce »!?

Au même moment passera le gendre avec son tracteur Massey fergusson dernier modèle (200 000 euros ! ça en fait des litres de lait à 0.5 euros, ou des kilos de blés à 0.1 euros !)

On trouve encore de ses vieilles étables en pisé, pleines de leurs 7, 8 vaches ! de la paille sous la porte...mais déjà le bâtiment se fissure, l'eau pénètre, le mur coule, redevient poussière.

De toutes manières, comme disent certains et c'est compréhensif- « ces bâtiments ils n'ont pas d'avenir, trop petits, pas assez aérés, pas aux normes.... » quel avenir pour toutes ces constructions de terres ?

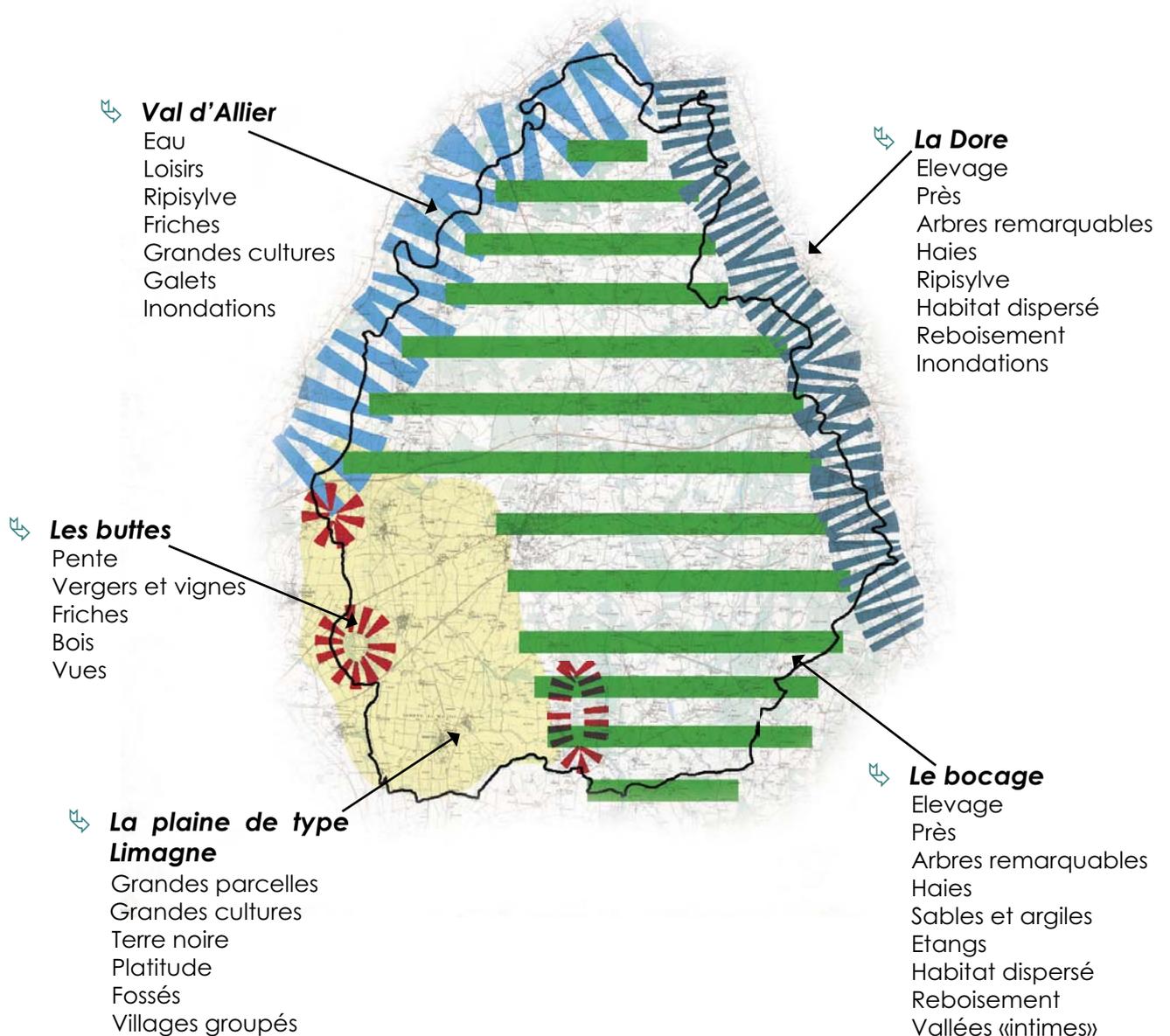
Quels sauvetages ?

On observe bien les nouvelles maisons construites à l'entrée des hameaux, elles sont symbolique, elles semblent dire « ah ! ces murs de terre, c'est bon à rien, tout tombe ! »



Ferme isolée vers Culhat.

Les vieux bâtiments ne sont pas rénovés, jugés inadaptables aux modes de productions modernes.



➔ Des productions diversifiées, des paysages diversifiés

La production est diversifiée : **culture céréalière, élevage, horticulture et maraîchage, vergers et vignes, bois...**

Le nombre d'exploitations a évolué de la même manière que dans le département, avec **-50% des exploitations en 20 ans**. En revanche la SAU est restée stable, l'activité agricole nationale se caractérise par un regroupement des exploitations, dont le nombre ne cesse de diminuer et par une spécialisation des exploitations.

➤ Zones favorisées et défavorisées

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche classe les secteurs agricoles en Petites Régions Agricoles, ce qui permet aux exploitants de prétendre à des aides en fonction de ce classement : **Limagne agricole et Plaine de la Dore**

↶ La Limagne agricole : favorisée



Terres noires entre Seychalles et Lempty.

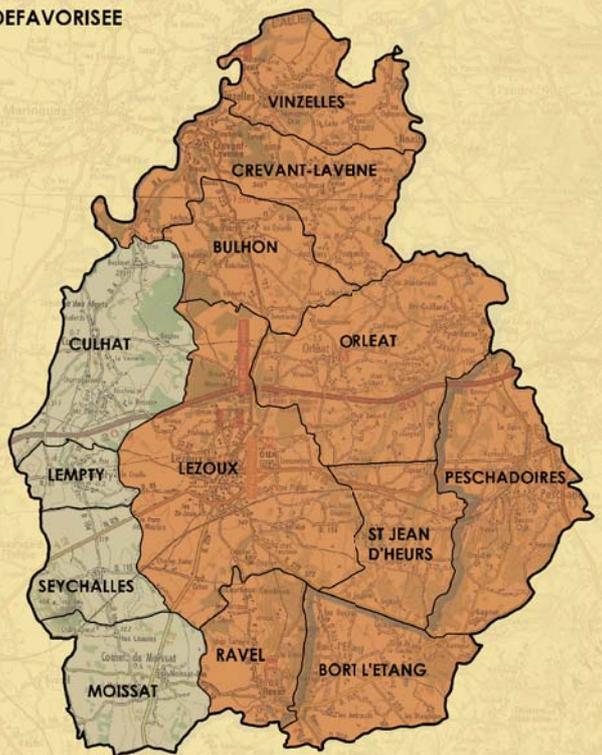
↶ La Plaine de la Dore : défavorisée



Près humides à Crevant-laveine..

COMMUNES EN ZONE DEFAVORISEE

- Zone défavorisée (Plaine de la Dore)
- Zone favorisée (Limagne agricole)



L'agriculture s'intensifie dans tous les domaines.

Certaines communes sont très fortement marquées par la présence de l'activité agricole, avec des surfaces exploitées supérieures à 70% de la surface communale ; il s'agit des communes de la plaine de Limagne, où les terrains sont très fertiles :

- Culhat
- Lempty
- Seychalles
- Moissat

LA PLAINE DE TYPE LIMAGNE

➔ Description du terroir

↗ **Un paysage récent**

Le paysage généré par ce système agraire, est rectangulaire, il a été créé par la mécanisation. Les grandes parcelles sont séparées par des fossés de drainage qui, vus dans leur ensemble forment un réseau géométrique, réseau de drainage de l'ancien marais.

On peut considérer ce paysage comme récent car il a profondément changé lors des derniers remembrements: taille des parcelles, nouveaux chemins, suppression des arbres isolés...

↗ **Importance des fossés**

De plus en plus ces fossés ont tendance à être enterrés. Cependant leur présence reste très forte dans le paysage et la végétation qui les accompagne mérite plus d'attention : rôle d'épuration, niche écologique, écotone...



Entre Lempty et Beauregard L'Evêque la plaine s'étend, géométrique, immense.



A l'Ouest de Lezoux, la céréaliculture prédomine. Les paysages s'ouvrent. Au fond le Forez, bleu.



Dans ces paysages ouverts de plaine, les arbres isolés marquent fortement le paysage.

➔ La forêt : rare

La forêt est quasi inexistante dans ce secteur. On observe de manière très locale une plantation de peupliers qui ont donc un impact très fort dans le paysage; lignes verticales dans un paysage plutôt horizontal.

On observe également quelques boisement très fins le long des ruisseaux (Litroux). Généralement spontanés ils se composent d'arbustes et d'arbres non exploités. Cette végétation présente de nombreux avantages en bord de ruisseau, elle épure les eaux de ruissellement et marque visuellement la présence d'un cours d'eau.

Éléments isolés de grande valeur paysagère :

Noyers, Saules têtards, croix, arbustes divers...
La «profondeur» de la plaine est fortement créée par la présence de ces éléments.

Fossés de drainage:

Les différentes techniques d'entretien créent des ambiances très différentes, préservation = articulations et corridors ; élimination = disparition.

Bourg ancien aggloméré:

Le clocher est «fédérateur», centralisant.

Petits boisements isolés:

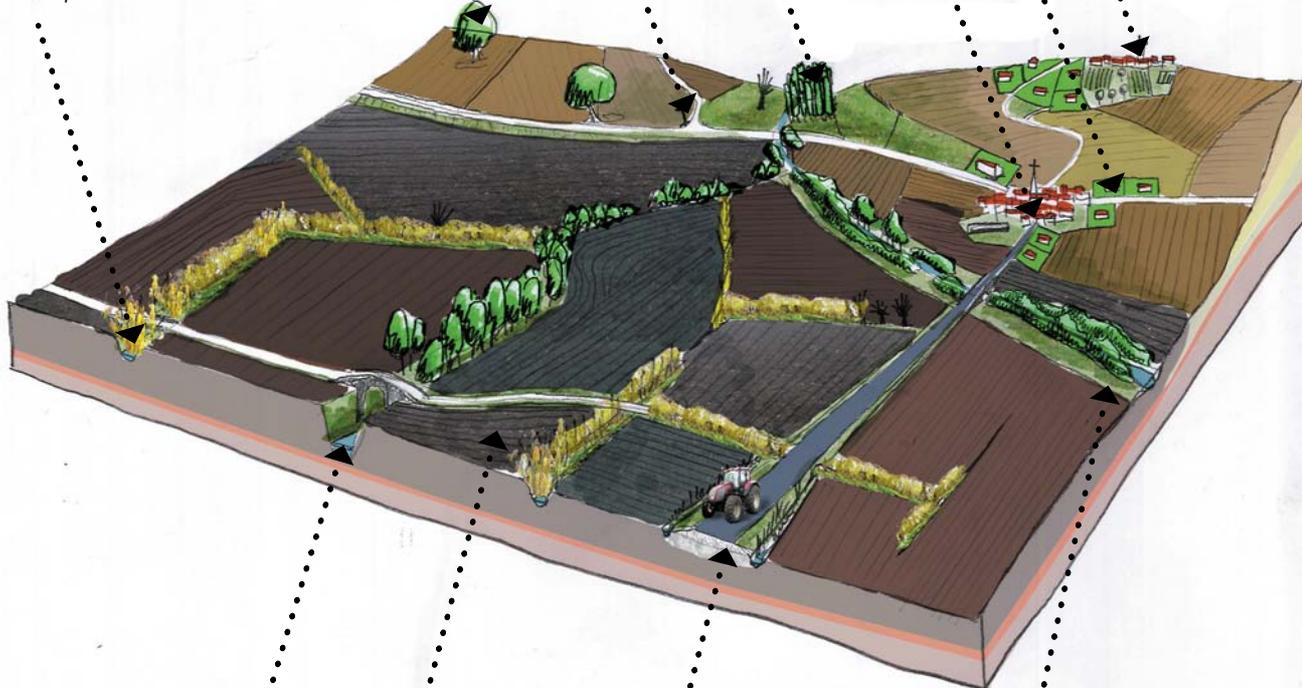
Peupliers, masses verticales très perceptibles, signaux.

Extensions du bourg

Habitat avec un fort impact sur les silhouettes de bourg, les entrées...

Hameaux:

sur les pentes, la terre est moins bonne qu'en plaine, la culture de la vigne, et les vergers prédominaient, aujourd'hui ils sont en régression.

**Emissaires de Limagne :**

ils récupèrent les eaux de drainage des fossés de toute la plaine. Ils sont des écosystèmes très particuliers et en danger (forte pollution). A noter la présence de nombreux petits ponts, barrages...

Terre noire de type «complexe de Limagne» :

milieu agricole riche support d'une céréaliculture à rendements élevés. Les paysages sont très évolutifs et offrent des couleurs et des textures différentes tout au long de l'année.

Routes souvent droites et ouvertes sur les paysages alentours :

Peu de plantations, paysages ouverts offrant de nombreuses vues, et des séquences en longueur.

Ruisseaux et bandes enherbées :

Les ruisseaux sont souvent très canalisés et ne se repèrent plus qu'à la bande végétale qui les accompagne. Une bande enherbée de 5m est obligatoire pour lutter contre la pollution issue des traitements, engrais...

➔ Disparition des arbres isolés



Les arbres isolés ont un impact considérable dans le paysage. Ici, le puy d'Itourte, Lempty.

➔ Les noyers

Les noyers sont de plus en plus rares, et peu sont replantés dans le secteur. Arbre jadis symbolique de Limagne, il arrive aujourd'hui d'admirer sa présence, ou sa survie. Il pourrait être intéressant de relancer un programme de subventions pour la plantation de noyers. N'oublions pas que l'une des dernières huileries, est à Lezoux.



Exemples de noyers dans l'immensité des champs, Lempty.



Les arbres isolés (ici noyers) donnent de la force aux paysages même si ils sont avant tout source nourricière, noix, huile...et financière (bois de noyer). Ici à Lempty.

➔ Les saules, les frênes

Arbres symboliques utilisés pour le bois de chauffage, ils marquent le paysage très fortement à même titre que les croix. Ils sont en disparition. On observe aucune replantation.



Saules plantés dans les fossés taillés en têtards ; leur impact dans le paysage est fort, Lempty.

➤ L'habitat

L'habitat traditionnel est groupé dans des villages «denses». Les extensions contemporaines ont un impact très fort sur les silhouettes traditionnelles.

Les matériaux utilisés le plus fréquemment sont la terre: pisé adobe, et les pierres (soubassements, encadrements...)



➤ Types d'agriculture

Les bonnes qualités de la terre et les conditions de relief favorables permettent à une **céréaliculture** de qualité de se développer. Ces communes sont les plus « agricoles » du territoire. On observe également quelques élevages, mais leur durabilité reste incertaine.

Ce terroir a tendance à se spécialiser dans la céréaliculture.

➔ Description du terroir

Les paysages du bocage sont composés d'une structure agraire ancienne modernisée : le bocage avec ses chemins et ses haies a été modernisé par agrandissement des parcelles, suppression de haies suppression d'arbres...

Actuellement c'est l'élevage qui prédomine même si autrefois les terres arables, et les vignes devaient prendre une part importante dans la composition du paysage.

Les parcelles sont irrégulières, elles s'adaptent aux conditions de reliefs et d'occupation du sol, les haies sont nombreuses, les arbres isolés très présents.

Les chemins sont étroits et traversent des vallées, le réseau de chemins est dense.

Châteaux :
nombreux châteaux ou maisons bourgeoises (XVIII) dans le bocage. Ils s'intègrent, en général, avec une grande qualité dans le territoire:
-choix du site (vues)
-discrétion («cache-cache»)

Les haies : véritable réseau à travers le territoire, elles ont beaucoup évolué avec la modernisation de l'agriculture. Leur impact dans le paysage est primordial et peut varier sensiblement: techniques d'entretien, compositions végétales...

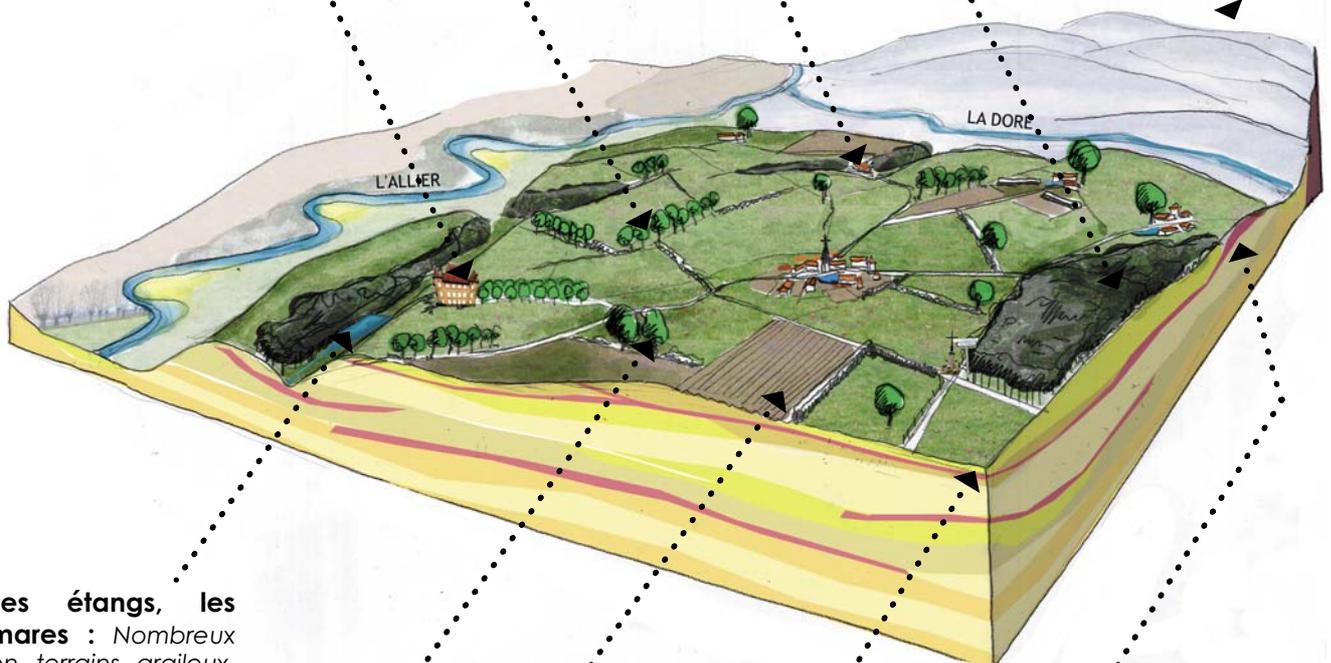
Hameaux, villages:
Généralement de petites dimensions, l'habitat peut être considéré comme dispersé. Ils sont reliés par un dense réseau de chemins, ponctués de nombreux éléments de «petit» patrimoine. Le pisé est un matériau de construction très répandu.

Les Boisements:

Grands boisements et bois de ferme (principalement feuillus) ils sont dans de conditions climatiques et édaphiques difficiles. Leur impact paysager est très important mais reste peu mis en valeur. (Chênes, Pins...)

Les Bois Noirs:

La montagne Thiernoise, le Forez et les bois noirs sont des massifs visuellement très présents.



Les étangs, les mares : Nombreux en terrains argileux, ils sont loués comme pêcheries, utilisés pour l'irrigation... Les étangs participent intensément à la création de paysages « attachants » : lieux de convivialité, d'histoires, de légendes...

Les arbres isolés: ils donnent au paysage de la profondeur et de la majesté.

Terres arables:

Généralement travaillées pour des compléments de fourrage des animaux, ce sont des terrains difficiles. On observe également des zones où persistent quelques vignes et vergers.

Bandes de sables :

les terrains sont souvent très sableux, créant ainsi des conditions difficiles pour l'agriculture.

Bandes d'argiles :

Ces nombreux filets drainent les eaux jusqu'aux coteaux, et créent ainsi de nombreuses sources.

➔ La haie est caractéristique du bocage : elle est multifonctionnelle

Les haies ont toujours été la matérialisation d'une limite de propriété en général. La haie a donc servi de barrière, pouvant être, dense et épineuse, mais elle a aussi servi de réserve nourricière, par ses baies et fruits, mais aussi par ses feuillages (prairies aériennes les années où le fourrage manquait). La haie enfin, est aussi une ressource de bois, de chauffe et d'œuvre, renouvelable, gérée de manière cyclique.

Enfin, les haies conservent une certaine continuité entre les masses boisées (écologie du paysage : effet de corridor et réseau connecté).

TYPOLOGIE DES HAIES RENCONTREES

On pourrait classer les haies en différentes familles, en fonction de leur stratification, de la présence ou non de fossés, de clôture, de bosquets.

Dans le territoire étudié on a pu observer les catégories suivantes :

➔ haies du bocage, arborées

Haies anciennes à Onon, Lezoux



➔ haies broussailles

Broussailles à Vinzelles et Bulhon.



➔ haies d'alignement

Haies composées de la strate arborée uniquement: Vinzelles et Crevant.



➔ haies de résineux (tout le territoire)

Haies de conifères dans zones résidentielles à Orléat.



➤ Types d'agriculture rencontrés

➔ L'Élevage

Les exploitations d'élevage peuvent être composées soit **de troupeaux allaitant (Charolais /Salers), soit laitiers (Holstein, Montbéliarde)**. Les communes les plus orientées vers l'élevage sont : Culhat, Crevant-Laveine, Lezoux et Vinzelles.



Bocage bien conservé avec haies, arbres isolés... Les Echelettes, Bulhon : sur les plateaux, des formes rectilignes, dans les vallons, des formes sinueuses.



Troupeau allaitant de Salers, Bulhon.



Troupeau laitier de Montbéliarde, Bulhon



Taureau Ferrandais, Pasmoulet, Orléat.

On observe à travers le bocage de nombreux **arbres remarquables**. Les remembrements ont parfois eut un impact négatif (suppression de beaucoup d'arbres), cependant aujourd'hui la situation semble plus stable, les arbres ont une valeur lors des remembrements et sont pris en compte lors des échanges de terre, ce qui permet aux arbres de ne pas être coupés.

Le lien **PRODUIT-TERROIR-PAYSAGE** n'est pas assez mis en valeur sur le territoire.



Les zones de bocage, où l'élevage domine représente un système de polyculture attractif. Ornon et Vinzelles.



A Rapine, Orléat, le bocage prend des allures de montagne : les moutons, la situation en hauteur et l'ouverture du paysage créent un paysage pittoresque.

→ Horticulture et maraîchage

Ces activités marquent fortement le paysage de par les installations qu'elles nécessitent : les serres, les tunnels... Elles créent des paysages jardinés, minutieux très différents des ambiances intensives des zones de grandes cultures ou d'élevage.



Maraîchage à Crevant-Laveine et à Ornon : les serres et cultures de légumes créent un paysage très « jardiné ».

➔ La forêt et les étangs: une « Sologne Auvergnate » ?

↪ La forêt

Elle est très présente dans le bocage. On remarque beaucoup de petits boisements qui ponctuent fortement le territoire. Les bois sont présents lorsque la nature du sol n'est pas assez bonne pour permettre à une bonne prairie de se développer mais aussi en fonction de la pente... Ces bois créent de véritables réseaux, réserve de biodiversité.

↪ Les étangs

Dans les vallons, lorsque les conditions de relief, d'eau et de sol sont réunies, des étangs prennent souvent place. Ils sont loués comme pêcheries, utilisés pour l'irrigation... Les étangs participent intensément à la création de paysages « attachants » : lieux de convivialité, d'histoires, de légendes...

➔ L'habitat

Principalement sous forme de hameaux, on observe cependant de petits villages au bâti lâche. Le développement de nouvelles constructions dans le bocage est très présent. Le paysage est attractif.

Le cadre créé par les arbres et les haies facilite leur intégration.

Cependant, il existe un risque de voir proliférer ces zones de lotissements de manière diffuse dans ce terroir.

Les matériaux utilisés sont généralement le pisé, quelquefois la pierre.

Souvent les hameaux sont organisés autour d'une mare ou d'un coudert ce qui participe à la création d'un paysage « rural profond ».

➤ Evolution des paysages

On l'a vu, au cours du temps l'utilisation des sols évolue, parce que les attentes de la « société » évoluent, les techniques d'exploitation évoluent mais aussi la qualité des milieux.

↪ **Disparition de la vigne et des vergers**

Certaines cultures ont presque totalement disparu de ce territoire « bocagen », c'est le cas **de la vigne ou des vergers d'arbres fruitiers**.

Notons par exemple le cas de Vinzelles, dont la toponymie révèle de l'importance de la vigne, vinicella, la petite vigne, qui indique un terroir viticole, certes réduit, mais suffisamment important pour en créer le nom du lieu.



Vinzelles, de vinicela=petite vigne ; même ici la vigne se raréfie.



Vergers à l'abandon à Bogros, Culhat.

La vigne en Auvergne. Lucien Gachon, 1975.

« Pour les gens du Nord, les Limagnes sont déjà du Midi: la vigne leur apparaît chez elle sous ce ciel parfois méditerranéen, sur ces blancs coteaux calcaires chauffés par un soleil qui irradie puissamment ses rayons au travers d'un azur pareil, certains jours, à celui de la Provence. Mais pour les gens du Midi, les Limagnes sont déjà du Nord, tournées au Nord, souvent ensevelies sous un suaire de brumes ou noyées sous les froides averses qui blanchissent les monts autour d'elles et font du sol une boue collante, souvent glacée par les gels des fins de nuit.

En Auvergne, la vigne comme les hommes doit souffrir ces contrastes. Autrefois, au temps des rois, si l'on en croit les textes qui dorment aux archives, la vigne s'était faite aux souffles alternés. Certes, elle était touchée par la brande qui brûlait ses feuilles. Elle était aussi grêlée ou gelée. Comme aujourd'hui, il arrivait qu'elle livre aux jours de Toussaint, terme obligé des bans de vendange, des grappes imparfaitement mûres. Petits maux. Petites déceptions. Aujourd'hui le phylloxéra ronge ses racines. Et surtout, il y a le mildiou, l'oïdium. Les temps, les climats en paraissent changés. La vigne en Auvergne n'est plus qu'une perpétuelle malade. »

Vignes sur les sables
et terrasses des
rivières, Vinzelles.



Vigne à Culhat,
sur les terrasses de
l'Allier.



↪ Disparition des arbres isolés

→ Les saules, les frênes

Arbres symboliques utilisés pour le bois de chauffage, ils marquent le paysage très fortement à même titre que les croix. Ils sont en disparition. On observe aucune replantation.



Saule aux Echelettes, Bulhon.

→ Les chênes, les érables

Les remembrements successifs et la mécanisation ont bien endommagé le bocage et ses arbres majestueux, source d'ombres, de bois de charpente... Si aujourd'hui on observe encore de remarquables sujets, les sujets récemment replantés sont rares, voire, inexistant.



Erable isolé vers Culhat



Chêne dans les haies du bocage, Bulhon.

Techniques de fauchage

La fenaison était autrefois réalisée par les faucheurs, à la faux, instrument qui nécessite une soigneuse préparation du terrain, enlever les branches, les pierres... La faux s'adaptait aux moindres bosses et creux. Les faucheurs passaient, il ne restait qu'un centimètre d'herbe au sol, chaque mètre carré était exploité. Les terrains les plus en pentes, comme les plus humides. Une fois séchés, on regroupait les foin en meules.



Faucheurs d'hier, un long travail éprouvant et minutieux. (photo internet)

Aujourd'hui le fauchage est moins éprouvant et nécessite moins de main d'œuvre. Les tracteurs ne fauchent pas les espaces trop pentus ou compliqué. L'herbe elle même ne sèche pas toujours, on l'enrubanne directement afin de favoriser une fermentation. Apparaissent alors après les meules, bottes carrées, bottes rondes, les bottes de plastique d'enrubannage, et les bandes de stocks d'ensilage.



Meules dans le Livradois, 1990.



Enrubannage.



Ensilage.

Techniques d'utilisation des haies :

Les haies ont toujours été un élément économique : bois de chauffe, fruits, gibiers... Aujourd'hui, leur utilité, d'un point de vue agricole, est moindre.

Certaines formes végétales disparaissent : **les arbres têtards**. On ne les utilise presque plus, les besoins en bois de chauffe sont moindres, les besoins en bois de bricolage aussi. Les petits fruits pour les confitures... ne sont plus ramassés.

Les haies sont radicalement affûtées, déchiquetées, afin de leur donner une configuration « géométrique ». Seuls quelques arbres plus élancés sont conservés, sans réels besoins économiques.

Quel avenir pour les haies ?

Seuls les chasseurs semblent avoir un réel argument de maintien des haies. Les haies permettent le maintien de la faune. Elle sont souvent replantées par des associations de chasse, et non pas par les agriculteurs qui n'y trouvent plus d'intérêts directs.

Arbres têtards appartenant à l'économie rurale d'autrefois : ces formes vont-elles disparaître ? Vinzelles.



Les haies sont déchiquetées au girobroyeur ; les végétaux ainsi taillés sont fragilisés.

➔ Description du terroir

Le paysage de la vallée de la Dore paraît «montagnarde». Les vues omniprésentes sur les montagnes du Forez et des Bois Noirs accentuent cette illusion. La vallée est principalement occupée par des activités liées à l'élevage.

On observe cependant de plus en plus de plantations de résineux, phénomène caractéristique des montagnes si proches.

La vallée est moins large que celle de l'Allier et le système bocager a été conservé.



Prairies en bord de Dore. Vinzelles.



Prairies et Charolaises à Peschadoires.



Plantations de résineux à Orléat, les Robins.

➔ La forêt

On remarque une forêt alluviale de qualité en bord de Dore.

Il existe une tendance à la plantation de résineux ce qui à long terme risque de fermer les vues sur les montagnes et donc à dégrader les paysages.

De plus, ce type de boisements ne s'adapte pas aux conditions climatiques de plaine (sécheresse).

➔ L'habitat

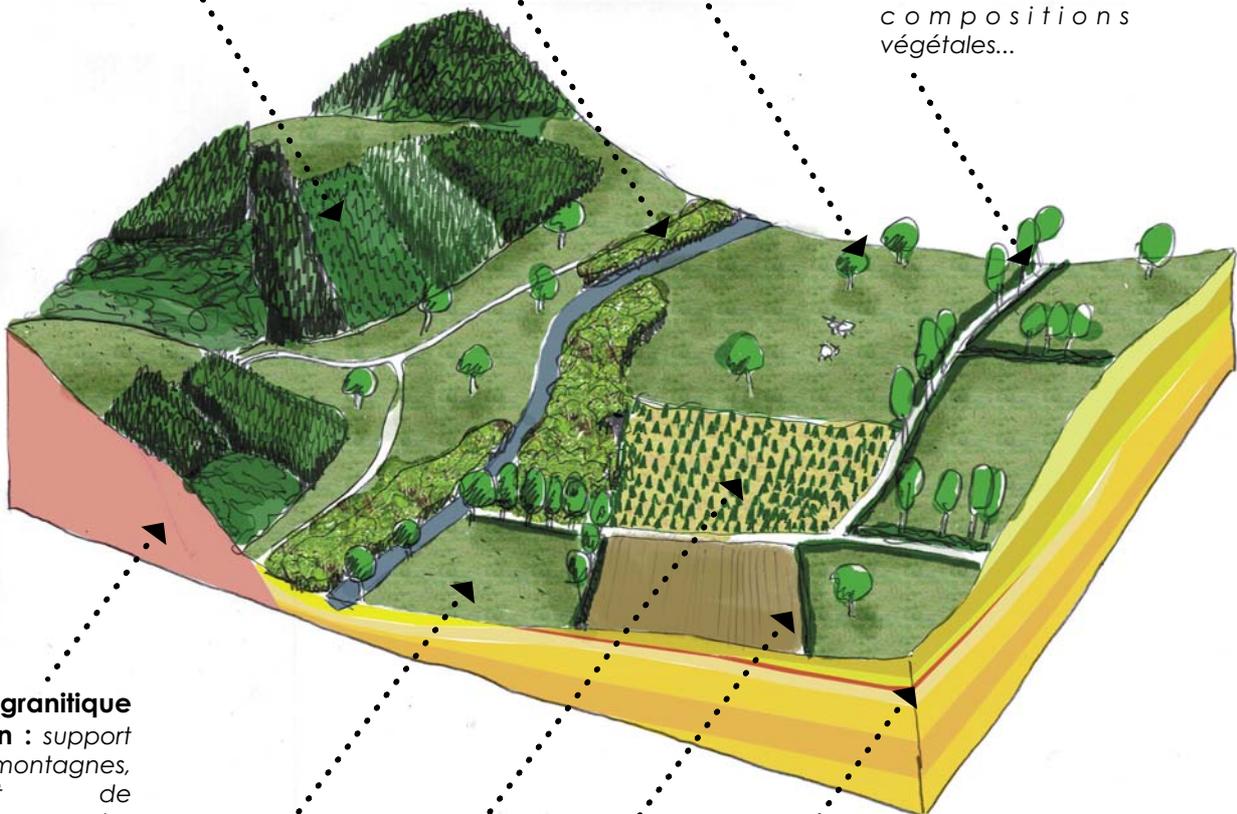
Rare dans la vallée on observe toutefois des hameaux sur les premiers contreforts. L'architecture subit une influence montagnarde certaine par les formes, les techniques et les matériaux. Le pisé reste cependant dominant.

Bois Noirs, Montagne Thiernoise, Forez : terroirs «montagnards», pentus, où la forêt prédomine. Beaucoup de plantations de résineux. Les prairies et les villages se situent en général sur les hauteurs plus planes, ensoleillées. Elles ont un impact «visuel» et «culturel» très fort dans le territoire de la Communauté de commune.

Ripisylve : forêt sauvage, évoluant rapidement. Ces zones de contact avec les rivières sont des zones d'intérêts écologiques importantes. Les paysages y sont farouches, prenant parfois des allures de jungle.

Les arbres isolés: ils donnent au paysage de la profondeur et de la grandeur. Ils doivent être protégés.

Les haies : véritable réseau à travers le territoire, elles ont beaucoup évolué avec la modernisation de l'agriculture. Leur impact dans le paysage est primordial et peut varier sensiblement: techniques d'entretien, compositions végétales...



Socle granitique ancien : support des montagnes, apport de pierres pour les constructions...

Pacages: Milieux difficiles pour l'agriculture. Elles sont souvent closes et interdisent ainsi les circulations en long de rivière.

Reboisements de résineux : d'influence montagnarde, ces plantations ne sont pas adaptées au milieu. Elles risquent également de fermer les vues de qualité actuellement existantes sur les montagnes alentours.

Terres arables: Généralement travaillées pour des compléments au fourrage des animaux. On observe également des zones où persistent quelques vignes.

Bandes d'argiles : Ces nombreux filets drainent les eaux jusqu'aux coteaux, et créent ainsi de nombreuses résurgences en ces lieux.

LE VAL D'ALLIER

➔ Description du terroir

Les paysages du val d'Allier sont en pleine mutation. Les prairies sont transformées en cultures grâce à l'irrigation et à l'amélioration de la qualité des terres. Ainsi les parcelles s'agrandissent, se géométrisent.

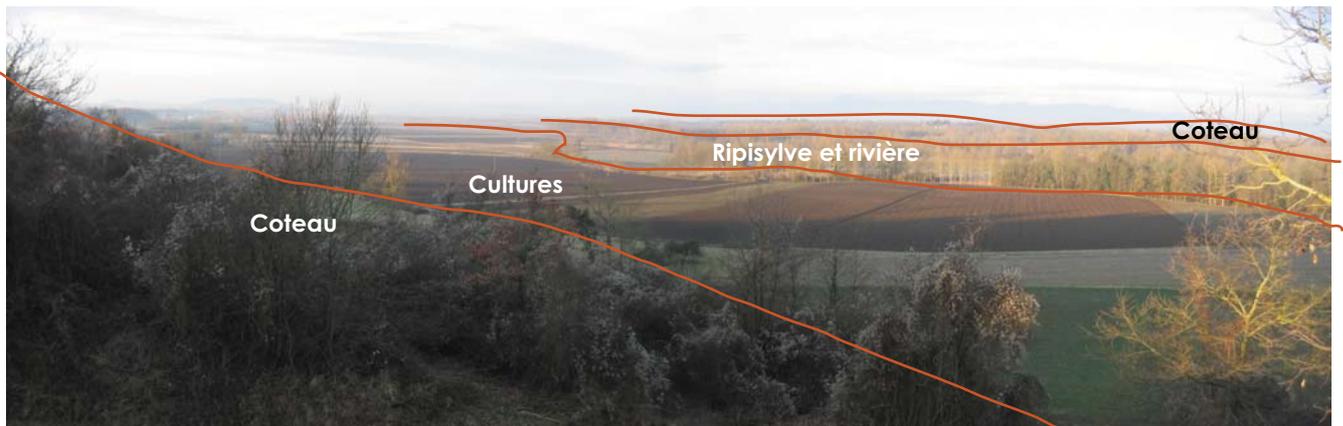
Près de la rivière la ripisylve est une zone naturelle et sauvage importante, protégée. Les boires, les anciens lits de l'Allier... représentent des écosystèmes très particuliers.

On peut observer des plantations de peupliers, qui réussissent de manière très aléatoire en fonction des conditions locales.

Les coteaux sont en pleine mutation également. Lieu des sources et d'implantation des villages. Les vignes qui occupaient leurs pentes sont abandonnées, la friche gagne.



Le Val d'Allier à Joursat : on aperçoit la dernière parcelle en herbe du lit majeur. Maïs et blé sont aujourd'hui cultivés grâce à l'irrigation.



Le Val d'Allier Culhat.

➔ Une rivière remarquable

Panneau de sensibilisation sur la rivière, La Bresle, Crevant.

DES TERROIRS VARIÉS

Gestion de l'espace

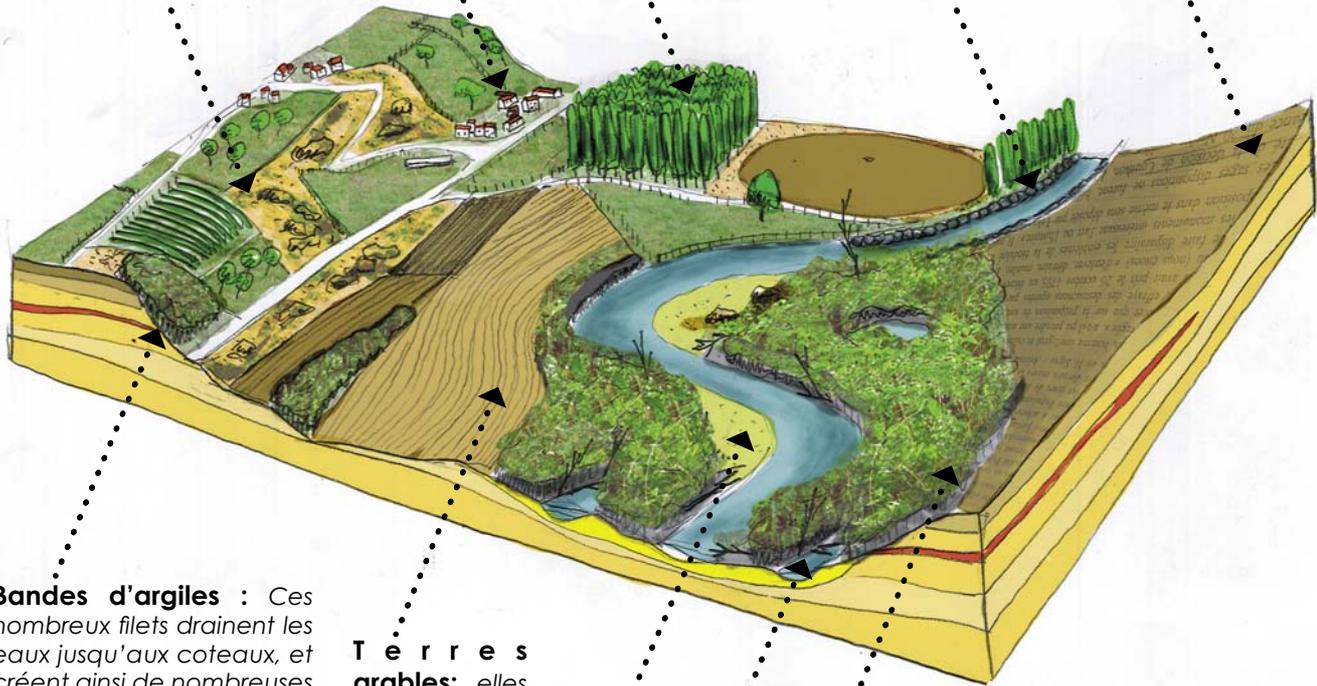
Avancée des friches sur les coteaux: Pentus, difficilement «mécanisables», ces terres sont en général transformées en pâtures ou laissées en friches. Les vignes et vergers disparaissent rapidement.

Hameaux, villages: on remarque l'implantation de villages le long du coteau; présence de sources, de la rivière (forêts, eau...). Utilisation des galets et du pisé pour les constructions.

Plantations de peupliers : ces plantations ne réussissent que sur des micro-stations. Leur impact dans le paysage est très fort, donnant une impression d'un milieu artificialisé.

Aménagements : ces réalisations ont pour but de maintenir la rivière, afin de réduire son érosion. Ce type de paysage exprime le rapport de force permanent entre l'homme et la rivière.

Terrasses de l'Allier : De plus en plus les vignes et vergers sont remplacés par des cultures de céréales.



Bandes d'argiles : Ces nombreux filets drainent les eaux jusqu'aux coteaux, et créent ainsi de nombreuses résurgences en ces lieux.

Terres arables: elles remplacent souvent les anciennes prairies.

L'Allier: elle est considérée «sauvage» car sa dynamique fluviale reste forte: crues importantes, méandres...

Ripsisylve: forêt sauvage, évoluant rapidement. Ces zones de contact avec les rivières sont des zones d'intérêts écologiques importantes. Les paysages y sont farouches, prenant parfois des allures de jungle.

Boires - bras morts: Ces zones sont régulièrement inondées: frayères, lieux de cache... ce sont des zones d'intérêts écologiques importantes. Les paysages de ces zones peuvent paraître tristes, bucoliques, violents, naturels.

➤ Importance des ripisylves et des forêts alluviales: une forêt très dynamique

Par définition, la ripisylve (forêt riveraine à bois blancs) représente une formation d'arbres installés le long d'un cours d'eau.

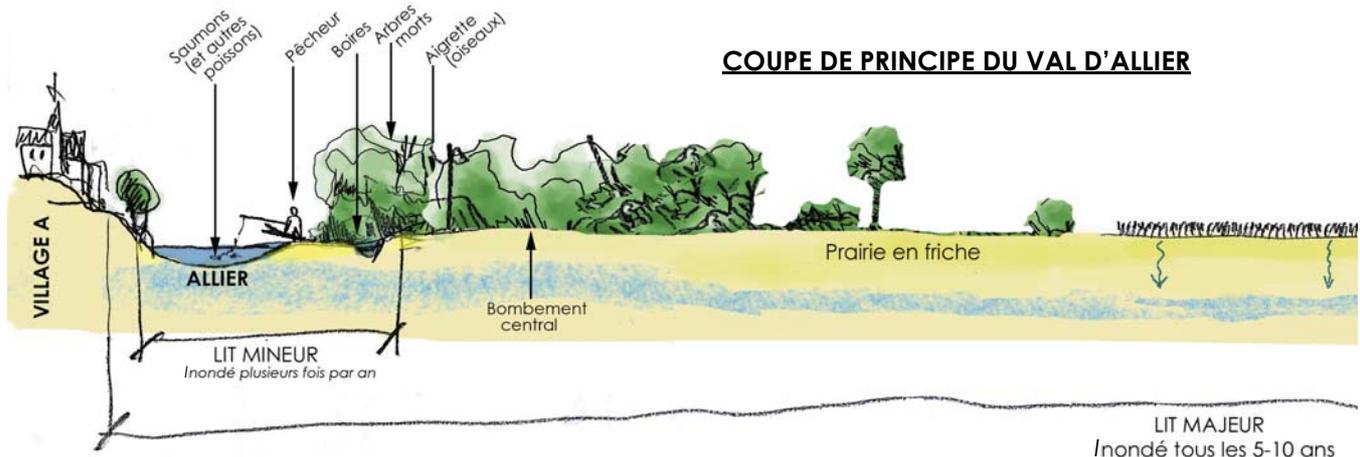


Grèves arides et inondées à Crevant Laveine. On est frappé par la diversité des milieux.

La ripisylve est une forêt très dynamique, qui se recycle rapidement. Elle occupe le lit majeur des cours d'eau, recouverts d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières. Elle forme ainsi des cordons ou ceintures de faible largeur qui bénéficient de leur position au contact à la fois de la rivière et des autres habitats (prairies humides, forêts de ravin,...).



La ripisylve devient souvent impénétrable, sauvage, mystique. Vinzelles.





La Terrasse basse, la ripisylve évolue vite ; depuis quelques années elle est envahie de plantes échappées des jardins, la balsamine et la renouée du japon.

On a parfois accès à la rivière par les chemins carrossables; mais celui-ci est discontinu, créant de véritables méandres «sauvages» et isolés.

Les paysages des ripisylves varient fortement d'une année à l'autre, en raison des crues, de la rapidité de croissance des espèces que l'on y rencontre et de l'importance des annuelles, vivaces...

On peut mettre en évidence 2 principales formations de ce type,

↪ **les saulaies**

fréquemment inondées, les pieds dans l'eau.

↪ **les aulnaies frênaies**

plus en hauteur, lieux de pâturages.

L'interface entre les milieux terrestres et aquatiques que constituent les forêts alluviales en font des habitats à forte diversité biologique et à intérêt écologique majeur : fixation des berges et épuration des eaux, refuges de diverses espèces d'oiseaux, de mammifères, de mollusques, mosaïque d'habitats.

➔ **Une forêt épuratrice**

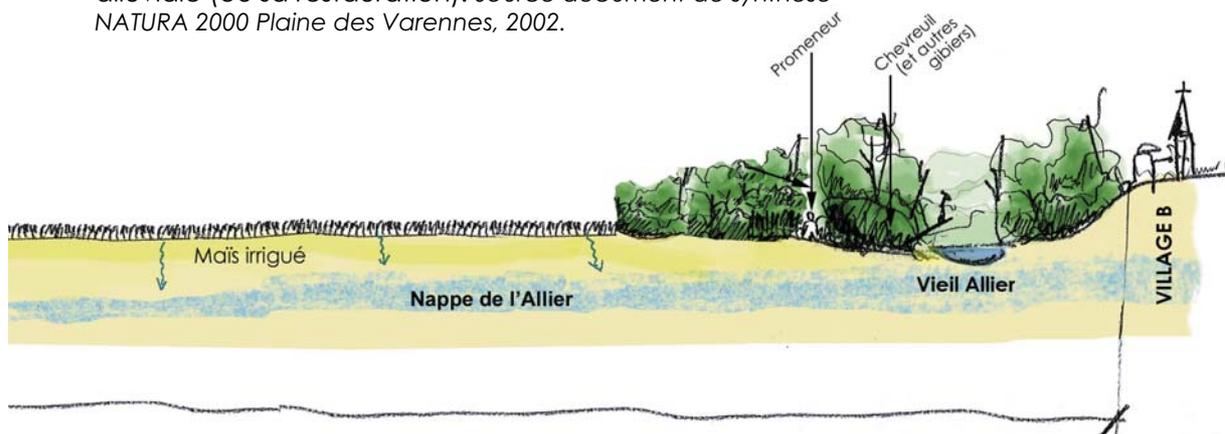
Il a été prouvé qu'une bande de 50 mètres de forêt alluviale, épuraient les eaux. La forêt agit alors comme une véritable station d'épuration. (cf stations d'épuration plantées de roseaux...)

➔ **Une forêt en régression**

Les forêts alluviales ont fortement régressé du fait de la pression humaine : déforestation à des fins agricoles et fourragères, aménagements hydrauliques (perturbation de la dynamique naturelle des rivières), substitution en peupleraies de culture,... Le maintien de ces habitats passe en tout premier lieu par celui de la dynamique alluviale (ou sa restauration). Source document de synthèse NATURA 2000 Plaine des Varennes, 2002.



Les boires sont des lieux riches de poissons, et grenouilles. Chaque année elles entrent en contact avec la rivière lors des crues. Vinzelles





Peupleraie et puits de captage en bord d'Allier. Ce type de boisement ne s'adapte que rarement aux conditions locales. Vinzèlles.



Les sols de la zone inondable sont faciles à travailler. Avec une bonne irrigation on cultive du maïs, du blé... Cette agriculture peu paraître violente en lit majeur, zone sensible, proche de la nappe.

➔ Les gens du voyage sédentarisés et l'élevage des chevaux

Nous devons noter un phénomène rare : **l'élevage des chevaux de boucherie par la communauté « des gens du voyage sédentarisés ».**

Chevaux pâturant des friches et bords de chemins

Les gens du voyage se sédentarisent peu à peu. L'un d'entre eux, est déclaré exploitant agricole et peut ainsi exercer une activité d'élevage.



Ces nouvelles pratiques ont un rôle important sur le paysage de par l'étendue du territoire concerné et de par les conflits naissants avec d'autres exploitants.

Le chef de la communauté, déclaré exploitant, s'occupe d'un élevage de près de 80 chevaux, en utilisant les friches, landes et anciennes pâtures des bords et des terrasses de l'Allier. Les bêtes sont simplement attachées à un pieu, ou parquées temporairement. Peu d'outillages, peu de dépenses, peu d'entretien des clôtures...

Les pâturages prennent souvent place au bord de la rivière, dans d'anciens prés abandonnés, sur des friches devenues quasi inaccessibles.

...Les paysages s'ouvrent de nouveau avec des effets positifs pour les promeneurs, qui peuvent apercevoir ces bêtes en « liberté » au bord des rivières...

Ce phénomène est une chance. Combien de communes désirent retrouver des espaces ouverts sur le bord de leur rivière ensauvagée ? sur les coteaux embroussaillés ?

Nous devons souligner deux aspects:

- 1- le rôle important de ce type d'élevage dans la gestion de l'espace sur des terres difficiles.
- 2- La situation précaire de ces éleveurs qui nécessite une reconnaissance sociale qui pourrait prendre plusieurs formes : partenariat commune / éleveur pour plan de gestion des bords de rivières...



On remarque la présence de villages et de hameaux sur les coteaux ou en bas de ces coteaux en zone non inondable.

La présence des sources, de la rivière et la diversité des milieux qui l'accompagne ont favorisé ces localisations.

Les matériaux utilisés en modes traditionnels sont : principalement le pisé associé avec des galets.

Photomontage :

Evolution du hameau de la Métairie basse à Vinzelles :

La silhouette disparaît dans un chaos de bâtiments agricoles et de pavillons :

- Etape 1 : extension
- Etape 2 : création
- Etape 3 : logement.



➤ Evolution des paysages :

↪ **Transformation des prés des bords de l'Allier en champs**

Les prés sont souvent transformés en champs de maïs ou de blé, grâce à des systèmes d'irrigation importants. D'un point de vue écologique, ces choix peuvent être critiqués.

Quand on sait le prix du blé ou du maïs, on peut se demander s'il ne serait pas plus judicieux d'inciter financièrement ces agriculteurs à préserver ces sites sensibles en s'orientant vers une agriculture plus douce.



Un des derniers prés en Val d'Allier au niveau de Vinzelles. La vallée a tendance à se spécialiser dans la céréaliculture.



La vallée de l'Allier est souvent cultivée avec des céréales, et ses coteaux (ici en premier plan) s'enfrichent. Culhat, bassinot.

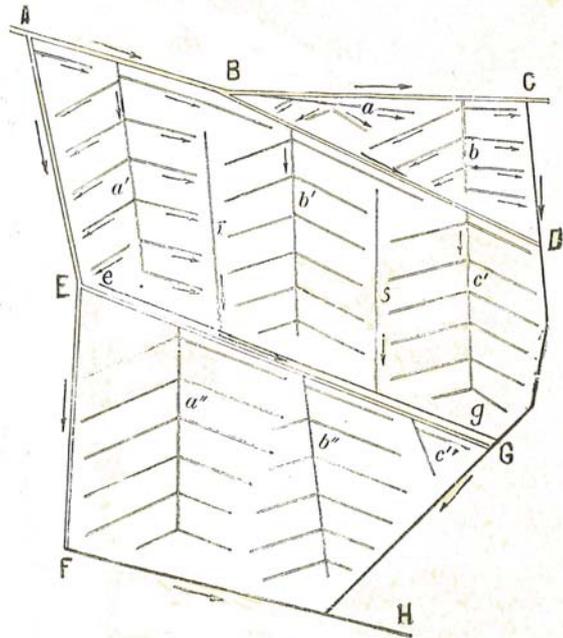
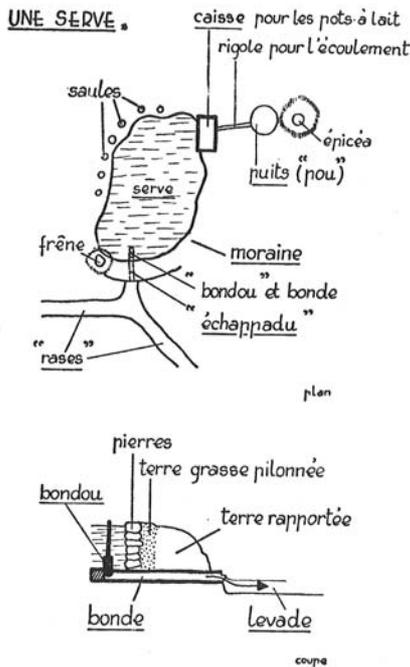
↪ **Evolution des techniques d'irrigation**

« L'eau : « précieux liquide, qui valait de l'huile »

(...) En pays granitique, les moindres filets d'eau souterraine étaient décelés par la baguette des sourciers, amenés au jour dans des drains de pierre ou des corps de terre. Le précieux liquide, qui valait de l'huile disait-on, se gardait dans des serves creusées en tête des prés d'où il était distribué aux pelouses par des réseaux de rases d'irrigation. Alors, les combes s'embellissaient de ces miroirs d'eau qui reflétaient les nuages des jours et les étoiles des nuits, où les fermières venaient battre le linge des lessives à grands coups de massole. Aux retours des fêtes patronales, passé minuit, pour faire leurs lascars et amuser leurs danseuses, les garçons lâchaient ces serves en tirant leur bondou. L'eau s'échappait, bouillonnante, sous la lune; des bruits de torrent montaient des vallons jusqu'aux chaumières, jusqu'aux oreilles des vieux et des vieilles, ainsi réveillés et remués dans leurs souvenirs par ces exploits de la jeunesse(...). Rien n'était laissé à l'abandon. Dans cette nature entièrement au pouvoir attentif de l'homme, le diable lui-même eût perdu son temps à venir glaner un épi ou une noix derrière le paysan. »



A Crevant et à Vinzelles on a abandonné les système de rases et de serves existants. On ne les utilise plus que comme abreuvoir, de temps en temps. Quel avenir pour ce patrimoine ?



La serve est le réservoir d'eau, elle peut être pêcherie, barrage... (Lucien Gachon)

Plan d'ensemble d'une irrigation par rigoles en « épi de blé ».

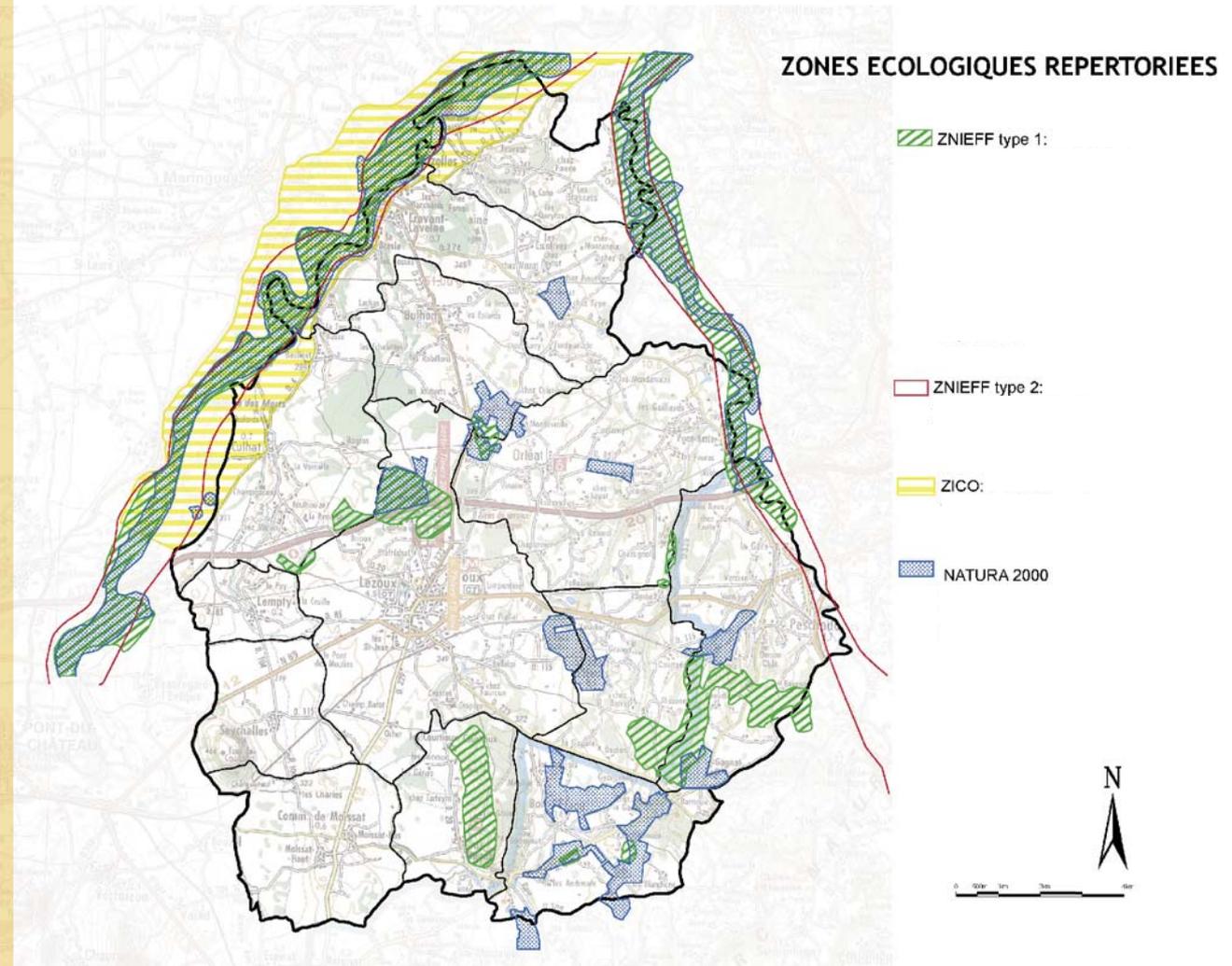
Les serves sont souvent conservées comme pêcherie, étang de pêche... les rases si elles sont entretenues sont encore actionnées, occasionnellement. Des prises d'eau ont apparu dans les champs, des stations de pompage en bord d'Allier. L'irrigation est mécanisée, rapide, mobile, efficace.



Aujourd'hui on utilise des canons, ou des rampes quand la taille des champs le permet. On pompe l'eau dans les rivières. (photos internet).

LES ZONES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES :

➔ Un territoire riche de sites naturels répertoriés



Le territoire étudié est en effet composé de beaucoup d'entités « à valeurs écologiques », plus ou moins bien unies les unes avec les autres.

- ➔ **ZNIEFF type 1:** (*Zone d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique*)
 - Prairies humides de Lance (Bort L'Etang)
 - Prairie humide de Sautilloux (Bort L'Etang)
 - Sables de Lezoux
 - Vallée alluviale de la Dore (Pont de dore-Puy Guillaume)
 - Vallée alluviale de la Dore (Courpière-Pont de dore)
 - Val Allier pont de Crevant Pont de Limons
 - Val Allier Pont de Joze Pont de Crevant
 - Bois Grimaud
 - Bois d'Ornon
 - Etang de Rapine
 - Bois de Larye/Bois de la prade/les Genestoux
 - Puy de Ravel
- ➔ **ZNIEFF type 2:**
 - Lit majeur de l'Allier moyen
 - Vallée de la Dore
- ➔ **ZICO:** (*Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux*)
 - Val d'Allier, Saint Yorre, Joze

NATURA 2000:

- Plaine des Varennes
- Zones alluviales de la confluence Dore-Allier
- Dore/Faye/Couzon-linéaire
- Dore/Faye/Couzon-spatial

➔ Rapport entre qualité des milieux et qualité des paysages

La biodiversité des milieux crée de la diversité dans les paysages. Cette diversité est intéressante d'un point de vue écologique, richesse d'espèces... mais aussi d'un point de vue des ambiances. Le naturaliste est évidemment intéressé par cette richesse; mais le non-naturaliste également. Pour lui, la richesse, la beauté se manifestera dans la variété des paysages.

Les paysages peuvent être «beaux»:

-par leur **radicalité** (paysage lunaire, plage vierge...)



Plage de galets à Culhat (Znieff, Zico et Natura 2000).

-par leur **grandeur** (élément naturel majeur, montagne, mer...)



Dunes de sables des Girauds-faures. (Znieff et Natura 2000).

-par leur **équilibre** (paysage bucolique, champêtre...)



Zones humides dans le bocage de Bort l'Etang, (Znieff et Natura 2000).

-ou par leur **diversité** (richesses d'écosystèmes sur un espace réduit...)



Allier à Vinzelles, (Znieff, Zico et Natura 2000).

LES BUTTES

➔ Description du terroir

D'origine diverses (volcanique ou autre) les buttes représentent des sites particuliers où l'homme a longtemps cultivé la vigne et les arbres fruitiers. Aujourd'hui encore ces habitudes persistent mais elles sont en forte régression. La friche gagne, la forêt gagne, les champs des plaines alentours montent peu à peu.

Ces buttes sont des lieux stratégiques pour le développement touristique.



Puy d'Itourte à Lempty.



Puy de Courcourt à Seychalles.

➔ La forêt:

Les reliefs sont occupés par des forêts et des pelouses xérophiles lorsque la pente est trop pentue où le sol trop caillouteux.

Les bois représentent une valeur paysagère forte, mais aussi une valeur écologique forte, étant des biotopes particuliers.

➔ L'Habitat:

Ces lieux aux reliefs particuliers sont souvent pierreux et ont donc fourni des pierres pour les constructions des villages alentours.

Sur les hauteurs on a souvent construit des éléments liés au site : tours, châteaux, moulins.. pas d'habitations. (On préférerait les axes de circulations).

Aujourd'hui ces sites ne sont pas constructible, mais on peut encore y observer des cabanes de vignes...

➔ Evolution des paysages:

Les paysages «jardinés» ont tendance à disparaître, mais l'intérêt touristique lui se développe. En effet, ces sites correspondent aux attentes contemporaines: vues grandioses, relief...

L'apparition des friches représente un réel risque. Demain, quelle gestion pour ces landes? ces friches? un pâturage contrôlé? à buts paysagers?

La vigne est une culture très identitaire et symbolique. En forte régression, peut-on cependant affirmer qu'elle appartient au passé ? Ici à Courcourt, vigne et cabane de vigne.



Fossés : Ils se matérialisent par des bandes végétales de différents types, arborés, arbustifs ou herbacés. La gestion de ces fossés et de cette végétation est très importante, tant d'un point de vue technique que d'un point de vue de perceptions paysagères.

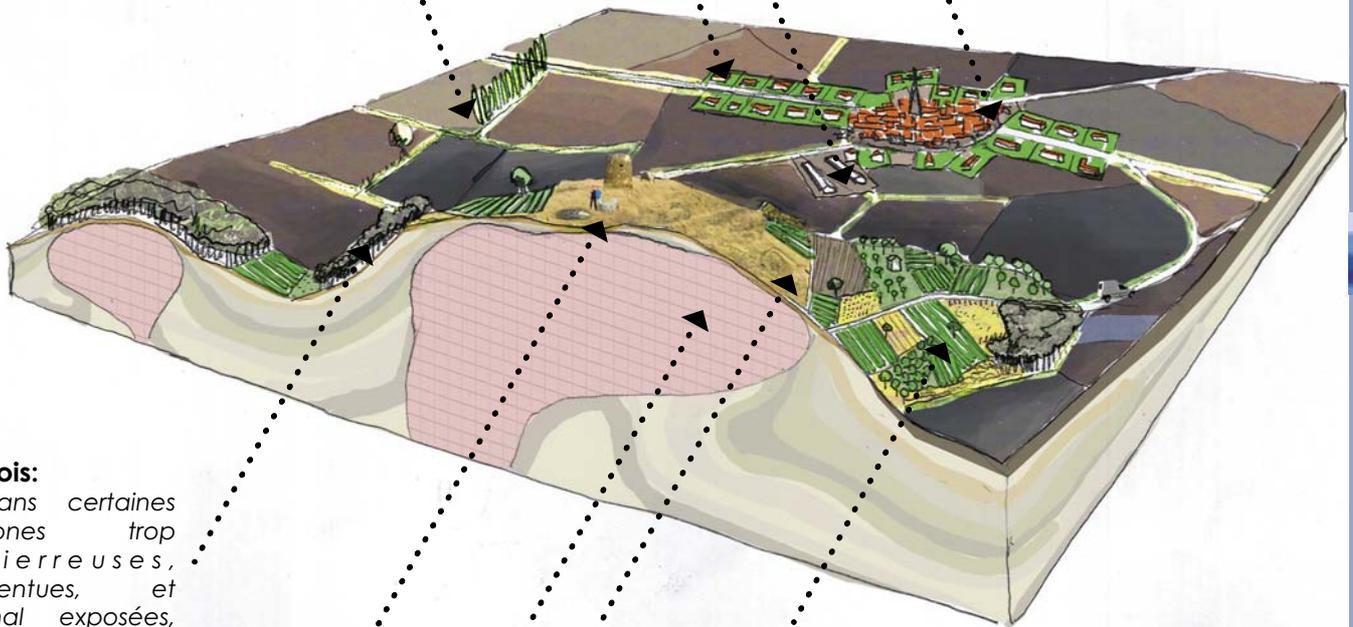
Bâtiments agricoles : leur intégration dans des paysages ouverts reste délicate; importance du choix du site, de l'accompagnement végétal (type arbres isolés)

Extensions du bourg

Habitat avec un fort impact sur les silhouettes de bourg, les entrées...

Bourg ancien aggloméré:

Le clocher est « fédérateur », centralisant.



Bois: dans certaines zones trop pierreuses, pentues, et mal exposées, l'homme n'a jamais cultivé la terre. C'est la place des bois, et des landes.

Points culminants :

Sites particuliers ils ont toujours représenté un intérêt particulier: tour de gué, château, moulins à vent... Aujourd'hui ils représentent des sites d'intérêt touristique important: point de vue remarquable, panorama.

Remontée magmatique:

souvent ces reliefs sont d'origine volcanique, des volcans très anciens, nommés «pépérites». Les pierres qu'ils fournissent se retrouvent dans les constructions.

Friches et pelouses:

dans les zones trop pierreuses ou pentues l'homme ne cultive plus; alors, le caractère «sauvage» du site peut s'exprimer. Quelle gestion pour les friches demain?

Vignes et vergers :

les zones de pentes paraissent jardinées, minutieuses. L'échelle des cultures contraste fortement avec les parcelles de céréales voisines. Ces paysages sont en profonde mutation (développement des friches, et remontée de la culture des céréales).

ACCEPTER ET ACCOMPAGNER LES PAYSAGES AGRICOLES CONTEMPORAINS: LES BATIMENTS AGRICOLES

Les modes de production correspondent aux techniques modernes et leurs effets sur les paysages et l'environnement sont donc logiques.

Nous devons accepter nos modes de production et ces odeurs d'ensilage, ses stabulations libres sous hangars de tôle ligniforme...

Ou, essayer de créer de nouveaux modes de production... ce qui paraît plus compliqué à notre échelle.



Paysage d'un site de production agricole contemporain : stabulation, ensilage, tracteurs...

➔ Les bâtiments agricoles : à agriculture contemporaine, bâtiments contemporains

L'architecture agricole a évolué au rythme des mutations qu'a connu l'agriculture.

Les nouveaux modes de production, la mécanisation, les nouveaux impératifs d'ordre sanitaire, ou environnementaux ont été les moteurs de ces nouvelles architectures...

En général, les bâtiments se localisent soit en prolongement de bâtiments existants, soit en recul, soit sous forme d'unités nouvelles en dehors des villages.

On observe plusieurs types de bâtiments :

Les hangars

Les granges,

Les étables,

Les stabulations,

Les élevages hors-sol,

Les salles de transformation (salle de traite, atelier mécanique...)

On peut classer les bâtiments en 2 catégories :

- les extensions de l'ancien, les adaptations

- les créations

Il existe une problématique spécifique pour chaque cas en fonction de la topographie, rapport au bâti existant, volumétrie...

Depuis une dizaine d'années, les critères de construction ont été modifiés ou encadrés réglementairement pour prendre en compte l'aspect visuel des bâtiments. L'accent a été mis en particulier sur les couleurs des toitures et des bardages, mais aussi sur la localisation.

↪ **Par extension de l'ancien : rapport entre les éléments bâtis**



Extension d'un pigeonnier à Moissat.



Extension de granges à Moissat.

Ce type d'extensions tend à se raréfier ; les normes sont devenues trop strictes pour rénover de l'ancien ou l'agrandir : stockages des fourrages, maintien des bêtes, récupération des lisiers...

Ces architectures correspondent donc de plus en plus à des structures anciennes, à la recherche d'espace, ou à des agriculteurs à la retraite...

Ici, c'est le rapport entre les éléments construits qui est important.



Extension d'anciens bâtiments... ni aux normes ni aux dimensions pratiques... peu d'avenir pour les anciennes fermes dans l'agriculture contemporaine, Crevant Laveine.



Effort d'intégration de l'extension : la couleur du toit. Bassinet, Culhat.



Extension de l'ancienne ferme. Les volumes et la situation s'adaptent bien au site. Médagues Culhat. On remarque ici, l'importance du choix des matériaux.



Domaine et extension en tôles, Lezoux, Codegnat.



Hangar en poutres métalliques à Saint Jean d'Heurs.



Stockage de foin dans un hangar relativement récent à Omon. Notons l'importance des arbres et des matériaux utilisés.

↳ Par création : rapport au « grand » paysage

Les nouvelles normes imposent des formes nouvelles, de grande ampleur. La ferme est devenue une petite industrie dans laquelle l'homme, l'agriculteur intervient à l'aide de machines imposantes. La fonctionnalité, la rentabilité prime.

Un besoin de place pour manœuvrer les tracteurs, pour déplacer les stockages...

Les sites deviennent ainsi imposants et difficilement discrets.

L'échelle change : de GROS bâtiments doivent s'intégrer dans le GRAND PAYSAGE.

Les activités agricoles plus regroupées, importantes, deviennent même « polluantes » devant ainsi s'isoler des villages. Il existe une règle qui impose un recul de 100m par rapport aux villages.

Le résultat est donc une déconnection avec le bâti ancien et un rapport au paysage nouveau.

Déjà il y a 40 ans, l'agriculture collectiviste rencontrait les mêmes contraintes. La laideur du site de production était acceptée comme telle. Les fermes, toutes pareilles marquaient le territoire de long bâtiments purement et simplement laids, forts, homogènes. Cette laideur en était acceptée telle quelle.



La Terrasse haute, exploitation laitière en entrée de bourg. On note le besoin d'espace, de manoeuvrabilité. Les bâtiments sont remplacés de façon aléatoire.



Bâtiments regroupés à Culhat parasitant la silhouette du bourg. Le clocher disparaît.



Bâtiments d'élevage à Ornon : ensilage et stabulation libre... l'emploi de matériaux et de formes hétéroclites perturbe la lecture des ensembles agricoles.



Les silhouettes des bourgs peuvent rapidement disparaître entre les hangars et les pavillons, ici Seychalles.



L'activité agricole s'industrialise : besoin d'espace, de fonctionnalité : enrubannage, paille... L'esthétique n'a pas sa place. Le paysage est violent et recevable tel quel. Culhat



A Seychalles, en milieu ouvert, les bâtiments sont visibles de loin ; leur impact est très fort. La végétalisation des abords peut parfois être une solution. Elle est souvent négligée.



Intégration d'un site de production à Ravel grâce à une haie mixte.



A Montagne, Crevant, bâtiments aux formes spéciales. Les nouvelles fonctions des bâtiments créent des formes nouvelles.



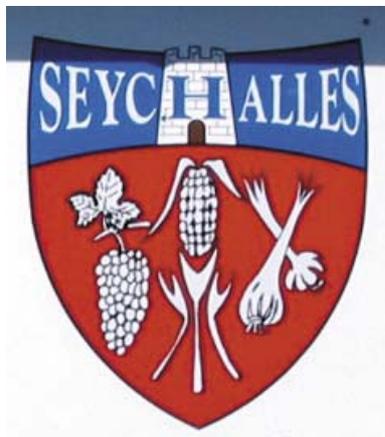
Bâtiments en bois, voulant s'intégrer dans le site à Ornon.

Les efforts en matière de « qualité architecturale dans les bâtiments agricoles » sont nombreux. Ils restent cependant trop isolés sur le territoire.

Quels produits pourrons nous associer aux paysages dont nous venons de parler ?

➤ **AOC « Ail d'Auvergne »**

Une démarche est actuellement en cours pour l'obtention d'une A.O.C. d'Ail d'Auvergne. Cette démarche pourrait être très intéressante pour la reconnaissance d'un terroir de qualité en plaine ; souvent oublié face aux montagnes. La plaine aussi est un terroir riche, remarquable.



Le blason de la commune de Seychalles représente des ails. Dans le bourg on peut observer de nombreux séchoirs, de facture intéressante.

La chambre d'agriculture a repris le dossier de candidature à l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) pour l'AOC.

Le principal problème concerne la dénomination, qui semble trop générale, une deuxième dénomination est à l'étude, Ail de Billom. Le nom d'Ail de Limagne -*appellation la plus correcte*- rentre en concurrence directe avec Ail de Lomagne dans le Tarn.

➤ **Banalisation du Gaperon ? disparition ?**

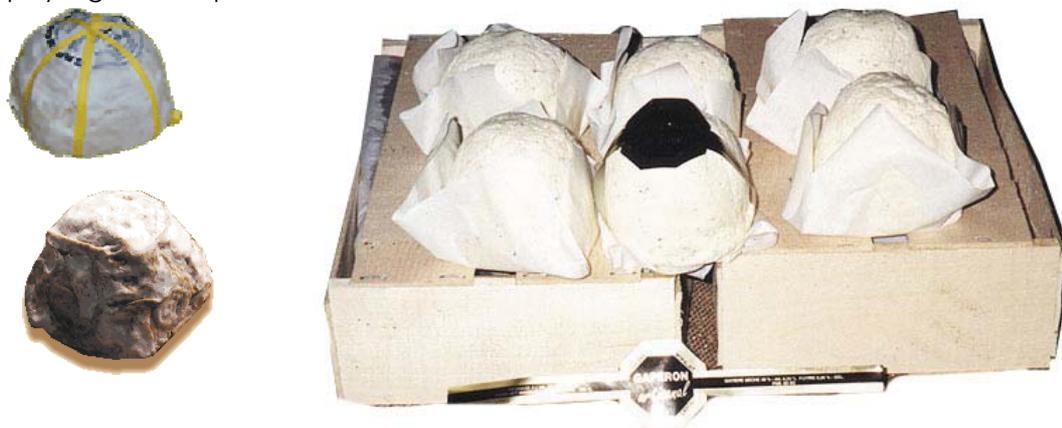
Des coutumes fromagères (en particulier le gaperon) disparaissent à tout jamais : presque plus personne ne fait de gaperon sur le territoire de manière artisanale, et nous sommes pourtant au cœur de ce-dit terroir : «gape+ail+poivre».

La laiterie de Pont-Astier fabrique à elle seule 5 types de Gaperons. Mais aucun n'est vraiment lié à un territoire. A Maringues et Luzillat on observe des démarches de mise en valeur liée à une zone géographique.

Un label ? autre chose ? un cahier des charges strict ?

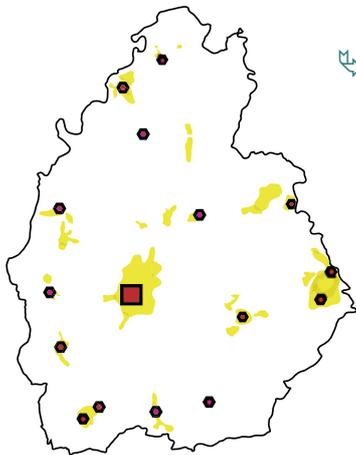
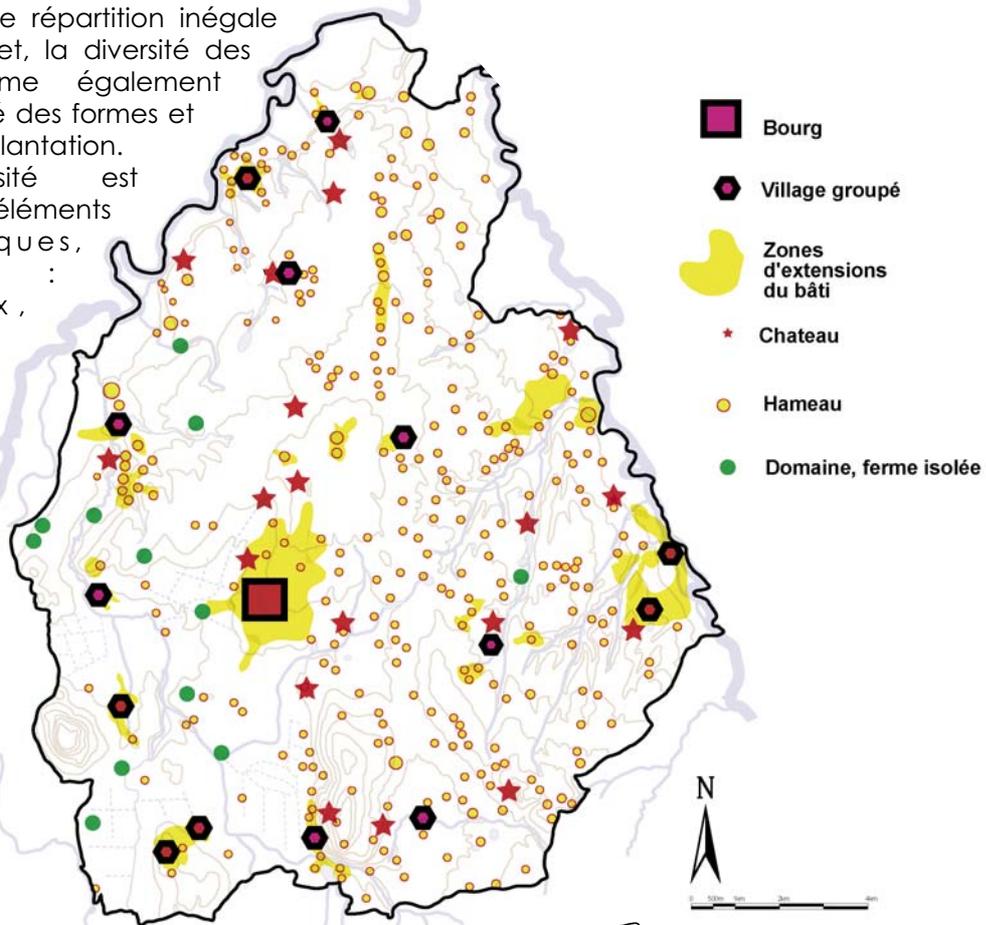
La communauté de communes dispose d'herbages encore nombreux, phénomène rare en Limagne agricole.

Le paysage du Gaperon reste à inventer.

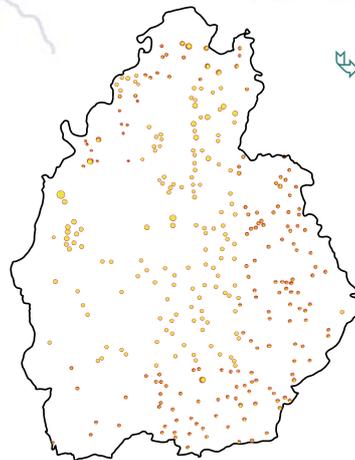


La communauté de commune de Lezoux se situe à l'intersection de deux territoires très favorables au gaperon : l'AOC Ail d'Auvergne et les zones d'élevages et d'herbages, des varennes, des bords d'Allier...

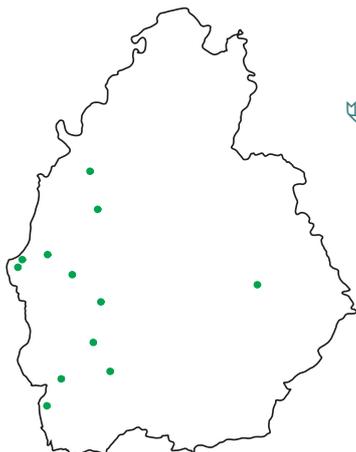
On observe une répartition inégale du bâti. En effet, la diversité des terroirs s'exprime également dans la diversité des formes et des types d'implantation. Cette diversité est marquée d'éléments caractéristiques, identitaires : matériaux, formes...



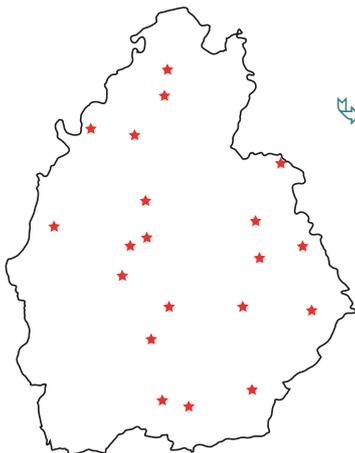
Les Villages groupés se répartissent de manière homogène dans le territoire; ils sont toutefois de taille supérieure dans la plaine de type Limagne, à l'Ouest.



Les hameaux sont très nombreux à l'Est, dans le bocage.



Les gros domaines agricoles sont situés dans la plaine de type Limagne. Seul Rapine se situe dans le bocage.



Les châteaux sont bien répartis à travers le bocage. Ils sont absents de la plaine de type Limagne.

SPÉCIFICITÉS DU « VILLAGE »

« Un petit monde complet, une minuscule humanité pressée et serrée sur son coin de terre, comme si elle s'y sentait seule au monde » histoire de la campagne française, G ROUPNEL

Le village, en tant que communauté rurale vivante est en voie de disparition, et le mode traditionnel de gestion de l'espace rural, fondé sur une utilisation souvent logique des terres agricoles, n'est plus suivi.

Mais alors si les habitudes « villageoises » d'autrefois disparaissent, par quelles nouvelles « habitudes » sont elles remplacées ?

Si le village a longtemps été le lieu de rencontre, et d'esprit (sur la place du village, au bistrot) il est en passe de devenir une image « pour carte postale », en manque de vie.

LE VILLAGE AUVERGNAT : Alexandre Vialatte « L'Auvergne absolue ».

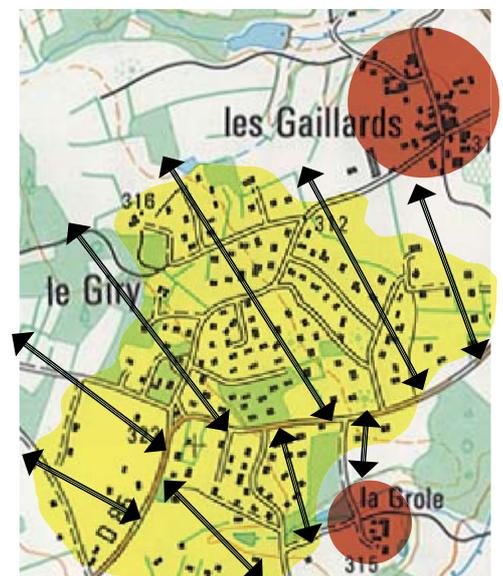
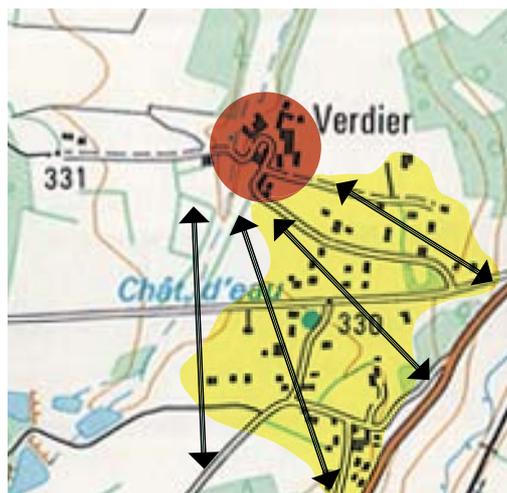
Arrêtons-nous un instant au bourg. Pauvres bourgs sans exubérance, je les aime d'un amour vrai, car je les aime comme ils sont, blancs comme un os de seiche au sommet de la montagne, brûlés par la neige et le soleil.(...). L'âme du pays se condense dans les bourgs.

J'aime leur discrétion, leur tablier de travail, leur pittoresque interchangeable, leur solitude, leur modestie, leur quant-à-soi mélancolique.

Coquetteries d'importation... Le village auvergnat n'en a plus de lui-même. Au lieu de s'épanouir il se recroqueville. Le village auvergnat ne connaît ni le badigeon annuel de la Bretagne ni même ce facile luxe de fleur qu'on trouve dans tant d'autres campagnes. Ici, **l'utile a barre sur l'agréable** (...)

Le village Auvergnat se tait éperdument. Il n'a besoin que des champs tout nus pour entourer ses frénésies de silence et faire un socle à ses records de mutisme. Auprès de ces splendeurs urbaines que le midi répand dans ses cités, la petite ville auvergnate apparaît offusquée, resserrée, repliée sur elle-même, confite en sa propre substance, vouée aux lichens et à la désertion. C'est la petite ville d'un peu partout, en plus noir et en plus rustique. Elle se délabre et résiste quand même. Elle dissimule son sublime dans des replis inexorables et ne montre que son front gris, ses longs ennuis, son entêtement sans bornes et ses étroites dignités.

Le contraste est saisissant entre les gros villages compacts des Limagnes et l'habitat semi-lâche des lotissements pavillonnaires qui, petit à petit, les entourent d'une auréole grandissante.



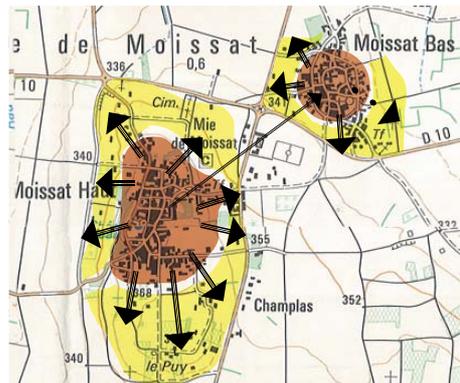
TYPOLOGIE DES VILLAGES :

➤ VILLAGES RESERRES

Après s'être constitués autour d'un château ou d'un monastère, beaucoup de villages ont gardé leur aspect primitif.

↪ **Villages de la Limagne des Buttes**

Le relief particulier de ces régions, la répartition des surfaces cultivables... ont déterminé une stratification circulaire des possibilités de cultures autour de chaque butte, un habitat dense et regroupé.



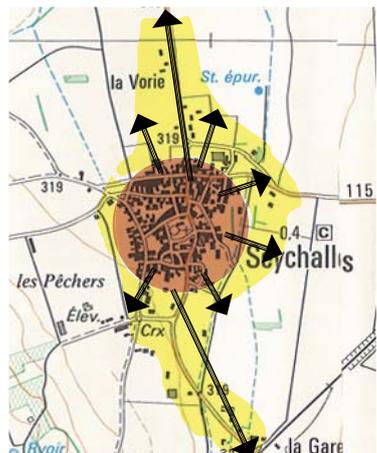
↪ **Villages des basses vallées**

Souvent, après s'être groupés au plus près autour du château, ces villages se sont étendus en descendant vers le fond de vallée, rejoignant ainsi la route de passage. Le terroir se présente sous la forme d'un rectangle plus ou moins allongé, perpendiculaire à l'axe de la vallée.



↪ **Villages de la plaine marneuse**

Dans des terroirs où le relief ou la géographie ne présentent pas de contraintes trop importantes, le parcellaire (petites parcelles éparpillées) et la fonction urbaine du village permettent d'expliquer la persistance de la structure primitive.



➤ VILLAGES LÂCHES ET PETITS VILLAGES

Villages de l'Auvergne Doriennne

L'économie étant orientée beaucoup plus vers l'élevage les exploitations plus vastes (15, 20 ha ou plus), les bâtiments sont naturellement plus grands, et les cours le sont également. Les villages sont donc distendus et tendent même, vers la désagrégation.

↪ **Hameaux et grosses métairies,**

Les exploitations s'installent volontiers à proximité ou même au milieu de leurs terres. Les sites recherchés sont généralement choisis au sommet d'un mamelon ou d'une croupe, entre deux talwegs, orientés vers le Sud.

L'implantation tient au mode de peuplement et de défrichement ; les premiers groupes familiaux se sont installés dans les zones les plus faciles à mettre en valeur, les plus propices aux cultures. Celles-ci sont précisément constituées par le dos des croupes. Ainsi, au centre le village, autour de lui, les cultures, plus loin la jonction des versants et du plateau, les bois.



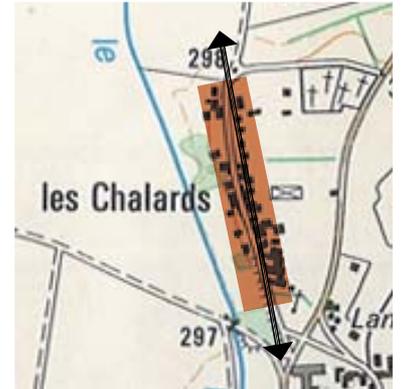
↪ **Villages tas :**

Lorsque les constructions, ne présentant pas de dessin particulier, se répartissent sur une surface plus ou moins géométrique délimitée. (généralement sur une croupe ou un replat)



↳ Villages linéaires :

Lorsque les constructions se répartissent de part et d'autre d'un axe, plus ou moins allongé, sur une bande relativement étroite. (Généralement sur un versant).



LES EXTENSIONS DES VILLAGES :

➔ Préserver les silhouettes

Les villages ont longtemps soufferts de dépopulation. Mais voilà que depuis déjà quelques temps, le village est l'exemple à suivre pour les villes, pour son esprit.

Le territoire étudié se situe entre deux pôles urbains très attractifs, et l'ouverture d'une nouvelle sortie d'autoroute à Lezoux, laisse penser à un futur développement important. Le petit village ne va plus s'appauvrir en feux, mais au contraire se voir engloutir dans de nouvelles constructions au risque de perdre son charme, son caractère.

Trop souvent les extensions de villages sont aujourd'hui contrôlées par des programmes immobiliers, de lotissements ou réalisées au coup par coup.

Aujourd'hui, les PLU (les POS et Cartes communales) essaient de réglementer un urbanisme extensionniste, en prenant en compte les problématiques paysagères.

L'intégration dans le site devrait être le premier critère lors de nouvelles constructions.

Mais aussi l'intégration par la disposition, dans les formes, les volumes, mais aussi les couleurs.

Le ton local serait une couleur emblème issue d'un flou entre les couleurs locales. En effet chaque village pourrait être caractérisé par des couleurs de façades, de pierres, de volets, de toitures...

Cette étude chromatique pourrait ensuite être communiqué afin de sensibiliser l'œil des habitants, aux ambiances locales.

Mais elle peut aussi devenir « dangereuse » si trop rigide, fausse.



Ravel.



Bort l'Etang et les monts du Forez



Extension de Moissat. La colline perd son caractère à cause d'une urbanisation trop lâche.

➔ Les entrées de villages



Evolution de l'entrée de Ornon. L'ancienne entrée fortement marquée par les bâtiments en pisé était très identitaire; aujourd'hui elle a tendance à se dissoudre à travers un hangar et un terrain clos d'une haie de résineux.



La perception du clocher reste un élément de base dans la qualité des entrées de village. Vinzelles.



L'entrée de Seychalles s'est étalée le long de la route et aujourd'hui on ne ressent plus le bourg ancien. Seychalles.



A Lempty, les constructions sont peu nombreuses et on perçoit encore fortement l'église. Cependant l'étalement des constructions sur la droite est à surveiller.

Premières et dernières images perçues du village, les entrées doivent être traitées avec attention.

Les limites traditionnelles des villages sont repoussées. Les nouvelles constructions créent alors le nouveau cadre, la nouvelle image.

L'image, la vue, plus que le plan apporte des réponses aux conséquences des nouveaux projets sur le paysage.

- Quelle nouvelle vue va t-on avoir?
- Quelles perceptions sur le bourg?
- sur l'église?
- sur le cadre naturel?
- Comment construire sans dénaturer l'arrivée au village?

Les espaces publics jouent un rôle fondamental dans la vie collective.

Ils sont le legs d'une vie rurale, d'une société avec ses usages et ses coutumes, sa vision symbolique organisée autour de principes collectifs.

L'espace collectif est alors celui où l'on se retrouve (événements spécifiques ou plus banalement quotidiens) autour d'éléments symboliques (croix, arbres de village) ou d'objet fonctionnels de la vie courante : fontaine, four, puits, ...

C'est aussi, dans le bourg, l'espace où se regroupent les fonctions et les services des différents pouvoirs : l'église, la mairie, la poste, l'école ... lieux complexes où se brassent les populations et se superposent les usages ; mais où se fonde l'image du bourg : une « belle » place devant l'église ..

Le coudert du village offre aussi l'herbe aux vaches ou chèvres des paysans sans terre, la place pour le tas de bois .. le stationnement de la charrette.

Espace collectif, il appartient à tous mais de façon personnalisée ; chacun en a une partie selon des modes de répartition

Un Legs qui a évolué en fonction de nouveaux usages et de nouvelles façon de faire .

Leurs usages reflètent l'époque et influent non seulement sur leur organisation mais aussi sur leur aspect.

Sont venus se surajouter aux éléments hérités de l'histoire (et plus toujours en usage) d'autres éléments significatifs de la vie contemporaine, qui eux aussi deviendront obsolètes : le transformateur EDF, le conteneurs poubelle, la borne incendie rouge, la cabine téléphonique .. les conteneurs poubelles vont être diminués du fait de la mise en place du tri sélectif, les transformateurs électriques en forme de tour sont remplacés par des transformateurs de poteaux, les cabines téléphoniques n'ont peut être pas un avenir assuré ..

Donc tout change, comme les modes de vie changent.

Le rapport à ces objets qui se trouvent sur les espaces publics change également : la patrimonialisation fossilisante des éléments hérités de la vie rurale (fontaine, croix, travail de maréchal ferrant ..) est une réponse au désintérêt des années 50 / 75, verra t-on la même attitude vis à vis des cabines téléphoniques ?

*On peut dire, comme pour l'architecture qu'il y a des « modes » en ce qui concerne le traitement et la rénovation des espaces publics ; **modes dans le choix des matériaux, des objets, de la manière de les agencer.***

De même pour l'aspect des sols et des espaces.

Le souci de l'entretien (en réaction au côté sale et boueux dû aux passages des animaux) a poussé à faire bénéficier les bourgs et villages du progrès que représentait le goudron : disparition des sols « naturels comme le pavé de pierre , le cailloux , l'herbe, le sol en terre au profit de cette surface facile à entretenir.

L'autre problème a été également de régler le problème de la voiture individuelle : roulante et en stationnement . le goudron permet cela avec l'équation simple : goudron seul = voiture qui roule ; goudron + peinture = stationnement .

Mais il fallait bien retrouver un peu de place pour les humains non motorisés : qu'ils soient enfants ou non. Il a fallut découper ces espaces pour donner une place à chacun.

Les années 70 / 90 ont fortement contribué à cela avec la mise en œuvre de produits et de matériaux signifiant l'espace « sans voitures » dévoué au piéton comme le pavé béton, le sablé stabilisé, la bordure infranchissable, et aussi les plantations, aires de jeux ... Toutes ces pratiques d'aménagement étaient issues directement des projets faits en ville autour des aménagements d'espaces publics des nouveaux quartiers résidentiels et n'avaient aucun ancrage dans les spécificités villageoises, d'ailleurs en voie de banalisation ? C'est également à cette époque que la composition sociologique des villages qui , pour certains d'entre eux , a basculé vers les néo ruraux.

D'engouement en rejet on arrive à un:

➤ Un constat mitigé

Dans la Communauté de Communes l'état des espaces publics est contrasté et reflète différentes tendances :

➤ **Des places de bourgs qui ont gardé leur caractère uniquement fonctionnel**

La place de Culhat.

La place remplit ses différentes fonctions d'accès aux services publics. Par contre le lien entre ces éléments est fracturé, l'importance du « goudron » est prédominante dans la perception ; Toutefois les abords de l'église ont été retraités en « clos » engazonné et planté. La place se compose de deux sous ensembles que rien ne relie : ce clos avec le Monument aux Morts et la Mairie et d'autre part un vaste carrefour en enrobé. Il resterait à faire le lien entre les deux



Place de Moissat Bas.

Regroupement des éléments symboliques dont la croix, le Monument aux Morts devant l'église dans un **sous espace** traité en « clos » semi ouvert : seule la bordure et les alignements d'arbres suggèrent ce découpage qui est confirmé par le traitement de sol (sablé) : c'est un espace à l'échelle de ce petit bourg. Il conserve une certaine convivialité grâce au fait que dans cet espace les sous espaces ne sont pas délimités et la circulation reste libre. Par contre les objets ont une certaine dureté : taille des arbres, clôture du Monument aux Morts, socle de la croix ...



Les places sont des lieux de rencontres où l'automobile doit trouver sa juste place, Ravel.

↳ Des places de bourgs réaménagées dans les années 70 / 90

Place de Lempty :

La découpe entre espace de l'église et le reste de la place est clairement affirmé par le muret, la différence de niveaux entre les deux plans : l'église est nettement sur une butte. Le traitement en vert des abords de l'église est intéressant mais isole encore davantage ce sous espace



Crevant : abords de l'église. Là on passe nettement dans un autre principe, plus sophistiqué avec des références plus urbaines, tant sur les matériaux que sur la composition. Le dessin des pavés (le contraste avec la fontaine), leur nature (pavé béton) leur donnent un rôle prédominant et affadissent les éléments de patrimoine que sont la fontaine et l'église. Par contre le coté fonctionnel semble très efficace.



Place de Seychalles :

Mêmes caractéristiques. L'espace « jeux d'enfants » est très apprécié de la population, car isolé de la circulation, il est sécurisé.



↳ Des espaces de village

Le coudert est présent dans tous les villages de la partie Est, plus rarement à l'Ouest.

Ses fonctions sont multiples et pas toujours clairement explicitées. Par contre, il est certain que son rôle dans l'aspect du village est déterminant : un coudert où se regroupent du matériel agricole usagé donnera un aspect négligé à l'ensemble, à l'inverse d'un coudert entretenu et fleuri. On trouve ces deux extrêmes et leurs intermédiaires sur le territoire. Les Brassets, Vinzelles : espace public planté, entretenu et



arboré : avec un petit parking. Le fleurissement est réservé dans des buses béton. L'effet pourrait être encore plus chaleureux avec du fleurissement en terre pleine.



Les Faures, Vinzelles : un tas de bûches bien rangé sur un coudert engazonné et bien entretenu ; une dimension villageoise

Les Faures, Vinzelles : four banal et abri bus sur le coudert : la place conserve son caractère d'usage



Les Bourrards Bulhon : le couderc sert à poser le bois, les tas sont rangés et l'espace est entretenu entre la croix, le four et les tas de bois



Les mares étaient (sont encore) très nombreuses dans les villages. Certaines ont été comblées car considérées comme des espaces « sales » et dangereux. Lorsqu'elles ont été conservées, et entretenues, nettoyées régulièrement ce sont incontestablement des lieux de charme. Un débat existe sur la nécessité de les clore pour des raisons de sécurité.



La croix est à sa place à la « croisée » des chemins c'est à dire aujourd'hui au centre du carrefour . elle crée l'espace. Pour autant ne pourrait-on pas lui laisser plus d'espace ?



➔ LES ESPACES PUBLICS RURAUX : -MENACES DE PERTE D'IDENTITE-

par Marc Chabrier, architecte

La découverte de certains projets et réalisations en matière d'aménagement des espaces publics de bourgs ruraux met en évidence une tendance regrettable à la banalisation et à la dénaturation de ces espaces récemment livrés aux « artistes » ou aux techniciens.

Alors même que les élus sont de plus en plus soucieux d'améliorer le cadre de vie des habitants, la demande s'amplifie de projets d'aménagement qui multiplient la reproduction de modèles convenus et confondent tous les sites sans considération pour leurs spécificités locales et leur histoire.

Le problème se pose principalement de l'incompétence ou du manque de discernement de certains concepteurs auxquels échappe manifestement toute appréhension du sens des lieux et dont les interventions consistent trop souvent à imposer au site une « mise en conformité urbaine », une exploitation strictement rationnelle des espaces une œuvre chargée d'éléments structurants sans aucune prise en compte des contextes architecturaux et des usages en place.

A défaut d'un concept simple et cohérent, nombre d'interventions lourdes sur leur organisation spatiale, entraînent à grands frais la perte d'identité et l'uniformisation des lieux publics.

Accumulation, redondance et confusion semblent devenir les nouvelles règles. Les mêmes clichés se multiplient çà et là d'espaces saturés par la nécessité nouvelle de rajouter quelque chose a risque de rompre l'unité visuelle en comblant systématiquement les vides en affectant chaque parcelle de terrain à une fonction définitive.

Nombre de petits monuments sont maintenant déconnectés de leurs abords : des fontaines publiques sanctuarisées et insérées dans des enclos pavés cernés, de bornes en fonte paraissent inaccessibles ou « muséographiées » par leur mise en scène...

Systématiquement rejetées les surfaces unies sont le lieu d'expression favori des aménageurs, pour y inscrire des tracés géométriques, axes et trames, ou pour les remplacer par des revêtements polychromes chargés de graphismes qui font « papilloter » les sols et perturbent la lisibilité globale des espaces.

Les revêtements minéraux multiplient des sols morts et imperméables souvent privés de toutes relations naturelles avec une végétation d'essences dépayés. Disposés en ordre technicien, pavés, bordures, éléments préfabriqués en béton, échantillonnage de matériaux disparates, mobilier urbain et signalisation contredisent les caractères ruraux pour transporter la ville à la campagne.

PLUS QUE JAMAIS L'ESPACE PUBLIC RURAL DOIT CONSERVER CETTE ESPECE DE « SILENCE » ET DE NEUTRALITE QUI FAIT SON AGREMENT EN RESTANT APTÉ A FAVORISER UNE MULTIPLICITE DES USAGES .

Il doit simplement faciliter le développement de la vie sociale, des échanges, des rencontres et manifestations publiques plutôt qu'exercer des contraintes ou servir de support aux délires créatifs de maîtres d'œuvre qui confondent les registres.

Il apparaît extrêmement urgent de rééquilibrer certaines pratiques pour en atténuer les effets dommageables aux habitants par la banalisation des cadres de vie ainsi qu'au développement d'un tourisme régional pour lequel l'identité des paysages naturels et bâtis constitue un enjeu essentiel.

Photo 1: *L'ambiance des rues est souvent dure. Lezoux*

Photo 2: *Les aménagements des traversées de bourg peuvent dénaturer l'ambiance de la rue. Culhat.*

Photo 3: *Aménagement simple et de qualité à Lempty.*



On pourrait également évoquer des formes, des couleurs... des éléments «vivants» qui disparaissent rapidement, celles des arbres isolés, des arbres têtards, des vergers, des vignes, des potagers. Méritent-ils eux aussi d'être révélés comme patrimoine ? Les révéler ne serait-ce les sauver ?

CONSTRUCTIONS « FONCTIONNELLES »

Plus récemment on a construit des éléments techniques utiles, que l'on pourrait comparer au petit patrimoine d'autrefois, ce sont : les châteaux d'eau, les transformateurs, les poteaux électriques, les poubelles...

Tous ces éléments participent activement à la perception des paysages. L'intégration de ces éléments (couleurs, formes, textures) est importante.

En soignant les images créées on améliore la qualité des paysages et son attractivité.

Seule la détermination de la population peut déterminer la réalisation du patrimoine de demain, par une « politique » volontariste liée à l'architecture et au paysage.



Photo 1: Poubelles SBA et puits **Photo 2 :** Élément technique non intégré **Photos 3 et 4:** Belles intégrations grâce aux couleurs, aux formes et aux textures.

➔ Les châteaux d'eau

Les châteaux d'eau méritent toute notre attention, car ils sont toujours situés sur un site particulier, une hauteur... A l'image du clocher du village qui imprégnait la communauté de «spiritualité», le château d'eau lui, remplit nos robinets d'une eau potable !

Comment donner un aspect plaisant aux châteaux d'eau ? trompe l'œil, aménagement des abords ?



Le château d'eau et l'antenne de relais, soulignent un point haut, ils mettent en valeur les traits du paysage.

Le Puy, Lempty. Imaginerait-on aujourd'hui le Puy de Dôme sans son antenne ?



La silhouette du hameau est harmonieuse, le château d'eau se perçoit comme un clocher, La Brousse commune de Culhat.



Château d'eau au hameau du Puy, commune de Lempty. Les abords sont négligés, l'architecture paraît violente.



Château d'eau à la Brousse, commune de Culhat.



Château d'eau à la croisée des routes à Vinzelles, repère fort dans le « souvenir » du cheminement.



Château d'eau au sommet du puy de Courcourt, il paraît aussi énigmatique que la tour.

➔ Les stations de pompage et les puits de captage



Captage d'eau en bord d'Allier à Vinzelles



Stations de pompage en bord d'Allier, à Crevant Laveine. On observe la rigidité de la structure, peu intégrée



Les stations de pompage sont toujours en contact direct avec l'eau. Crevant Laveine

➔ Les transformateurs, les lignes électriques et téléphoniques

L'impact paysager des réseaux aériens est important: est-il cependant toujours «désagréable» à l'oeil?

Certes il y a des situations où ces lignes et leurs «transformateurs» dégradent le paysage (nombre important...) mais il y a aussi des routes, des ambiances qui sont embellies d'une ligne, de ces ponctuations, de l'effet de perspective...



Transformateur au bord d'un chemin à Culhat : Avant tout fonctionnel ne pourrait-il pas s'intégrer davantage au contexte naturel ?



Les lignes téléphoniques et les lignes électriques peuvent dégrader le paysage mais elles peuvent aussi y apporter une certaine beauté, du rythme, de la perspective. Lempty et Orléat.



➔ Les points propres: choisir l'emplacement.

Les points propres doivent être un lieu, «Utile et Pratique», ici il n'y a que peu de place à l'esthétiques.

Cependant, il est préférable de ne pas le situer devant un élément de patrimoine, un lieu important trop visible, à l'entrée du village...



Le point propre, n'embellit en rien l'entrée du cimetière. On pourrait lui imaginer un autre emplacement. Son intégration paraît très compliquée dans un tel contexte, Vinzelles.



A Lempty, le point propre est situé dans un creux du village, adossé à un mur ; il ne choque pas malgré son aspect désordonné. Il serait intéressant de mieux traiter les revêtements de sols (éviter la boue...)



Photo 1: A Crevant le point propre est bien situé et son accès est propre, pratique

Photo 2: A Orléat le point propre situé en bord de route est très visible et marque fortement l'entrée de bourg.



Il serait intéressant de réfléchir à **l'emplacement idéal des points propres** :

A- à l'abri de l'œil du visiteur qui pourrait s'en trouver gêné.

B- dans un contexte pratique et accessible (pour les utilisateurs et pour les véhicules de collecte).

C- dans un site propre où les aménagements soient efficaces (éviter les éléments d'intégration rigidifiant la situation de type palissade... préférer des accompagnements souples.)

Notons que le SBA va passer au tri sélectif ce qui va diminuer le nombre et la taille des points propres.

LES TYPES DE MAISONS RENCONTRÉES :

On ne peut pas parler d'un type d'architecture sur ce territoire. A l'image des terroirs, l'architecture est diversifiée.

Le bâti a toujours évolué. Il reflète la structure sociale du moment.

Aujourd'hui on observe un bâti ancien datant principalement du XVIII et XIXème siècles et une forte pression contemporaine avec des maisons de constructeurs...

Le bâti est souvent lié aux conditions géologiques et climatiques locales, les matériaux utilisés dans la construction étaient tirés de la région. Aujourd'hui encore, malgré la nouvelle économie, mondiale, on essaie de favoriser des aspects rappelant les matériaux et les formes d'architectures locales.

➔ Maison de Vigneron

Les grains Ravel.

Pour l'artisan de la vigne, sans bétail, il s'agissait de loger dans le sous-sol, le vin et, au dessus du vin, le cuvage, le logis étant lui-même placé au dessus du cuvage. D'où cet escalier extérieur, marque distinctive de la maison vigneronne. Et, au haut de l'escalier, la plate-forme, la rampe de l'aître en balcon sur le cuvage ; l'aître étant lui-même protégé des pluies par une forte avancée du toit, le courcour, sous lequel pendent les



Maison vigneronne, Ocher, Lezoux.



paniers où sèchent les oignons, les herbes... La maison en hauteur avait l'avantage de tenir peu de place dans l'agglomération villageoise. Elle demandait peu de bois de charpente. Elle exigeait surtout de la pierre, calcaire, arkoses, ou du pisé avec de la chaux et des tuiles.

Culhat



Ocher, Lezoux



➔ Maison bourgeoise

La maison bourgeoise :

elle n'a pas besoin d'une véritable grange, d'une étable... Le propriétaire aisé demandait à sa nouvelle demeure de lui offrir des aises et commodités que son ancienne, souvent, ne lui donnait pas : des chambres à coucher, une cave pour son vin et ses provisions d'hiver, un fruitier, un cellier. En outre, il lui plaisait que sa maison bourgeoise dise, par son air, son importance, ses enjolivements, sa situation aisée. Subissant des influences variées elle pouvait être équipée de perron, balcon, ferrures et marteau-frappoir à la porte d'entrée. Ce type de maisons se situe dans les bourgs.



Maison bourgeoise, Culhat.



Seychalles.

➔ Maison de bourg

Elles se déclinent simplement avec le commerce, et les pièces d'habitations; elles sont souvent accompagnées d'annexes, dépôts, cours... Elles sont en général en hauteur.



Lezoux.



Maisons de commerçants,
Lezoux.



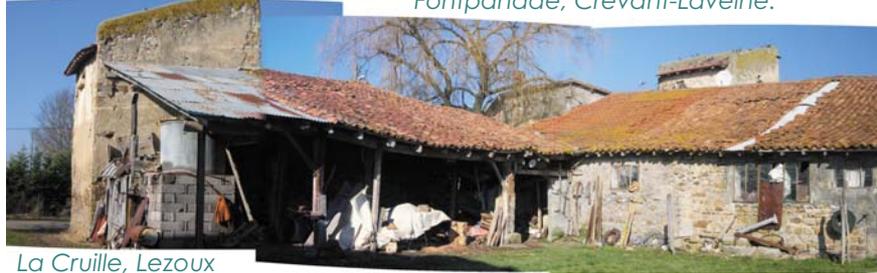
Lempty.



Crevant-Laveine.



Ferme isolée en pisé, dans le bocage; Fontpanade, Crevant-Laveine.



La Cruille, Lezoux



Ancienne abbaye, puis domaine agricole, Médagues, Culhat



Domaine agricole de plaine, Les Ronzières, Seychalles



Les granges et étables sont souvent des bâtiments aux larges toitures planes à un niveau, Omon, Lezoux.



Moissat-bas et La Terrasse, Crevant.



Ferme dans le bocage, Les Faures, Vinzelles.

Les fermes

Elles sont en général situées dans des terroirs plus isolés, plus difficiles d'accès, moins soumis aux attaques par le passé : les montagnes, les bocages...

La ferme du polyculteur-éleveur :

est essentiellement composée de trois parties alignées bout à bout sur un plan rectangulaire : la maison d'habitation, la grange-fenièrre, un séchoir, l'étable. Les annexes peuvent être disposées en bouts, en rectangle, ou en carré autour d'une cour : le hangar à bois, la porcherie, le poulailler, l'atelier, le four à pain, le pigeonnier...

On rencontre ces fermes soit dans les bourgs soit dans les hameaux, mais aussi en isolées.

➔ Les châteaux

Ils sont nombreux sur le territoire et sont une valeur évidente. Ils ponctuent fortement le paysage. Souvent «cachés», discrets, leur découverte spontanée est pleine de charmes.

Leurs extensions éventuelles doivent être contrôlées pour éviter de les dénaturer, mais aussi pour éviter de dénaturer leurs sites.

Les belles vues que l'on peut avoir sur certains d'entre eux sont à protéger. (La Garde, La Terrasse...)

Ils sont souvent agrémentés de parcs avec des arbres remarquables, Cèdres, Platanes, Pins...

Seulement deux d'entre eux sont ouverts au public: Ravel et Codignat.



Montagne, Crevant-Laveine.



La Terrasse, Crevant-Laveine..



La Garde, Bort L'Etang.



Château de Bulhon.



Croftes, Lezoux.

➔ Les églises

Les églises sont elles aussi d'une grande variété et d'une grande qualité par leurs formes et par la diversité des matériaux utilisés (polychromies...)



Vinzelles.



Peschadoires



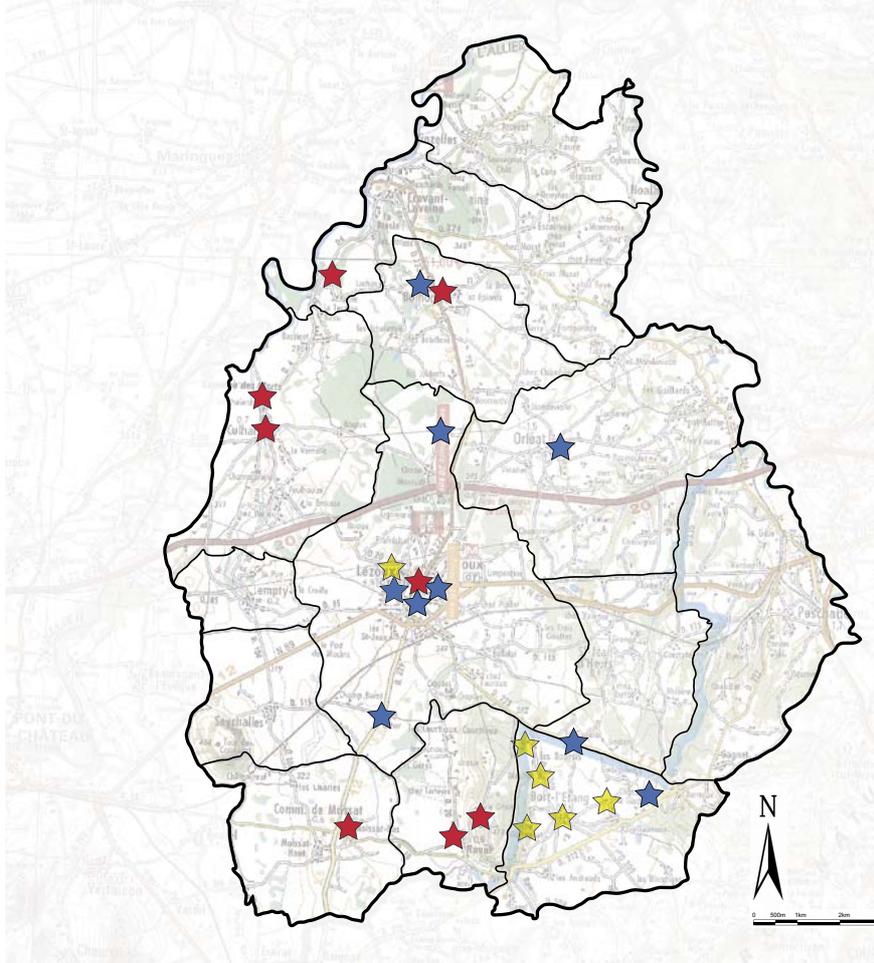
Lezoux.



Culhat

ARCHITECTURES REMARQUABLES

➔ Les monuments historiques (source base Mérimée et atelier Bâti)



- ★ **Classé MH:**
 - Eglise de Bulhon
 - Château de la Terrasse, Crevant Laveine
 - Eglise de Culhat
 - Lanterne des morts, Culhat
 - Eglise Notre Dame (ancienne), Lezoux
 - Château de Ravel et son parc
 - Eglise Eglise de Ravel
 - Eglise St Pierre, Moissat bas
- ★ **Inscrit MH:**
 - Château de la Garde, Bort l'Etang
 - Villa de la Gagère, Bort l'Etang
 - Château de Bulhon et son parc
 - Chapelle St Georges (ancienne), Lezoux
 - Château de Beaubois, Lezoux
 - Croix de carrefour, Lezoux
 - Porte de la ville (ancienne), Lezoux
 - Usine Bompard, Lezoux
 - Eglise, Orléat
- ★ **Inventorié MH:**
 - Château de Codignat, Bort l'Etang
 - Croix de cimetière, Bort l'Etang
 - Eglise St pourçain, Bort l'Etang
 - Ferme "chez Miallier", Bort l'Etang
 - Ferme " Dalmas", Bort l'Etang
 - Ferme " Clairmatin", Bort l'Etang
 - Maison "la Gagère", Bort l'Etang
 - Mausolée, Bort l'Etang
 - 12 croix repérées, Bort l'Etang
 - parc du château de Fontenille, Lezoux

Les éléments de patrimoine protégés au titre des Monuments Historiques concernent principalement des édifices religieux ou à valeurs historique (châteaux...).

On peut constater que peu d'architectures rurales sont protégées.

Le territoire recèle pourtant de nombreuses fermes remarquables, construites avec des procédés rares (pisé, adobe...). Il y a là nature à entamer une réflexion sur l'**architecture rurale** du territoire; quels sont les éléments à protéger? De quelle manière?

De la même manière sur le **patrimoine industriel** En effet on observe des rues de maisons ouvrières et des maisons de maîtres intéressantes vers Peschadoires.

Notons encore le **relais de chasse** dans les bois de Saint Jean d'Heurs.

Architecture industrielle, maisons ouvrières et usine, Les Mignots, Peschadoires.

La ferme de Rapine représente un ensemble unique de l'agriculture moderne. Saint Jean d'Heurs.



Ligones

Aujourd'hui le « Patrimoine » est une notion incontournable. Le « petit » patrimoine est perçu comme une richesse inestimable à valoriser. Pas assez important pour être grand ? Petit ? discret, intime, encore plus près des cœurs peut-être ? car voisin, proche ?

Peut-être oui, car bien des fois on pourrait se questionner sur la « réalité » de ce patrimoine... Pourquoi faut-il le conserver, le rénover, le mettre en valeur ? Car il appartient à notre héritage culturel, à nos enfants.

➤ Pour une protection muséifiante ? ou pour une utilité du patrimoine ?

La croix, si elle est rénovée, conservée, peut-elle être exposée à côté des poubelles du Bois de l'Aumône ?

Le lavoir ? ne pourrait-il pas devenir utile ? pour cela, ne pourrait-il pas être « modernisé » mis au goût du jour ?



Quel est le sens du «lavoir-bac à fleur»?

Ces éléments de «petit» patrimoine sont nés de la prise en charge collective de certains équipements trop onéreux pour des individus isolés.

La répartition de ce patrimoine n'est jamais aléatoire, elle se décide en fonction du milieu (présence de sources), du type d'agriculture...

Le territoire est ponctué de nombreux éléments qui y ajoutent un charme certains. Ils peuvent être perçus comme des éléments d'art «populaire» à conserver car représentant une richesse historique et culturelle.

Leur conservation, restauration est un enjeu essentiel et contribuera à la prise de conscience générale et au développement touristique.

Il est nécessaire de faire un «tri», lesquels sont de qualité? quels intérêts? Quelle répartition spatiale (maillage du territoire).



➤ Principaux éléments de « petit patrimoine » sur le site :

Il existe un inventaire du petit patrimoine à la communauté de communes.

➤ Patrimoine lié à l'eau :

- Les sources
- Les fontaines
- Les puits communs
- Les serves
- Les mares
- Les lavoirs

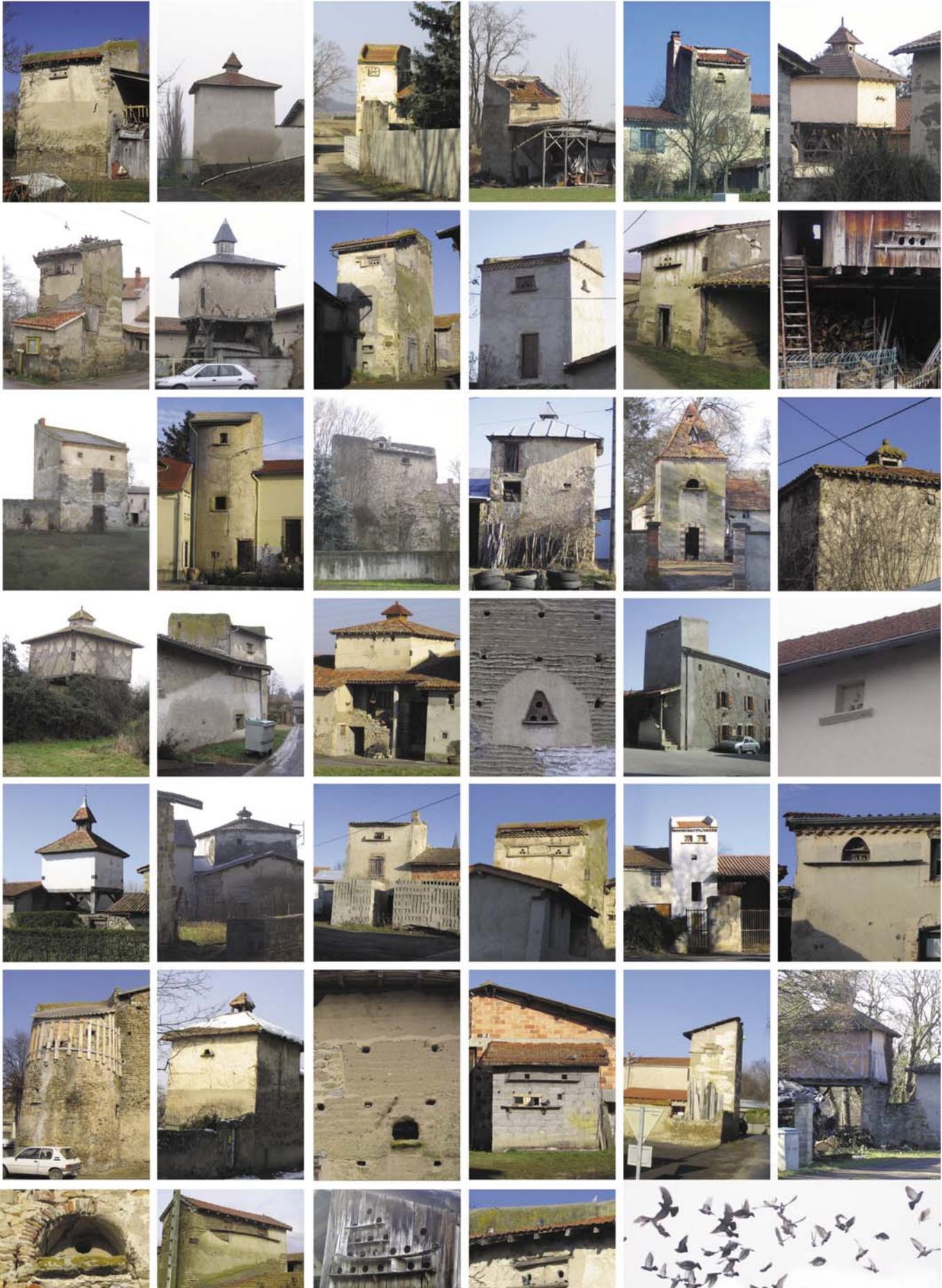


- Fours-à-pain
- Moulins
- Métiers à ferrer (travail)
- Pigeonniers
- Cabanes de vigne

👉 **Patrimoine lié aux croyances :**

- Croix
- Niches

Une grande diversité de pigeonniers.



LA TERRE : La terre crue

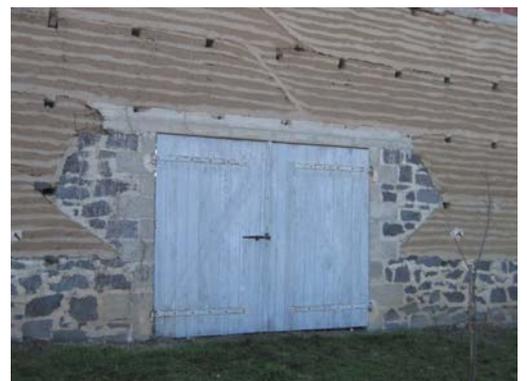
LA TERRE CRUE : « des bonnes bottes et un bon chapeau ! »

FRIABILITE DU PATRIMOINE « Terre » :

La friabilité d'un patrimoine principalement constitué d'architectures en terre est grande. Si l'eau commence à pénétrer, le mur se fissure... la restauration devient très compliquée, trop onéreuse. Ainsi, les ruines, et pré-ruines semblent être nombreuses ce qui tend à discréditer ce matériau pourtant très intéressant.



Le pisé : Economique et « rapide », cette technique a été largement utilisée jusqu'au début du XX^{ème} siècle en Limagne. La terre, ni trop franche, ni trop sableuse, ni trop argileuse, directement extraite du sol, est compactée dans des coffrages de grande largeur en une dizaine de couches qui forment ce qu'on appelle une « banchée ». Les « banchées » immédiatement décoffrées s'aboutent pour former le périmètre et les refends du bâtiment, puis se superposent pour constituer l'élévation des murs. Les parois ainsi réalisées nécessitent une bonne protection contre l'humidité, moyennant quoi, elles étaient assurées d'une excellente longévité.

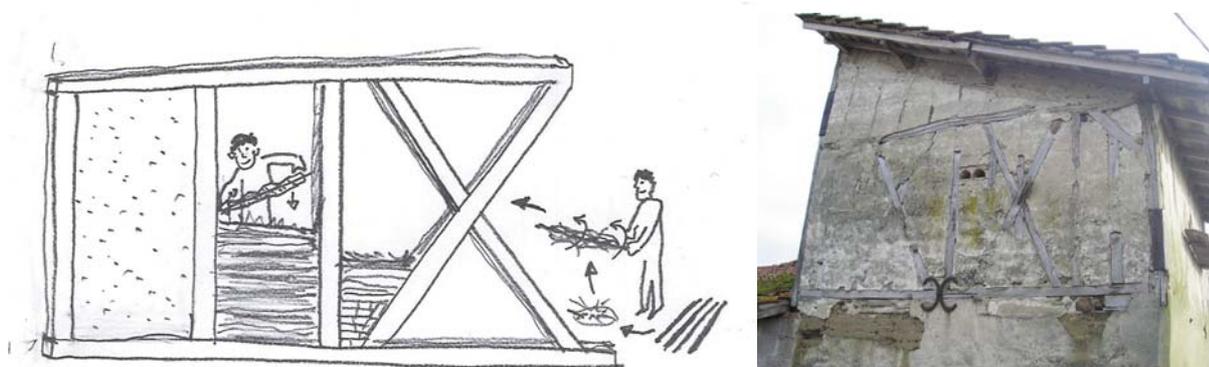


**LE PISE est une valeur évidente du territoire
Comment la valoriser?**

La brique de terre (adobe): le matériau extrait du sol est déposé dans un moule, tel que ou compressé plus ou moins selon les procédés. Après une période de séchage, les briques sont appareillées pour maçonner les murs. Cette technique utilise la terre aussi bien en structure porteuse qu'en remplissage d'ossature, dans les villages où les pierres à bâtir sont inexistantes, rares.



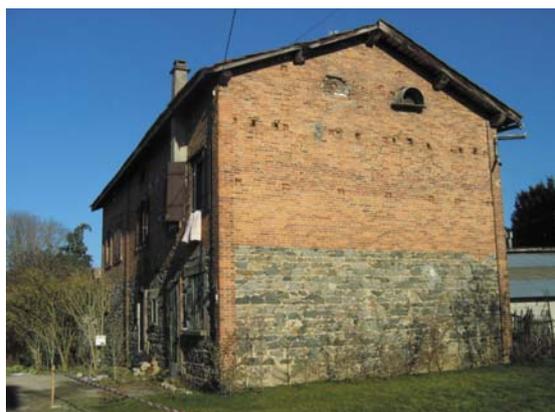
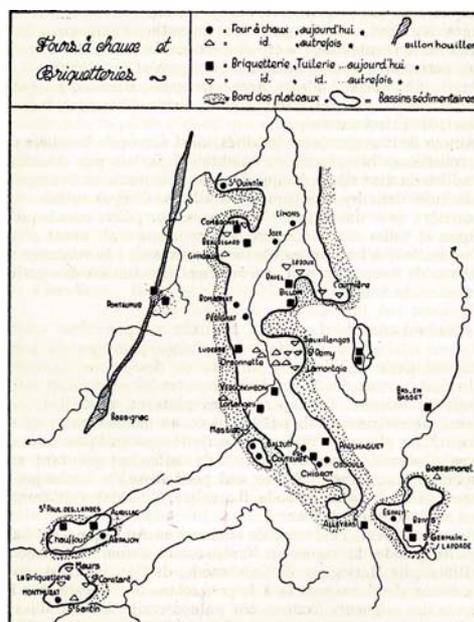
Le torchis: technique assez rare sur notre territoire, on aperçoit cependant au nord, quelques anciennes granges, quelques rares habitations et surtout des pigeonniers à pans de bois. La terre mélangée à la paille, voit son rôle relégué à celui d'un matériau de remplissage. L'ossature de la construction se compose de pans de bois.



La terre comme liant: la glaise argileuse et imperméable, a été longtemps avant la chaux, l'unique liant dans la construction. Cette terre directement extraite dans la fouille, employée crue ou mélangée avec de petites proportions de chaux (mortier d'hirondelle), s'imposait dans les opérations nécessitant un liant et un isolant les plus économiques possibles. Ce type de mortier avait toutefois le désavantage de se désagréger rapidement sur les murs mals exposés ou mals abrités.

↪ **La terre crue**

Les briques: à base d'argile, en forme de parallépipède rectangle, moulé mécaniquement et cuit au four/ briques pleines, ou creuses.



Les carreaux : utilisés en intérieur, très répandus dans les maisons paysannes de Limagne, et maisons de maître. On les retrouve aussi dans des maçonneries en extérieur, en assise entre lits de pierre et de galets.



Tuiles : plaquette de terre cuite, de forme variable, pour couvrir les maisons, les bâtiments. Les tuiles canal ou « romane » ont remplacé les tuiles romaines durant le moyen-âge, remplaçant progressivement les toitures végétales (paille de seigle et roseaux). Les tuiles plates sont relativement récentes en Limagnes, elles sont d'importation Bourbonnaise. Dans le territoire étudié on trouve quelques rares toitures de tuiles plates qui évoquent déjà un certain changement (proximité de Randan).



Une technique spécifique nous est parvenue avec les tuiles « canal » : les génoises. Elles se déclinent sous de nombreuses formes, avec des tuiles, des briques (au Nord)...



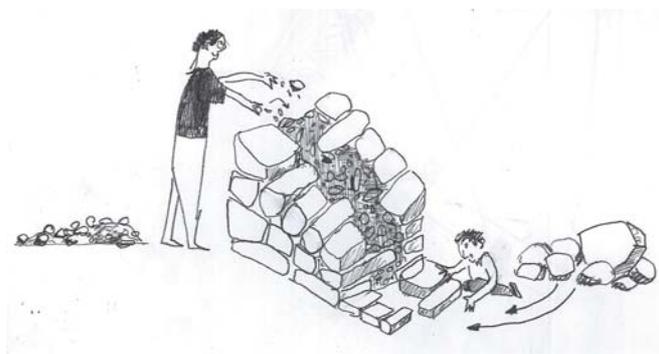
➔ LA PIERRE :

Présente sous de nombreuses formes elle est le reflet du sous-sol. Matériau noble elle encadre, consolide... A chaque village sa pierre. Mais la pierre peut être importée, car reconnue pour ses qualités, Volvic, Ravel...

Les galets : Ces cailloux roulés par les rivières, sont largement employés en lits posés sur chaux dans les maçonneries sur toutes les bordures de l'Allier et de la Dore. Ils font partie des matériaux courants avec le pisé (la terre) et la chaux. Les couleurs et les formes des galets sont très variables. Cette diversité est utilisée dans l'appareillage, créant ainsi des résultats très esthétiques. Ils sont souvent utilisés pour des murs, ou des revêtements de sols.



Les moellons de pierres de ramassage : En de nombreux pays, la pierre à bâtir n'était que de la caillasse simplement ramassée et appareillée lorsqu'elle est régulière –ce qui est rare. Les pierres les plus grosses sont disposées en parement sur les deux faces du mur et un bourrage fait de cailloux mêlés de mortier de chaux, remplit l'espace conservé entre les deux parements. Ces murs s'observent dans les pays d'arkose, de cheires... les pépérites.



Arkoses : grès résultant de l'agglomération naturelle, par un ciment de feldspaths ou de silices, des minéraux durs déchaussés des granites. Ce sont des pierres qui se travaillent assez facilement, mais qui ont une résistance réduite. Souvent utilisées dans la moitié sud, leur couleur crée immédiatement une ambiance chaleureuse, dorée, jaune... Ils sont souvent utilisés pour les murs, murets, encadrements, sols...



Les pierres d'origines volcaniques : elles sont plutôt rares dans la région ou de qualité médiocre (on ne les trouve que sur la pépérite de Courcourt).

Souvent elles étaient amenées à grands frais par des charrois de bœufs qui furent remplacés par le chemin de fer au XIXème siècle. On peut donc dater ces constructions du XIXème. On amenait des pierres de ramassage mais aussi des pierres de taille.

Dans beaucoup de villages on observe des chambranles (encadrements) en pierre de Volvic, des fontaines, des bassins, des statues... L'art dans le village est presque toujours en pierre de Volvic ainsi que les linteaux, plus solides que ceux réalisés en arkose, qui nécessitent un triangle de décharge.

Souvent les façades en pierres étaient enduites. Aujourd'hui l'aspect «pierre» est recherché (cf photo de droite).



Les marnes et calcaires : on les retrouve plus rarement, en général employées de manière ponctuelle. Elles sont blanches, quelquefois, jaunâtres, beiges.

Plates elles créent des murs très réguliers.



LE BOIS :

Les charpentes



Les recommandations de coupe, des anciens, se fondaient sur leur sens de l'observation et leur connaissance de la nature.

Quelle que soit la portée de l'ouvrage, on convertissait souvent en poutres, pannes ou arbalétriers, le tronc lui-même. Les pièces qui demandaient moins de portée donc d'épaisseur, solives, chevrons, douelles, potelets de menuiserie, étaient façonnées dans des branches. La liberté de ligne de ces troncs et de ce « bois de brin » conférait à la toiture une souplesse bien en accord avec la facture générale de la maison paysanne.

La charpente campagnarde s'est longtemps souvenue du fil de l'arbre, jusqu'à ce que les scieurs laissent leur place aux scies mécaniques. Les bois avaient perdu leur aspect vivant en devenant rectilignes. **(Maisons paysannes et vie traditionnelle en Auvergne, CREER)**

↳ Bardages et cloisons

On retrouve le bois pour des usages précis et spécifiques, de la menuiserie, des bardages, du mobilier... L'aspect du bois peut paraître très différent du bois utilisé aujourd'hui, traité, lazuré. On utilisait alors du bois plus épais, mais aussi du bois « luné », résistant aux insectes et autres parasites.



➔ LA CHAUX :

C'est grâce aux chauliers et aux tuiliers qui existaient depuis très longtemps dans les Limagnes que l'on a pu construire des villages agglomérés. Privés de tuiles et de chaux, les Limagnais auraient été obligés de se servir de la paille de seigle pour leurs toits, obligés de vivre avec la crainte de voir le village flamber périodiquement...

Sans la tuile et sans la chaux, on n'aurait point vu en Limagne les villages groupés, les maisons montées en hauteur (grâce au mortier).

Le mortier: de chaux grasse (ou mortier franc) était obtenu en mélangeant soigneusement la chaux avec un à deux tiers de sable. Très adhérent, non fissurable, son durcissement était assez lent à l'air et son emploi était inefficace sous l'eau ou sur un sol très humide, raisons qui lui ont fait préférer la chaux hydraulique (qui durcit au contact de l'eau), elle-même supplantée par les ciments artificiels, dès le début du siècle.

Les enduits : le mortier de chaux constituait un excellent enduit extérieur comme intérieur qui laissait respirer le mur. Le recouvrement pouvait être soit complet soit seulement appliqué aux joints. Lorsque l'enduit du mur était total, on le reblanchissait à l'occasion, à l'intérieur comme à l'extérieur avec du lait de chaux, passé à la brosse ou au pinceau.

LES SABLES :

Ils provenaient de deux types d'exploitation. D'une part le lit des rivières offrait des bancs de sable très propres ; d'autre part, il était mis à jour et nettoyé dans le terrain de la construction.

Avec les sables on retrouvait souvent des graviers qui étaient eux aussi employés. Aujourd'hui ces textures « sables-graviers » se raréfient, elles disparaissent.

➔ **Recyclage du patrimoine...**

Le patrimoine évolue et est modifié en permanence depuis toujours, nous ne devons pas l'arrêter.



A Médagues, commune de Culhat, l'Abbaye a été transformée en ferme, et on retrouve des pierres de voûtes dans l'escalier, et une façade de chapelle pour entrée à l'étable.



A Ligones, Lezoux, l'histoire en a voulu autrement, les pierres, tableaux, sculptures ont été revendus à travers toute la région, voire simplement réutilisés dans les alentours, ou ensevelis sous la terre.

Une porte du château réutilisée dans une maison dans le bourg de Lezoux.

A gauche on observe que la maison a réutilisé les pierres d'angles des anciens communs (photo de droite) pour ses fondations, Ligones, Lezoux.

A Bassinet, Culhat le bois utilisé pour le lavoir semble avoir été récupéré.



Elles reflètent le monde contemporain.

Nous pouvons observer 3 attitudes :

1-le bricoleur/auto-constructeur: la maison est en perpétuels travaux. Les architectures « de bricolages » pourraient être considérées comme « caractéristiques », héritage du passé, d'un esprit autonome et débrouillard.

Les choix faits peuvent apparaître en contradiction avec l'existant, d'un point de vue technique ou esthétique. Le bricolage essaie tout de même de toujours se raccrocher à un existant, de s'en inspirer de s'y adapter. Le bricolage apparaît plutôt villageois : les bancs posés sur deux parpains...

L'exemple des bancs est intéressant : chacun bricole ce qu'il désire... ou investit dans ce qu'il rêve.



Bricolage dans une ferme à Ornon, Lezoux.



Grange et pigeonnier au Puy, Lezoux.



Garage dans une grange en pisé à Ornon, Lezoux.

2-le restaurateur :

Il désire restaurer à l'identique, avec les même matériaux... il est doté d'une sensibilité sur les matières, les couleurs...



Restauration réussie mélangeant 3 types de matériaux: la pierre, le pisé et le bois. Bort l'Etang.



Construction qui conserve le pisé (bonne isolation), aux Bourrards, Bulhon.



Dans le secteur de Ravel/La Morille les maisons en pierres se restaurent rapidement.



Pisé restauré et enduits de couleurs différentes. Les Bourrards, Crevant-Laveine. Bort l'Etang.



Maison restaurée, Lezoux.



La restauration du pisé est toujours délicate. Bort l'Etang.



Mur recherchant l'aspect « ancien », Seychalles et Moissat.



La restauration et le bricolage sont souvent liés, Ornon, Lezoux.

3-le neuf :

↪ **Un désir de commodité**

Les « constructeurs » proposent des maisons toutes faites en fonction des budgets. Ainsi on peut voir des villas, des pavillons de Provence aux enduits jaunes, rouges... qui s'intègrent difficilement au contexte. Ces constructions sont en général posées sur une parcelle carrée sans soucis d'intégration.



Les constructions de type pavillons s'intègrent difficilement au contexte.

Choisies sur catalogue elles ne cherchent pas l'adaptation au site, à la pente du terrain, aux couleurs locales...

Photo 1: Problème de dispositions des constructions,
Photo 2: Problème de couleurs des façades,

Photo 3: Problème des haies monospécifiques de résineux.

Photo 4 et 5: Souvent implantées sur de grandes parcelles, elles peuvent rapidement occuper des superficies supérieures aux bourgs anciens.

↪ **Problèmes d'adaptation au site**

Photo 1: Problème de la forme de toit

Photo 2: Problème d'adaptation à la pente

Photo 3: Problème de clôture en terrain en pente.

Photo 4: Les vues sur les clochers des villages sont souvent menacées par les nouvelles constructions. Il serait intéressant de conserver des zones non constructibles afin de préserver des points de vue remarquables.

↳ **Importance du contexte végétal, de la conservation des éléments du bocage.**

Cependant, on observe aussi des maisons neuves, s'intégrant parfaitement au contexte, par leurs formes, ou par les aménagements ou éléments du paysage qui rattachent la maison au site : végétation, muret...

La situation de la communauté de communes est, on l'a vu, attractive, entre deux bassins d'emploi, en paysage « campagnard » attractif (bocage, rivières, mares...)



Photo 1: La conservation d'arbres remarquables facilite l'intégration de la maison

Photo 2: Dans des zones de lotissements, la conservation des arbres crée un contexte végétal remarquable

Photo 3: Les étangs du bocage sont des sites attractifs pour les nouvelles habitations

Photo 4: Les arbres créent un cadre à la maison

↳ **Habitat collectif, groupés, et lotissements**

L'habitat collectif et l'habitat groupé semble se développer sur le secteur de Lezoux, mais la tendance générale reste à l'acquisition de grandes parcelles et aux lotissements.



Photo 1: Lotissement de maisons groupées à Lezoux

Photo 2: Habitat collectif, Lezoux.

↳ **Constructions neuves s'intégrant au contexte existant**

Cependant, on observe aussi des maisons neuves, s'intégrant parfaitement au contexte, par leur forme, leur implantation.



Photo 1: La nouvelle maison est construite dans la continuité, Chez faure Vinzelles.

Photo 2: Maison à l'entrée de Seychalles qui par ses formes s'adapte parfaitement au contexte.

Le risque de transformation de certains villages en « villages-dortoirs » est certain. Ce danger est fréquemment rappelé par la DDE aux élus.

L'ouverture d'une nouvelle sortie d'autoroute à Lezoux favorise l'arrivée de nouvelles populations et de nouvelles activités. Ainsi des projets de Zones artisanales sont en cours, à LEZOUX et ORLEAT.

« Que se lèvent les vents furieux, qu'une braise s'anime, qu'une langue rouge aille lécher un toit et tout le village flambait. Les chaumières ne sont belles que dans la pensée des poètes ; elles ne paraissent confortables qu'au citadin doté d'un pignon sur rue qui n'est pas en paille, mais en lave. (...) L'Auvergne cette ingrate, va jusqu'à dédaigner sa tuile sarrasine pour suivre le progrès en adoptant l'étrangère tuile plate, ou l'ardoise, le fibro-ciment, la tôle ondulée... » **Lucien Gachon, L'Auvergne et le Velay**

Lucien Gachon l'exprime bien, les progrès techniques et leurs utilités, l'amélioration de la « maniabilité » des matériaux est primordial en milieu rural.

Ce n'est que récemment que l'on se ré-interroge sur la richesse paysagère, les matières, les couleurs ; jadis, on « réfléchissait pratique », durable... le choix des matériaux restait limité au « pays », tout restait local, et les ambiances étaient donc homogènes.

Les entreprises artisanales locales, tuileries, fours à chaux, carrières, ont fermé une à une. La construction s'est standardisée.

Toutefois, les qualités thermiques de ces matériaux permettent de leur redonner un second souffle. Avec l'évolution des problèmes liés à l'énergie, les constructions doivent devenir de plus en plus autonome, ce qui ne va pas sans une bonne isolation. De nouveaux procédés (terre-chaux...) commencent à sortir du champ expérimental pour se commercialiser.

➔ LE CIMENT :

Ce n'est qu'au début du XXème siècle, que l'on a obtenu le ciment en cuisant à haute température un mélange de calcaire, d'argile et de gypse. Ce ciment d'un durcissement et d'une solidité jusqu'alors non connus, a connu un succès tel qu'il remplaça presque totalement les autres liants, dont la chaux, l'argile... il permit l'apparition de bétons résistants,

impermeables... l'apparition de nouvelles formes en architecture.

LE BETON :

Matériau de construction obtenu par agrégation de granulats au moyen d'un liant, et, spécialement, par un mélange de graviers, de sable, de ciment, d'adjuvants et d'eau. Il existe beaucoup de types de béton, aux aspects très différents utilisés à des fins différentes : structures, dalles... bétons légers, bétons lourds, bétons armés, bétons banchés, bétons colorés...

Malheureusement, les bétons sont souvent réalisés d'une manière assez froide ce qui leur vaut la réputation de matériau froid.



Pisé et béton armé

Béton banché



Béton banché avec granulats



Agglomérés «artisanaux»



LES PARPAINGS :

sont des agglomérés (dont le liant est le ciment) parallélépipédique moulés et comprimés, employés en maçonnerie. Ils sont devenus Le matériau de construction. Toute maison ou hangar est aujourd'hui réalisé avec des parpaings.

Avec la même technique, d'agglomérés on réalise des pavés colorés, de type autoblocants, par exemple.

**LES COUVERTURES FIBRO CIMENT :**

utilisées comme couvertures elles sont largement répandue. Très faciles et rapides de poses, elles se présentent en général en plaques. Elles étaient réalisées avec de l'amiante, mais depuis le 01/97, les constructeurs ont du s'adapter.



➔ **LES METAUX :**

Ils n'étaient que peut utilisés autrefois pour les poutres... car chers et rares. On les employait pour des outils, des objets d'arts, ferronnerie... serrures....

Aujourd'hui les poutres en aciers, les tôles sont des matériaux courants et fréquemment observables.

**STRUCTURES-POUTRES :**

Surtout utilisés dans les bâtiments agricoles, ils permettent des mises en œuvre et des portées de grande envergure : hangars... Le prix d'une structure métal reste l'un des moins cher malgré l'apparition de structures bois en lamellé-collé bon marché. Notons que la tenue au feu des poutres en acier est moins bonne que celle des bois, ils se déforment rapidement.

**BARDAGES-COUVERTURES :**

Les bardages en plaques métalliques sont très simples à installer, et sont donc attractifs. Le rapport *temps-prix-mise en œuvre* est bon, ce qui en fait un matériau très utilisé. On le retrouve fréquemment pour des bâtiments agricoles, mais aussi de manière plus ponctuelle pour toutes sortes de bricolages d'appoint, protection d'un mur en pisé, de bois de chauffe....coupe vent...



FERRONERIE-CLOTURE :

Le prix d'un portail en fer, ou d'une clôture est devenu trop important et les habitants préfèrent un muret en parpaings ou en pvc. Cependant, on observe beaucoup d'anciens portails en fer, de belle qualité. On remarque également de nombreux volets en fer.



➔ LES MATERIAUX DE SYNTHÈSE :

PORTES-FENETRES-CLOTURES :

on peut observer l'apparition de nombreuses portes et fenêtres en PVC, blanc, coloré ; dans le milieu agricole, pour les laiteries et ateliers de transformation c'est la réglementation qui impose du PVC blanc. La stabilité du matériau, l'absence d'un entretien...en font un matériau à la mode.

**BARDAGES :**

Il existe de nombreux types de bardages ou de couvertures plastiques, transparents laissant passer la lumière...

MOBILIER :

Notons enfin, les nombreux éléments de mobilier réalisés en plastiques : les poubelles, les transformateurs...



➔ LES DEMARCHES « ECOLOGIQUES » :

Elles tiennent à favoriser le bois, l'intégration dans l'environnement, les qualités énergétiques des bâtiments, isolation, respiration...ainsi on redécouvre des techniques comme le bois cordé, les bottes de pailles crépies, les structures bois en lamellés collés...

Peu courantes dans le site étudié, elles présentent néanmoins une piste à explorer.

Une gamme étendue de matériaux et de couleurs est aujourd'hui proposée permettant une architecture de qualité, personnalisée et adaptée à son environnement. Plusieurs critères interviennent dans le choix des matériaux : leur qualité, la facilité de mise en œuvre, l'entretien, l'esthétique, le coût, mais aussi –dans le cas des bâtiments agricoles- les rationalités zootechniques et sanitaires.

L'offre des constructeurs est également déterminante. Les entreprises et les artisans se spécialisent dans un savoir faire et tous les matériaux ne sont pas également diffusés.

